

4.  
LE TEXTE DE LA CINQUIÈME MISE EN PROSE  
DU «ROMAN DE TROIE»

4.1. RÉSUMÉ DE «PROSE 5» ET STRUCTURE DU TEXTE

Une analyse détaillée des sources et de leur emploi est fournie dans le second étage de l'apparat critique et dans le commentaire au texte, mais il m'a paru utile d'anticiper ici un résumé du texte de *Prose 5* avec des références aux sources principales utilisées dans les différentes parties.<sup>1</sup> Comme on le verra, le texte de *Prose 1* est surtout utilisé dans la première, jusqu'à la fin de la dixième bataille; le *Roman de Troie* en vers est utilisé surtout pour la description des batailles (à l'exception de la troisième et de la dixième, qui sont racontées d'après *Prose 1*) et pour la partie centrale du texte; le texte de *Prose 3* est la source plus ou moins exclusive de la deuxième partie du texte, à partir de la onzième bataille. *Prose 3* est aussi exploitée pour compléter *Prose 1* dans la première partie du texte, en particulier à hauteur de la description des fils de Priam et de la ville de Troie, ainsi que pour l'histoire de Pâris et Hélène, ce qui comporte un ajustement du texte et une nouvelle disposition du matériel. Les ajouts mythographiques du compilateur sont insérés exclusivement dans cette première partie du récit. Le compilateur se distingue aussi par son exploitation attentive et minutieuse de toutes les sources, tantôt utilisées en même temps dans les passages les plus significatifs, tantôt alternées de sorte à donner la version la plus complète et détaillée possible du récit.

§ 1. Le premier paragraphe de *Prose 5* est une sorte d'introduction générale qui reprend et unit quelques paragraphes de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, en particulier les §§ 19 et 38 de la première section (Genèse), qui ne se trouve pas dans la deuxième rédaction, et le premier paragraphe de la section troyenne

1. Voir aussi le tableau de Rochebouet 2022, pp. 318-35.

(§ 517 de l'*HAI*). On y trouve le récit du déluge universel, la description du monde et sa division entre les trois fils de Noé, la succession des rois troyens et mycéniens, ainsi que le début des hostilités entre ces deux peuples. Contrairement à *Prose 1*, le texte de *Prose 5* fait remonter à Japhet l'origine des rois troyens, en suivant le début du § 517 de l'*HAI*; il s'agit d'une première contradiction par rapport à l'orientalisation des Troyens et de leurs alliés, évidente dans d'autres parties du texte et dans l'illustration.

§§ 2-4. Reprise des §§ 2-4 de *Prose 1*. Description de la localisation géographique de Troie, de la Grèce avec ses îles et de la «Grande Grèce» italienne.

§ 5. Description des âges du monde probablement dérivée du § 52.1-2 de la section Genèse de l'*HAI*, avec des références aux §§ 60-61.

§ 6. Reprise du § 5 de *Prose 1*. Introduction de l'histoire de Pélias et Jason.

§ 7. Premier ajout mythographique: Phrixos, Hellés et l'origine de la Toison d'or.

§§ 8-12. Reprise des §§ 6-11 de *Prose 1*. Suite de l'histoire de Pélias et Jason; départ des Argonautes et passage par Troie; les menaces du roi Laomédon et la réaction de Jason et Hercule.

§ 13. Reprise des §§ 12-13 de *Prose 1*. Voyage des Argonautes et arrivée chez le roi Étès, père de Médée. Au milieu du § 12 de *Prose 1*, le compilateur insère le passage par Lemnos et l'histoire d'amour de Jason et Hypsipyle, inspirée de *Hér. vi*.

§§ 14-24. Reprise des §§ 14-23 de *Prose 1*. Histoire d'amour de Jason et Médée et conquête de la Toison d'or. Au § 24, le compilateur omet la partie finale du § 23 de *Prose 1* qui contient le récit de la vengeance de Médée, qu'il remplace par le retour des Argonautes avec Médée et une deuxième référence à Hypsipyle, toujours inspirée de *Hér. vi*.

§§ 25-33. Reprise des §§ 24-32 de *Prose 1*. Première guerre entre les Grecs et les Troyens.

§ 34. Mort du roi Laomédon et première destruction de Troie. La première partie de ce paragraphe reprend le § 33 de *Prose 1*, tandis que la deuxième est plus proche d'un passage du § 15 de *Prose 3* que du § 34 de *Prose 1*. Ainsi, le compilateur évite de

raconter en détail le pillage de la ville et les violences sur les femmes perpétrés par les Grecs.

§§ 35-37. Reprise des §§ 35-36 de *Prose 1*. Retour des Grecs, suivi de considérations morales typiques du style de *Prose 1*.

§ 38. Deuxième ajout mythographique: rajeunissement d'Éson, mort de Pélias, amour de Jason pour Créuse et vengeance de Médée. Le compilateur propose ici une version particulière de la vengeance de Médée, après avoir omis la version de *Prose 1*.

§ 39. Troisième ajout mythographique: mort de Jason.

§ 40. Quatrième ajout mythographique: histoire d'Hercule, les douze travaux, Déjanire et le centaure Nessus, mort d'Hercule.

§ 41. Paragraphe de jonction entre la partie reprise de *Prose 1* et celle de *Prose 3*, ajouté par le compilateur, qui introduit la figure du roi Priam. Le passage de *Prose 1* à *Prose 3* est probablement dû au fait que dans la première version en prose, la partie contenant la description des fils de Priam et de la ville de Troie (et en particulier de la Chambre de Beautés) est très écourtée (voir *Prose 1*, §§ 37-38), tandis qu'elle est développée et mise en valeur dans *Prose 3*. Le changement de source et le passage entre la première et la deuxième destruction de Troie sont également mis en évidence par le fait que la forme et le contenu des §§ 41 et 42 sont très similaires.

§§ 42-45. Reprise des §§ 16-18 de *Prose 3*: deuil de Priam sur Troie détruite, description des fils de Priam (Hector, Déiphobe, Pâris). La distinction des deux destructions de Troie est bien mise en évidence dans *Prose 5*. Le ms. Royal introduit la deuxième destruction par une rubrique spécifique et une lettrine initiale historiée de 8 lignes, tandis que la lettrine initiale de la section troyenne était de 7 lignes.

§ 46. Cinquième ajout mythographique: songe d'Hécube, naissance et enfance de Pâris.

§§ 47-51. Reprise des §§ 34-39 de *Prose 3*: récit du jugement de Pâris. Le compilateur anticipe ici le récit qui se trouve après la description de la ville de Troie reconstruite dans *Prose 3*, probablement pour regrouper tous les passages qui se réfèrent à la jeunesse de Pâris.

§ 52. Sixième ajout mythographique: le roi Priam fait la connaissance de son fils Pâris.

§§ 53-58. Reprise des §§ 19-23 de *Prose 3*: suite de la description des fils et des filles de Priam (Hélénos, Troïlus, Créuse, Cassandra, Polixène, les bâtards). À la fin du § 56, un septième ajout mythographique raconte l'origine du don divinatoire de Cassandra. À la fin du § 58, le compilateur ajoute la liste des noms des fils bâtards du roi Priam, probablement reprise des §§ 147 et 149. Le § 23 de *Prose 3* se limite en effet à donner le nom de l'aîné d'entre eux.

§§ 59-65. Reprise des §§ 24-31 de *Prose 3*: reconstruction de la ville de Troie, la citadelle d'Ilion, la description de la Chambre de Beautés, les portes de la ville.

§ 66. Les sept royaumes de Troie, l'organisation administrative et défensive de la ville. Paragraphe ajouté par le compilateur qui reprend en partie le § 64 et anticipe le contenu du § 51 de *Prose 3*.

§ 67. Reprise du § 32 de *Prose 3*: invention du jeu d'échecs et d'autres jeux à Troie.

§§ 68-78. Reprise des §§ 39-49 de *Prose 1*: premier conseil des Troyens, ambassade d'Anténor chez les Grecs (Pélée, Télamon, Castor et Pollux), retour d'Anténor et deuxième conseil des Grecs, dialogue entre Priam et Hector. La raison ayant poussé le compilateur à changer de source est que cette partie, interrompue par le récit du jugement de Pâris, est racontée de manière beaucoup plus synthétique dans *Prose 3* (§§ 33 et 40-41) que dans *Prose 1*.

§§ 79-81. Reprise des §§ 42-44 de *Prose 3*: les discours de Cassandra, Panthoos et Hélénos contre la mission de Pâris en Grèce.

§ 82. Reprise du § 45 de *Prose 3*: discours de Pâris. À l'intérieur de ce paragraphe, le compilateur insère une nouvelle version résumée du jugement de Pâris, directement reprise cette fois du *Roman de Troie*.

§§ 83-87. Reprise des §§ 46-51 de *Prose 3*: Hector rassemble l'armée, Pâris part pour la Grèce; la *banière* donnée à Troie par la déesse Pallas; nouvelle description des sept portes et des sept royaumes de Troie.

§§ 88-90. Reprise des §§ 52-56 de *Prose 3*: Pâris en Grèce. Le récit s'arrête à la première partie du § 56 de *Prose 3*.

§ 91. Huitième ajout mythographique: dispute entre Saturne et Jupiter, naissance d'Hélène. La fin du paragraphe reprend la deuxième partie du § 56 de *Prose 3*.

§§ 92-93. Reprise des §§ 57-59 de *Prose 3*: longue description d'Hélène.

§§ 94-98. Reprise des §§ 60-64 de *Prose 3*: enlèvement d'Hélène, réaction des Grecs.

§§ 99-100. Reprise des §§ 62-63 de *Prose 1*: dialogue entre Pâris et Hélène. Cette partie ne se trouve pas dans *Prose 3*.

§ 101. Conseil des Grecs et décision de punir les Troyens. Pour ce paragraphe, le compilateur se sert de deux passages du *Roman de Troie* (vv. 4773-4802 et 5005-5060).

§§ 102. Reprise du § 66 de *Prose 1*: dialogue entre Ménélas et Agamemnon. Ce paragraphe reprend plus en détail une partie du contenu du paragraphe précédent.

§§ 103-107. Reprise des §§ 65-69 de *Prose 3*: lamentations de Cassandre et d'Hélénos, arrivée de Pâris et d'Hélène à Troie, leur mariage, les fortifications de la ville de Troie; départ du roi *Larne-sius*, père de Briséis, pour aller défendre ses terres. Le § 103 commence par une phrase de jonction entre les paragraphes précédents et suivants ajoutée par le compilateur et qui résume le contenu du § 65 de *Prose 1*.

§ 108. Court paragraphe ajouté par le compilateur pour introduire l'épître d'Œnone en la reliant au mariage de Pâris et Hélène.

§ 109. Épître d'Œnone à Pâris (*Hér.* v).

§ 110. Nouveau paragraphe de transition qui marque le retour au récit «historique». Il est impossible d'en indiquer les sources avec précision.

§§ 111-114. Reprise des §§ 71-90 de *Prose 3*: disparition de Castor et Pollux, rassemblement des rois grecs et leur description.

§§ 115. Reprise des §§ 72-73 de *Prose 1*: description des rois troyens, description des femmes troyennes. Le compilateur déplace le portrait de Briséida à la fin de la description des femmes troyennes, tandis que le *Roman de Troie* et *Prose 1* le plaçaient, seul portrait féminin, à la suite de la description des rois grecs (partie finale du § 71 de *Prose 1*). Le nouveau changement de source est dû au fait que *Prose 3* n'a pas les portraits des Troyens. À partir de cet endroit, avec le début de la guerre, le compilateur abandonne *Prose 3*, qui décrit les batailles de manière très synthétique et personnelle, pour se servir principalement de *Prose 1* et du *Roman de Troie*.

§ 116. Reprise du § 74 de *Prose 1*: rassemblement des navires grecs au port d'Athènes.

§ 117. Origines de la ville d'Athènes. Paragraphe ajouté par le compilateur.

§§ 118-119. Reprise des §§ 75-76 de *Prose 1*: le nombre de navires des Grecs, Agamemnon élu chef de l'armée grecque. Puisque la liste de *Prose 1* est lacunaire, le compilateur la complète grâce à *RTroie 5583-5697*, avec quelques répétitions.

§§ 120-122. Reprise des §§ 77-80 de *Prose 1*: discours d'Agamemnon à ses alliés, consultation de l'oracle de Delphes, rencontre entre Achille et le devin Calchas de Troie au temple d'Apollon, Calchas passe du côté des Grecs. Le § 122 reprend le long commentaire moral du § 80 de *Prose 1* tout en l'abrégeant et en le simplifiant.

§ 123. Conquête de trois châteaux par les Grecs, défaite du roi *Larnesius*, sacrifice à Diane. Dans ce paragraphe, le compilateur regroupe les contenus du § 81 de *Prose 1* (la conquête du château de Ténédos), du § 92 de *Prose 3* (l'épisode du roi *Larnesius*, inspiré de l'expédition d'Achille en Mysie) et de *RTroie 5928-6000* (le sacrifice à Diane et la conquête d'un château sans nom).

§§ 124-126. Mise en prose de *RTroie 6073-6510*: nouveau conseil des Grecs et discours d'Agamemnon, ambassade d'Ulysse et Diomède à Troie et demande de restitution d'Hélène, réponse du roi Priam et réaction de Diomède. Il est possible que le compilateur ait également exploité les §§ 82-85 de *Prose 1*.

§ 127. Mise en prose de *RTroie 6511-6657*: expédition d'Achille et Télèphe en Mysie. Il s'agit du même épisode qui avait été raconté au § 123 suivant la version de *Prose 3*. Ce récit est donc répété deux fois, bien qu'avec des variantes, à peu de distance.

§ 128. Mise en prose de *RTroie 6658-6892*: liste des alliés du roi Priam.

§ 129. Reprise du § 90 de *Prose 1*: organisation de l'armée troyenne, Hector nommé chef.

§ 130. Épître de Laodamie à Protésilas (*Hér. XII*). Cette lettre est insérée correctement avant le début des batailles, puisque Protésilas est le premier prince grec à perdre la vie: sa mort sera racontée au § 133.

§§ 131-132. Reprise des §§ 91-93 de *Prose 1*: arrivée tardive de Palamède à Ténédos et son incitation à la bataille.

§§ 133-138. Mise en prose de *RTroie* 7105-7664: première bataille, exploits de Palamède, mort de Protésilas, établissement du campement grec, conseil de guerre des Grecs. Au § 138, le compilateur ajoute un passage absent du *Roman de Troie* qui raconte la surprise des Grecs face à la puissance de Troie et à l'étendue de son armée.

§§ 139-150. Mise en prose de *RTroie* 7665-8164: deuxième bataille, description détaillée de l'organisation de l'armée troyenne, division en escadrons avec leurs chefs désignés, noms des fils bâtards du roi Priam. Pour le texte du § 140, le compilateur suit exceptionnellement le § 99 de *Prose 1*. La liste des bâtards (§ 149), qui avait déjà été anticipée au § 58, est répétée ici d'après le *Roman de Troie*. Les deux listes présentent quelques divergences.

§ 151. Reprise du § 102 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 8193-8328: deuxième bataille, organisation de l'armée grecque, division en escadrons avec leurs chefs désignés. Le compilateur suit le début du § 102 de *Prose 1* pour passer ensuite à une mise en prose autonome du *Roman de Troie*, tout en continuant à recourir à de quelques leçons de *Prose 1*. Cette description est beaucoup plus synthétique que celle de l'armée troyenne.

§ 152. Reprise du § 96 de *Prose 3*: deuxième bataille, Patrocle veut affronter Hector. Ce paragraphe introduit en quelque sorte l'épisode de la mort de Patrocle. Tout en s'inspirant de *Prose 3*, le compilateur propose un texte assez personnel. Le contenu de ce paragraphe ne se trouve en tout cas ni dans le *Roman de Troie*, ni dans les autres versions en prose.

§§ 153-156. Mise en prose de *RTroie* 8329-8626: deuxième bataille, Hector tue Patrocle et veut s'emparer de ses armes, Mérian essaie de l'en empêcher, mêlée générale.

§§ 157-159. Reprise du § 105 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 8627-8890: combats divers, harangue de Ménélas aux Grecs. Dans ce paragraphe, le compilateur se sert en même temps de *Prose 1* et du roman en vers.

§§ 160-167. Mise en prose de *RTroie* 8891-9280: deuxième bataille, poursuite des combats, exploits d'Hector, mort de Cassibilant fils bâtard du roi Priam, Fion et son char.

§§ 168-171. Mise en prose de *RTroie* 9227-9738: deuxième bataille, exploits d'Hector, d'Ajax et d'Ulysse.

§ 172. Reprise du § 109 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 9739-9989: exploits de Thoas et d'Hector, dialogue entre Hector et le roi Priam. La première partie de ce paragraphe reprend assez librement le § 109 de *Prose 1*, ensuite le compilateur revient au *Roman de Troie*.

§§ 173-175. Mise en prose de *RTroie* 9873-10124: deuxième bataille, exploits d'Hector et d'Ajax, Hector tue Mérion.

§ 176. Reprise du § 112 de *Prose 1*: rencontre entre Hector et son cousin Ajax fils de Télamon, fin de la deuxième bataille.

§ 177. Reprise du § 113 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie* 10225-10270: les femmes déshabillent Hector blessé et épuisé, visite du roi Priam. La première partie de ce paragraphe suit toujours *Prose 1*, puis le compilateur passe progressivement au *Roman de Troie*.

§ 178. Mise en prose de *RTroie* 10271-10303: repos des guerriers et discussions des dames. La deuxième partie de ce paragraphe est un ajout du compilateur, qui profite de la pause dans l'action pour reprendre des questions introduites dans les paragraphes précédents: il se réfère à la harangue de Palamède du § 132, il explique ce qui est advenu des alliés des Grecs arrivés par voie terrestre (dont il avait parlé dans un ajout précédent, au § 119.1) et il termine en parlant de l'impossibilité d'assiéger la ville de Troie.

§§ 179-183. Mise en prose de *RTroie* 10304-10470: proclamation des trêves, Achille pleure Patrocle et promet de le venger, les morts sont ensevelis, nouvelle lamentation de Cassandre.

§ 184. Épître d'Ariane à Thésée (*Hér. x*). La lettre est insérée à hauteur de la pause entre deux batailles, comme c'est souvent le cas. Cette épître ovidienne n'a pas de lien avec la guerre de Troie, mais Thésée est l'un des guerriers dont le nom est à plusieurs reprises ajouté par le compilateur.

§ 185. Reprise du § 115 de *Prose 1*: Palamède conteste l'autorité d'Agamemnon.

§§ 186-187. Mise en prose de *RTroie* 10561-10740: troisième bataille, les dames regardent la mêlée, premier combat entre Hector et Achille.

§§ 188-189. Reprise des §§ 117-118 de *Prose 1*: troisième bataille, exploits de Troilus et Diomède, mort de Prothénor, conseil des Grecs et discours d'Agamemnon contre Hector.

§ 190. Épître de Phyllis à Démophon (*Hér. II*). Encore une fois, la lettre marque une pause entre les combats. Démophon a effectivement participé à la guerre de Troie, mais son histoire d'amour avec Phyllis a eu lieu après la guerre.

§ 191. Nouvel ajout du compilateur qui reprend le fil du § 178: les renforts arrivés par voie terrestre intègrent l'armée grecque.

§§ 192-196. Mise en prose de *RTroie 11097-11580*: quatrième bataille, deuxième combat entre Hector et Achille, Télamon blessé et Thoas capturé. Tout en suivant principalement le *Roman de Troie*, le compilateur ne renonce pas à se servir de *Prose 1*; en particulier, il insère à la fin du § 194 la partie finale du § 119 de *Prose 1* et au début du § 195 la partie initiale du § 120.

§§ 197-201. Reprise des §§ 122-127 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie 11581-11994*: quatrième bataille, Ménélas blessé, fin des combats, les dames déshabillent les guerriers; dialogues entre Pâris, Hélène et Hector; conseil des Troyens et débat sur le sort du roi Thoas; visite aux dames dans la Chambre de Beautés, discours de la reine Hécube, deuil pour la mort de Dorcalus, fils bâtard du roi Priam. Si le compilateur mêle les deux sources, le texte de *Prose 1* reprend progressivement de l'importance, en particulier à partir du § 199, qui contient le discours d'Hécube; la première partie du § 200 dérive du § 127 de *Prose 1*, mais le compilateur n'en retient pas la partie morale et revient au roman en vers, car le contenu des vv. 11931-11958 ne se trouve pas dans *Prose 1*.

§ 202. Épître de Pâris à *Turidaridi* (*Hér. XVI*). La lettre ovidienne de Pâris à Hélène est adressée par le compilateur à une autre dame, qui, d'après la rubrique, serait l'amie de Pâris, et contient des jugements peu flatteurs sur Hélène. Comme d'habitude, l'épître sert à marquer une pause entre deux batailles.

§ 203. Mise en prose de *RTroie 6807-6852* et *6893-6906*: le compilateur reprend ici la description d'un allié des Troyens qu'il n'avait pas décrit au § 128. Il s'agit de Pistropheus, roi d'Alizonie, bien que la description dérive plutôt de celle de Philéménis, roi de Paflagonie. Ce déplacement est justifié par le fait que dans l'armée de Pistropheus se trouve le sagitaire, qui aura un rôle important dans la cinquième bataille.

§§ 204-205. Mise en prose de *RTroie* 11995-12336 et reprise du § 128 de *Prose I*: cinquième bataille, exploits d'Hector. La base de ces paragraphes est fournie par une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*, mais le compilateur reprend également quelques parties du § 128 de *Prose I*, en particulier au § 205.

§ 206. Reprise du § 129 de *Prose I*: cinquième bataille, description et exploits du sagittaire.

§ 207. Reprise du § 130 de *Prose I* et mise en prose de *RTroie* 12485-12496: Diomède tue le sagittaire. La première partie de ce paragraphe reprend la première partie du § 130 de *Prose I*, tandis que la deuxième se rapproche plutôt du roman en vers.

§§ 208-209. Mise en prose de *RTroie* 12497-12682: suite et fin de la cinquième bataille, nouveau combat entre Hector et Achille, Anténor est capturé par les Grecs, conseils des Grecs et des Troyens et décision d'échanger les prisonniers.

§ 210. L'épître de *Lacena* à Pâris (*Hér.* xvii). Dans ce cas aussi, la lettre ovidienne – à nouveau insérée dans la pause entre deux batailles – n'est pas attribuée à Hélène, mais à une femme différente.

§§ 211-212. Mise en prose de *RTroie* 12683-13050 et reprise du § 133 de *Prose I*: sixième bataille (qui correspond aux sixième et septième batailles du *Roman de Troie*), Calchas réconforte les Grecs, Ulysse et Diomède sont envoyés requérir une trêve, rencontre avec Dolon. La base de ces paragraphes est constituée d'une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*, mais le compilateur reprend également quelques parties du § 133 de *Prose I*.

§§ 213-217. Reprise des §§ 134-137 de *Prose I*: échange des prisonniers Thoas et Anténor, Calchas demande sa fille Briséida aux Troyens, entrevue d'Hector et d'Achille, dialogue entre les deux héros.

§ 218. Reprise du § 138 de *Prose I* et mise en prose de *RTroie* 13333-13409: Troïlus et Briséida, Troïlus attristé par le départ imminent de sa bien-aimée Briséida, monologue de Briséida, description du manteau de Briséida, commentaire moral sur la volubilité des femmes. L'histoire de Troïlus et Briséida est racontée d'après *Prose I*, dont le compilateur conserve aussi le commentaire moral, mais la description du manteau de Briséida, qui ne se trouve pas dans *Prose I*, est récupérée à partir du roman en vers.

§§ 219-221. Reprise des §§ 139-143 de *Prose 1*: promesse de fidélité de Briséida à Troïlus, Briséida remise aux Grecs, Diomède déclare son amour à la jeune fille, réponse de Briséida.

§§ 222-224. Reprise des §§ 144-146 de *Prose 1*: Calchas accueille Briséida, dialogue entre le père et la fille, commentaire sur l'infidélité de Briséida.

§ 225. Épître de Phèdre à Hippolyte (*Hér. iv*). La lettre ovidienne conclut un triptyque consacré à l'amour, après l'épître d'Hélène à Pâris et l'histoire de Briséida.

§§ 226-230. Mise en prose de *RTroie 13867-14396*: septième bataille (qui correspond à la huitième dans le *Roman de Troie*), exploits d'Hector, combat entre Achille et Hector, dialogue entre les deux, combat entre Diomède et Troïlus, Diomède s'empare du cheval de Troïlus et le fait apporter à Briséida, réponse de Briséida. Le compilateur commence le § 226 en suivant le § 147 de *Prose 1*, puis passe au roman en vers. Curieusement, le discours de Briséida du § 228 reprend le § 129 de *Prose 3*.

§§ 230-232. Reprise des §§ 150-151 de *Prose 1* et mise en prose de *RTroie 14397-14630*: fin de la septième bataille, requête de trêves, le médecin Brot soigne les blessures d'Hector, beauté d'Hélène et de Polyxène. Le § 230 commence en suivant le *Roman de Troie* et continue en reprenant le § 150 de *Prose 1*; le § 231 reprend la première partie du § 151 de *Prose 1*; le § 232 se rapproche du roman en vers.

§§ 233-237. Mise en prose de *RTroie 14631-14976*: Hector soigné dans la Chambre de Beautés, description de la Chambre de Beautés et de ses automates, description du lit d'Hector, Pâris à la chasse. La Chambre de Beautés avait déjà été décrite au § 62 d'après *Prose 3*; cette nouvelle description est reprise du roman en vers, car *Prose 1* n'en offre qu'une version très abrégée.

§ 238. Reprise des §§ 151-152 de *Prose 1*: Diomède en proie à la maladie d'amour, Briséida voudrait lui rendre le cheval de Troïlus, Diomède refuse. Après la description de la Chambre de Beautés, le compilateur revient à *Prose 1*, à partir de la seconde partie du § 151.

§§ 239-243. Reprise des §§ 153-158 de *Prose 1* et des §§ 135 et 138 de *Prose 3*, mise en prose de *RTroie 15187-15604*: trêves pour ensevelir les morts; huitième bataille (qui correspond aux neuviè-

me et dixième batailles du *Roman de Troie*), songe prémonitoire d'Andromaque, prière d'Andromaque à Hector, Hector retenu par le roi Priam, colère d'Hector, Hector se prépare à la bataille, nouvelle supplication d'Andromaque à Hector, décision définitive du roi Priam, Hector accepte malgré lui de ne pas combattre. Cette bataille est l'épisode central du *Roman de Troie*, construit de manière très dramatique à travers un climax qui conduit à la mort d'Hector. Conscient de l'importance du passage, le compilateur de *Prose 5* met à contribution toutes les sources à sa disposition. Il est impossible de suivre dans les détails le travail du compilateur; je me limiterai donc à indiquer les sources principales de chaque paragraphe. Le § 239 reprend le roman en vers; le § 240 suit en principe les §§ 154 et 155 de *Prose 1*, mais le discours d'Hector à Andromaque dépend plutôt du § 135 de *Prose 3*; le § 241 s'appuie sur le roman en vers, mais avec la contribution du § 156 de *Prose 1* et de la première partie du § 138 de *Prose 3*; le § 242 reprend assez fidèlement la seconde partie du § 138 de *Prose 3*; le § 243 est plutôt proche du § 158 de *Prose 1*.

§§ 244-248. Mise en prose de *RTroie* 15605-16120, reprise des §§ 161-163 de *Prose 1* et des §§ 141-142 et 146 de *Prose 3*: début de la bataille, nouveau combat entre Troïlus et Diomède, exploits de Troïlus, exploits d'Achille, Achille tue Margariton fils bâtard du roi Priam, rage impuissante d'Hector, les Grecs profitent de l'absence d'Hector et envahissent les fortifications de la ville, Hector se jette dans la mêlée, les Troyens reprennent vigueur grâce à la présence d'Hector. Pour le § 244, le compilateur revient au roman en vers; le § 245 est plutôt basé sur les §§ 141-142 de *Prose 3*; le § 246 mêle le § 161 de *Prose 1* et le roman en vers; pour le § 247, toutes les sources sont exploitées; enfin, le § 248 commence en suivant le § 162 de *Prose 1* mais se rapproche du roman en vers pour la partie finale.

§§ 249-250. Mise en prose de *RTroie* 16121-16316, reprise des §§ 164-165 de *Prose 1* et du § 148 de *Prose 3*: Hector tue Polibetès et essaie de s'emparer de ses armes, Achille tue Hector «par derrière», désespoir des Troyens, Memnon se jette contre Achille pour venger Hector, Achille est blessé par Memnon. Dans ces deux paragraphes, le compilateur fait preuve d'une attention minutieuse envers ses trois sources, sans qu'il soit impossible de préciser davantage; la base du récit est en tout cas une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*. Au milieu du § 250, le compilateur ajou-

te un développement de la réaction de Memnon à la mort d'Hector, qui lui permet de rappeler que le fils aîné du roi Priam a été frappé par derrière et non dans un combat loyal.

§§ 251-254. Mise en prose de *RTroie* 16317-16574: le corps d'Hector est ramené dans la ville, deuil des Troyens et des Troyennes, deuil du roi Priam, de Pâris, de Troïlus, de la reine Hécube, d'Andromaque, d'Hélène et de Polyxène, le corps d'Hector est préparé pour les funérailles et veillé pendant la nuit. Ces paragraphes sont principalement fondés sur une nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*; seule la partie contenant le discours d'Hécube et le deuil des femmes (§ 253) est plutôt reprise du § 167 de *Prose I*.

§ 255. Mise en prose de *RTroie* 16575-16858 et reprise des §§ 168-169 de *Prose I*: conseil des Grecs et requête de trêves, les morts sont ensevelis, description du tombeau et du monument funéraire d'Hector. Dans ce paragraphe, le compilateur alterne entre ses deux sources.

§§ 256-258. Reprise des §§ 170-173 de *Prose I*: conseil des Grecs, Palamède n'accepte pas l'autorité d'Agamemnon, réponse de celui-ci, Palamède élu chef de l'armée grecque à sa place; le roi Priam exhorte les Troyens à venger Hector.

§§ 259-262. Mise en prose de *RTroie* 17081-17408 et reprise des §§ 174-176 de *Prose I*: neuvième bataille (qui correspond à la onzième du *Roman de Troie*), le roi Priam participe aux combats, exploits de Palamède et du roi Priam, mort du roi de Perse, requête de trêves. La première partie du § 259 se fonde plutôt sur le roman en vers, tandis que la seconde partie est proche de la seconde partie du § 174 de *Prose I*; aux §§ 260-261, les deux sources sont exploitées parallèlement; le § 262 se rapproche à nouveau du § 176 de *Prose I*.

§ 263. Épître de Briséis à Achille (*Hér. III*). Cette lettre ovidienne est insérée juste avant l'épisode d'Achille amoureux de Polyxène, en guise d'introduction.

§ 264. Reprise du § 177 de *Prose I*: disette chez les Grecs, Palamède envoie Agamemnon chercher du ravitaillement, les Grecs réparent les navires et les Troyens, les murs de la ville. Ce paragraphe commence avec une digression morale typique de *Prose I*; au milieu, le compilateur reprend le contenu de *RTroie* 17430-17462.

§§ 265-268. Reprise des §§ 178-181 de *Prose I*: Grecs et Troyens participent aux célébrations de l'anniversaire de la mort

d’Hector, Achille voit Polyxène et tombe amoureux de la jeune fille, description de Polyxène, monologue d’Achille amoureux.

§§ 269-271. Reprise des §§ 182-186 de *Prose 1*: Achille envoie un messager à la reine Hécube pour demander la main de Polyxène en promettant de faire cesser la guerre, réponse de la reine Hécube qui promet d’en parler au roi Priam, retour du messager, Hécube parle au roi Priam, le messager d’Achille revient chercher la réponse.

§ 272. Reprise des §§ 187-188 de *Prose 1* et du § 167 de *Prose 3*: le roi Priam exprime des objections à la proposition d’Achille, mais y consent à condition que les Grecs se retirent. Si le paragraphe commence en suivant le début du § 187 de *Prose 1*, le compilateur passe rapidement au texte de *Prose 3*, estimant probablement le récit de *Prose 1* trop synthétique. La dernière partie du paragraphe reprend *Prose 1*.

§§ 273-274. Reprise des §§ 189-191 de *Prose 1*: la reine Hécube donne la réponse du roi Priam au messager, qui la transmet à Achille, très troublé par son sentiment; deuxième monologue d’Achille amoureux; sa joie à la réponse du messager.

§§ 275-279. Reprise des §§ 192-197 de *Prose 1*: Achille convoque un conseil des Grecs et exprime sa position contre la guerre, les réactions négatives de Thoas et Ménesthée, débat et décision de refuser la proposition d’Achille, Achille décide de ne plus participer aux batailles et défend à son armée de le faire.

§§ 280-281. Reprise des §§ 198-199 de *Prose 1*: commentaire moral sur la folie d’amour, les sages qui ont succombé à amour, la position d’Achille reste inchangée.

§§ 282-284. Reprise des §§ 200-203 de *Prose 1*: dixième bataille (qui correspond à la douzième du *Roman de Troie*), exploits d’Ajax fils de Télamon, Déiphobe blessé à mort par Palamède demande à son frère Pâris de le venger, plainte de Pâris. Dans ces paragraphes, la fidélité du compilateur au texte de *Prose 1* n’est pas absolue et on retrouve plusieurs formes dérivées du roman en vers. Le bref discours de Déiphobe au § 282, par exemple, est absent de *Prose 1* et correspond à *RTroie* 18617-18624.

§ 285. Reprise du § 204 de *Prose 1*, suivie de la mise en prose de *RTroie* 18784-18847 et de la reprise des §§ 187-190 de *Prose 3*: dixième bataille, exploits de Palamède, Pâris tue Palamède d’une flèche, les Troyens prennent le dessus et envahissent le campement

des Grecs, Pâris et Troïlus brûlent les navires, exploits d'Ajax fils de Télamon, Achille accusé de trahison, Ajax fils de Télamon sollicite le retour d'Achille au combat, indifférence d'Achille, mort de Déiphobe. Dans ce très long paragraphe, le compilateur exploite pour la dernière fois toutes ses sources. Après avoir repris au début la première partie du § 204 de *Prose 1*, le compilateur passe rapidement au roman en vers, bien que l'épisode de la mort de Palamède se rapproche encore une fois du § 205 de *Prose 1*. Après cet épisode, tout en gardant les yeux sur son modèle du roman en vers, le compilateur passe à *Prose 3*, qui deviendra bientôt la source principale, sinon unique, de son récit. La phrase finale du paragraphe reprend par contre la première partie du § 207 de *Prose 1*, dont la suite sera reprise après l'épître de Léandre.

§ 286. Épître de Léandre à Héro (*Hér. xviii*). Le nom de Léandre, qui n'a aucun lien avec la guerre de Troie, est ajouté par le compilateur parmi les guerriers grecs pour justifier l'insertion de cette lettre ovidienne.

§ 287. Reprise des §§ 207-208 de *Prose 1*: conseil des Grecs, discours de Nestor, Agamemnon élu chef de l'armée grecque. Il s'agit d'un paragraphe de transition entre deux batailles qui commence par la reprise de la seconde partie du § 207 de *Prose 1*. À partir de ce point, le compilateur revient presque définitivement à *Prose 3*, dont la seconde partie est beaucoup plus fidèle au texte du roman en vers.

§ 288. Reprise des §§ 193-196 de *Prose 3*: onzième bataille (qui correspond à la treizième du *Roman de Troie*), les combats se déroulent toujours à proximité du campement des Grecs, exploits de Troïlus, requête de trêves. Le début du paragraphe reprend le roman en vers, mais le compilateur passe rapidement au texte de *Prose 3*. La partie finale semble mêler le § 196 de *Prose 3* au § 214\* de *Prose 1*.

§§ 289-290. Reprise des §§ 215\*-217\* de *Prose 1* suivis de la reprise du § 199 de *Prose 3*: ambassade de Nestor, Ulysse et Diomède auprès d'Achille pour le convaincre de reprendre les armes; Achille toujours en proie à la maladie d'amour, discours et exhortation d'Ulysse. La seconde partie du discours d'Ulysse est reprise du texte de *Prose 3*.

§§ 291-295. Reprise des §§ 200-205 de *Prose 3*, suivis de la reprise du § 222\* de *Prose 1*: réponse négative d'Achille à Ulysse,

discours de Nestor et réponse d'Achille, colère de Diomède et réponse d'Achille, conclusion de Nestor; les messagers communiquent à Agamemnon les résultats de leur ambassade. La partie du § 295 suivant le discours de Nestor est reprise de *Prose 1*.

§§ 296-299. Reprise des §§ 206-210 de *Prose 3*: conseil des Grecs, Agamemnon fait le point sur la situation, intervention de Ménélas en faveur de la poursuite de la guerre, réaction d'Ulysse et Diomède, Calchas rassure les Grecs.

§§ 300-302. Mise en prose de *RTroie 19955-20156*: douzième bataille (qui correspond aux quatorzième et quinzième batailles du *Roman de Troie*), exploits de Troïlus, combat entre Troïlus et Diomède, Diomède grièvement blessé, Troïlus blesse Agamemnon. Pour la description de la bataille, le compilateur préfère toujours s'appuyer sur le roman en vers, les autres mises en prose étant assez synthétiques, mais ne renonce pas à consulter *Prose 3* et même le § 229\* de *Prose 1*.

§§ 303-305. Reprise des §§ 216-218 de *Prose 3*: requête de trêves, Briséida visite Diomède blessé, monologue de Briséida qui accorde définitivement son amour à Diomède.

§ 306. Épître de Héro à Léandre (*Hér. xix*). La lettre ovidienne est à nouveau insérée de manière à créer un diptyque consacré à l'amour, avec le monologue de Briséida qui la précède.

§§ 307-311. Reprise des §§ 219-225 de *Prose 3*: nouvelle ambassade d'Agamemnon et Memnon auprès d'Achille, Achille consent à faire combattre son armée, treizième bataille (qui correspond à la seizième du *Roman de Troie*), exploits de Troïlus et victoire des Troyens, discours d'Hécube à Troïlus, Troïlus se plaint de la trahison de Briséida, dialogue intérieur d'Achille et d'Amour. Pour le § 307, le compilateur se sert également de *RTroie 20341-20414*.

§§ 312-313. Reprise des §§ 226-227 de *Prose 3*: quatorzième bataille (qui correspond à la dix-septième du *Roman de Troie*), nouveaux exploits de Troïlus, tourment intérieur d'Achille déchiré entre la maladie d'amour et le désir de reprendre les armes. Cette bataille est très abrégée dans *Prose 3*, mais le compilateur ne renonce pas à exploiter le roman en vers.

§§ 314-318. Reprise des §§ 228-234 de *Prose 3*: quinzième bataille (qui correspond à la dix-huitième du *Roman de Troie*), les exploits de Troïlus mettent les Grecs en déroute, les hommes

d'Achille font appel à leur chef, Achille reprend les armes et entre dans la mêlée, Achille blessé; dialogue entre Priam et Hécube à propos du retour d'Achille sur le champ de bataille, tristesse de Polyxène.

§ 319. Épître de Canacé à Macarée (*Hér. xi*). La lettre ovidienne suit le court paragraphe qui fait le point sur la situation de l'amour d'Achille pour Polyxène. Le nom de Macarée est ajouté par le compilateur parmi les guerriers Grecs.

§§ 320-322. Reprise des §§ 235-237 de *Prose 3*: seizième bataille (qui correspond à la première partie de la dix-neuvième dans le *Roman de Troie*), Achille incite les siens contre Troïlus, Achille tue Troïlus et le fait traîner par son cheval, intervention de Memnon et son discours contre Achille.

§§ 323-326. Reprise des §§ 238-241 de *Prose 3*, suivis de la mise en prose de *RTroie 21818-21837*: dix-septième bataille (qui correspond à la deuxième partie de la dix-neuvième dans le *Roman de Troie*), Achille affronte Memnon et le tue, désespoir des Troyens qui s'enferment dans la ville, deuil sur la mort de Troïlus et Memnon, complainte de la reine Hécube, requête de trêves, funérailles de Memnon et Troïlus. La dernière partie du § 326, consacrée aux funérailles de Memnon et Troïlus, est reprise du roman en vers.

§§ 327-331. Reprise des §§ 242-248 de *Prose 3*: Hécube demande à Pâris de préparer une embuscade pour tuer Achille, dialogue entre Hécube et Pâris; Hécube envoie un messager pour donner rendez-vous à Achille en feignant de vouloir organiser son mariage avec Polyxène, Achille accepte.

§§ 332-336. Reprise des §§ 249-254 de *Prose 3*: Pâris prépare son embuscade au temple d'Apollon; Achille obnubilé par l'amour ne voit pas le danger et se présente au rendez-vous accompagné du jeune Antiloque, Achille et Antiloque sont tués après une lutte acharnée; deuil des Grecs et joie des Troyens, Hélénos fait rendre les corps d'Achille et d'Antiloque aux Grecs. La phrase finale du § 332 est reprise de *RTroie 22136-22143*.

§§ 337-341. Reprise des §§ 255-259 de *Prose 3*: requête de trêves et funérailles d'Achille, description de son monument funéraire, conseil des Grecs et consultation des oracles, les oracles invitent les Grecs à aller chercher le fils d'Achille, Ajax fils de Télamon parle de Néoptolème également appelé Pyrrhus, Ménélas part le chercher.

§§ 342-346. Reprise des §§ 260-265: dix-huitième bataille (qui correspond à la vingtième du *Roman de Troie*), exploits de Pâris et d'Ajax, Pâris blesse Ajax d'une flèche; avant de mourir, Ajax tue Pâris au corps à corps, désespoir et fuite des Troyens, les Grecs assiègent la ville de Troie. Pour les §§ 342-344, le compilateur exploite à nouveau le roman en vers à côté de *Prose 3*.

§§ 347-349. Reprise des §§ 266-270 de *Prose 3*: deuil des Troyens sur le corps de Pâris, complainte d'Hélène, funérailles de Pâris; la ville est bien protégée et les Troyens attendent des renforts.

§§ 350-354. Reprise des §§ 271-279 de *Prose 3*: digression sur la géographie du monde et en particulier de l'Orient; description de l'Amazonie, de ses habitantes et de leurs coutumes, la reine des Amazones Penthésilée vient au secours des Troyens, joie des Troyens, deuil de Penthésilée sur la mort d'Hector.

§§ 355-358. Reprise des §§ 280-285 de *Prose 3*: dix-neuvième bataille (qui correspond à la vingt-et-unième du *Roman de Troie*), exploits de Philemenis et de Penthésilée, combat entre Penthésilée et Diomède, victoire des Troyens et leur joie pour la contribution de Penthésilée. Dans la dernière partie du § 358, le compilateur reprend quelques leçons du *Roman de Troie*.

§§ 359-360. Reprise des §§ 286-287 de *Prose 3* et mise en prose de *RTroie* 23779-23824: vingtième bataille (qui correspond à la première partie de la vingt-deuxième dans le *Roman de Troie*), nouveaux exploits de Penthésilée, retour de Ménélas avec Pyrrhus. Dans ces paragraphes, le compilateur mêle *Prose 3* et le roman en vers.

§§ 361-363. Reprise des §§ 287-292 de *Prose 3*: vingt-et-unième bataille (qui correspond à la seconde partie de la vingt-deuxième dans le *Roman de Troie*), exploits de Penthésilée et de Pyrrhus, combat et dialogue entre Penthésilée et Pyrrhus. Au § 363, à hauteur du dialogue entre Penthésilée et Pyrrhus qui se trouve au milieu du § 291 de *Prose 3*, le compilateur ajoute un développement sur la déloyauté d'Achille et sur le désir de Penthésilée de venger Hector.

§ 364. Reprise des §§ 293-295 de *Prose 3*, avec une longue insertion du compilateur: vingt-deuxième et dernière bataille (qui correspond à la vingt-troisième bataille du *Roman de Troie*), combat entre Penthésilée et Pyrrhus, Pyrrhus tue Penthésilée, réaction

de l'amazone Ortie, Pyrrhus tue Ortie, désespoir des Troyens et repli dans la ville, les Grecs intensifient le siège de Troie. Dans cette dernière bataille, le compilateur se sert à nouveau du roman en vers. À la fin du § 293 de *Prose 3*, après la mort de Penthésilée, il ajoute un long passage concernant l'amazone Ortie qui ne se trouve pas dans les sources.

§ 365. Reprise du § 296 de *Prose 3*: annonce de la conclusion des batailles et anticipation des événements futurs d'après Dictys.

§ 366. Reprise du § 297 de *Prose 3*: deuil sur la mort de Penthésilée, les Grecs jettent le corps de Penthésilée dans le fleuve Scamandre.

§§ 367-372. Reprise des §§ 298-306 de *Prose 3*: Anténor, Énée, Anchise et Polydamas demandent au roi Priam de rendre Hélène aux Grecs et de mettre fin à la guerre, discours d'Anténor et réponse d'Amphimaque fils du roi Priam, le roi Priam rappelle le rôle joué par Anténor au début de la guerre; le roi Priam organise avec Amphimaque un piège pour tuer les traîtres, mais ces derniers découvrent le plan et prennent leurs précautions.

§§ 373-376. Reprise des §§ 307-311 de *Prose 3*: conseil des Troyens, le roi Priam consent à envoyer Anténor chez les Grecs pour des pourparlers de paix, discours d'Anténor aux Grecs; Agamemnon, Idoménée, Ulysse et Diomède sont désignés par les Grecs pour traiter des conditions de la paix; les quatre Grecs et Anténor discutent la trahison de la ville, Anténor se fait remettre le corps de Penthésilée, Anténor rentre à Troie avec Talthybius en tant que garant de la paix.

§§ 377-382. Reprise des §§ 312-319 de *Prose 3*: Talthybius accueilli par Anténor, conseil des Troyens, discours d'Anténor qui propose de payer la paix avec le trésor de la ville, plainte de Priam et son départ, les corps des morts sont ensevelis, celui de Penthésilée est récupéré, Hélène prie Anténor d'intercéder pour elle auprès des Grecs.

§§ 383-387. Reprise des §§ 320-329 de *Prose 3*: Ulysse et Diomède vont à Troie pour traiter la paix, le conseil des Troyens, Anténor parle du Palladion et de la *banière* de Pallas qui garantissent l'invincibilité de la ville, Ulysse et Diomède demandent le Palladion à Anténor, Anténor transmet aux Troyens le prix demandé pour la paix; les sacrifices des Troyens sont refusés par les dieux, un aigle dépose les offrandes dans les navires des Grecs,

Hécube demande à Cassandre la signification de ces événements, Cassandre suggère de déposer les sacrifices près du tombeau d'Hector. Le passage sur la *baniere* à la fin du § 384 est un ajout du compilateur cohérent avec l'introduction de cet objet au § 86.

§§ 388-391. Reprise des §§ 330-337 de *Prose 3*: Anténor convainc Thoas de lui remettre le Palladion et le fait donner à Ulysse, conseil des Grecs, Ulysse assure aux traîtres qu'ils auront leur récompense, construction du cheval de bois, les alliés du roi Priam quittent Troie, Philémonis se charge de faire ensevelir le corps de Penthésilée.

§§ 392-395. Reprise des §§ 338-343 de *Prose 3*: Grecs et Troyens s'engagent à respecter les accords, Priam intercède en faveur d'Hélène auprès des Grecs, les Grecs présentent le don du cheval de bois, le cheval est rempli de guerriers grecs, les murs et les portes de Troie sont abattus pour faire entrer le cheval, les Troyens remettent aux Grecs le trésor demandé, les Grecs font mine de partir pour Ténédos et reviennent à Troie pendant la nuit. Le passage du § 393 qui traite de la construction du cheval de bois et des guerriers qui se trouvent à l'intérieur est un ajout du compilateur inséré entre les §§ 340 et 341 de *Prose 3*.

§§ 396-398. Reprise des §§ 344-349 de *Prose 3*: les Grecs entrent dans la ville grâce aux murs abattus, les guerriers sortent du cheval et commencent la mise à sac, le massacre dure toute la nuit, des Troyens quittent la ville pour se réfugier dans les montagnes et les villages voisins; le lendemain, les Grecs attaquent le château d'Ilion, Pyrrhus tue le roi Priam devant l'autel d'Apollon, Hécube et Polyxène s'enfuient par les souterrains du château, Énée se repente de sa trahison et cache Polyxène; Amphimaque est tué, Ajax fils de Télamon empêche qu'Hécube et Cassandre soient tuées; le château d'Ilion est abattu et la ville de Troie est incendiée. Les passages sur les guerriers qui sortent du cheval de bois et sur la fuite des habitants de Troie dans les montagnes et les villages voisins sont ajoutés par le compilateur au § 396, ainsi que les passages sur la repentance d'Énée et la mort d'Amphimaque, cette fois au sein du § 398.

§§ 399-403. Reprise des §§ 350-362 de *Prose 3*: conseil des Grecs, les traîtres sont récompensés, débat sur le sort d'Hélène, Anténor demande aux Grecs d'épargner Hélénos et Andromaque, Pyrrhus prend avec soi les fils d'Hector et Andromaque, la mer agitée empêche le départ des Grecs, la mort d'Achille doit être

vengée pour l'apaiser, Pyrrhus et Anténor cherchent et trouvent Polyxène, discours de Polyxène, Pyrrhus coupe la tête à Polyxène sur le tombeau d'Achille; Hécube est lapidée.

§§ 404-409. Reprise des §§ 363-372 de *Prose 3*: conseil des Grecs et dispute pour le Palladion, discours d'Ulysse, réponse d'Ajax fils de Télamon, Agamemnon et Ménélas donnent le Palladion à Ulysse, colère et menaces d'Ajax, Ajax est tué pendant la nuit, fuite d'Ulysse.

§§ 410-414. Reprise des §§ 373-380 de *Prose 3*: deuil et prophéties de Cassandre, deuil des Grecs pour Ajax fils de Télamon, départ d'Agamemnon et de Ménélas, les fils d'Ajax, départ des Grecs, les morts de la guerre de Troie. La liste de ceux-ci est ajoutée par le compilateur d'après le § 582 de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.

§§ 415-417. Reprise des §§ 380-384 de *Prose 3*: départ d'Énée et d'Anténor, Anténor fonde la ville de Corcire Manalan au bord de la mer Adriatique.

§ 418. Reprise du § 583 de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*: référence aux chroniques de Darès et Dictys.

§§ 419-423. Reprise des §§ 385-394 de *Prose 3*: retour des Grecs, tempête et naufrage, ruse d'Ulysse contre Palamède, Ulysse et Diomède tuent Palamède.

§§ 424-429. Reprise des §§ 395-404 de *Prose 3*: vengeance de Nauplius, père de Palamède, contre les Grecs, destruction des navires, calomnies contre Diomède et Agamemnon, Ægialé refuse d'accueillir Diomède son mari et le chasse; Agamemnon est tué par Égisthe, l'amant de sa femme Clytemnestre; Talthybius confie Oreste, fils d'Agamemnon, à Idoménée; Diomède exilé s'en va à Salerne.

§§ 430-432. Reprise des §§ 405-407 de *Prose 3*: conseil de Nestor à Démophon et Sanias, Diomède vient au secours d'Énée et se réconcilie avec Ægialé, Énée quitte Troie et arrive en Italie, les Grecs rappellent leurs seigneurs légitimes.

§§ 433-437. Reprise des §§ 408-418 de *Prose 3*: Oreste fait chevalier veut aller combattre Égisthe pour venger son père, il conquiert Mycènes et tue sa mère Clytemnestre, puis affronte Égisthe et le tue; Ménélas endeuillé pour la mort de son frère Aga-

memnon passe par Crète et arrive à Mycènes, le conseil d'Athènes acquitte Oreste de ses crimes, paix entre Oreste et Ménélas, Oreste épouse Hermione fille de Ménélas.

§§ 438-439. Reprise des §§ 419-422 de *Prose 3*: Ulysse arrive à Crète et raconte au roi Idoménée ses aventures (résumé de l'*Odysée*); introduction de Télégones, fils d'Ulysse et de Circé.

§ 440. Épître de Pénélope à Ulysse (*Hér. 1*): la lettre ovidienne est insérée immédiatement après le récit des aventures d'Ulysse.

§§ 441-443. Reprise des §§ 424-427 de *Prose 3*: fin des aventures d'Ulysse, qui reçoit des nouvelles de son pays; il arrive à Ithaque, rencontre Télémaque et tue les prétendants de Pénélope; mariage de Télémaque et Nausicaa, mort du roi Idoménée.

§§ 444-451. Reprise des §§ 428-436 de *Prose 3*: Pélée exilé par Acoste, Pyrrhus retrouve Pélée et décide de le venger, il tue ses deux oncles fils d'Acoste, puis veut tuer Acoste, mais Thétis lui demande de l'épargner, Acoste donne toute sa terre à Pyrrhus; la femme de Memnon fait déterrer le corps de son mari et le ramène dans son pays; Pyrrhus enlève Hermione à Oreste et l'épouse, dispute entre Hermione et Andromaque, Ménélas essaie de tuer Andromaque et son fils *Landomata* sans y parvenir.

§ 452. Épître d'Hermione à Oreste (*Hér. VIII*): la lettre ovidienne est correctement insérée après le récit de l'enlèvement d'Hermione par Pyrrhus.

§§ 453-455. Reprise des §§ 437-439 de *Prose 3*? Le manuscrit de Rouen présente une lacune et nous n'avons pas le texte de *Prose 3* pour cette partie: Oreste est tué par Pyrrhus, deuil de Pélée et Thétis pour sa mort, naissance d'Achillidès, fils de Pyrrhus et d'Andromaque.

§§ 456-461. Reprise des §§ 440-446 de *Prose 3*: songe d'Ulysse et prédiction qu'il sera tué par son fils, Ulysse isole Télémaque sur l'île de Céphalonie, Télégones fils d'Ulysse et de Circé part retrouver son père; Ulysse, sans savoir de qui il s'agit, attaque Télégones et le blesse d'un coup de lance; Télégones frappe d'un coup mortel son père dont il ignore l'identité; Ulysse, avant de mourir, réconcilie Télégones et Télémaque. La dernière partie du § 461 concernant Circé et Télégones est un ajout du compilateur.

§§ 462-465. Reprise des §§ 448-451 de *Prose 3*? Le manuscrit de Rouen présente une lacune et nous n'avons pas le texte de *Prose 3*

pour cette partie: histoire de *Landomata* fils d'Hector (Laodamas), accord entre Laodamas et Achillidès, Laodamas part visiter le pays de Troie, Drual neveu d'Anténor opprime la population, Laodamas gagne la bataille contre Drual et venge la trahison de Troie, il retrouve le vieux Calchas et l'enferme dans une tour, puis oblige Ménélas à partir en exil et prend possession de ses terres.

§§ 466-471. Reprise des §§ 452-458 de *Prose 3*: Laodamas invite les habitants du pays de Troie à reconstruire les villes et les châteaux, puis il épouse Thameride la fille du roi d'*Ancone* (Iconium), il conquiert la Géorgie, puis l'Arménie et punit le roi *Ligos*, ensuite il conquiert la Syrie, l'Égypte et tout l'Orient; mort de Laodamas.

§ 472. Reprise du § 447 de *Prose 3*: le compilateur récupère ici le paragraphe qui dans *Prose 3* se trouvait à la fin de l'histoire troyenne, juste avant le début de *Landomata*.

#### 4.2. ANALYSE DU TEXTE DE «PROSE 5»

##### 4.2.1. *Le choix et la gestion des sources*

Puisque le texte de *Prose 5* est essentiellement une compilation de textes préexistants, l'analyse qui suit se concentrera d'abord et surtout sur le travail de collage des sources, ainsi que sur la possibilité de repérer les interventions et les innovations du compilateur permettant d'identifier la nature de son projet. Il serait trop onéreux et trop risqué d'essayer d'isoler systématiquement les traits stylistiques pertinents du compilateur à l'intérieur d'un contexte qui dépend en bonne partie de textes écrits par d'autres écrivains. Dans les paragraphes qui suivent, nous essayerons toutefois de mettre en évidence, dans les limites du possible, la façon dont l'emploi des sources obéit également à une «préoccupation stylistique» de la part du remanieur, ainsi que les critères généraux qui président à l'organisation et à la structure du texte.<sup>2</sup>

2. J'ai regroupé au § 4.2.8 quelques exemples d'expressions et de formules typiques du compilateur, ainsi que des éléments qui contribuent à définir son «style» par rapport aux autres versions en prose du *Roman de Troie* et, plus généralement, à la prose française contemporaine. Les §§ 4.2.6 et 4.2.7 sont par contre consacrés à l'inventaire et à l'analyse des innovations introduites par le compilateur qui peuvent nous fournir quelques informations sur une possible orientation interprétative spécifique à la base du projet de *Prose 5*, ainsi que de quelques habitudes récurrentes qui caractérisent le texte.

Comme je l'ai plusieurs fois souligné, les sources principales de *Prose 5* sont le *Roman de Troie* en vers de Benoît de Sainte-Maure, dont notre auteur propose une nouvelle version en prose qui n'a pas d'autre attestation, et les deux versions en prose préexistantes connues sous les noms de *Prose 1* et *Prose 3*. Si les critères suivant lesquels le compilateur passe d'une source à l'autre ne sont ni évidents ni explicites, son choix semble systématiquement porter sur le texte qui fournit le plus grand nombre d'informations et le récit le plus complet. En ce sens, *Prose 5* est, comme il a déjà été dit, une sorte de recueil encyclopédique de la matière troyenne, qui développe également l'histoire de quelques personnages et de certains événements au-delà du contexte strictement lié à la guerre de Troie, en puisant probablement à un recueil de matériel mythographique.<sup>3</sup>

La première partie du texte, celle qui raconte l'expédition des Argonautes et la première destruction de Troie (§§ 1-41), est essentiellement basée sur le texte de *Prose 1*, lui-même une adaptation en prose très fidèle du roman en vers, tandis que *Prose 3* a un texte plus synthétique et abrégé (quinze paragraphes contre les trente-six de *Prose 1*). Exceptionnellement, le compilateur recourt pour la première fois, au § 34.2, à *Prose 3*, dont il utilise la dernière partie du § 15 pour raconter l'enlèvement d'Hésione, qu'il préfère au § 34 de *Prose 1*. D'après Anne Rochebouet, ce changement lui sert à introduire le nom d'Ajax (qui n'est pas mentionné dans *Prose 1*) et raconter ses origines, en vue du rôle important que ce personnage jouera dans la suite de la guerre.<sup>4</sup> On pourrait évoquer une autre raison, plutôt liée au projet « angevin » de *Prose 5* et à l'identification des héros grecs aux familles alliées des Anjou dans l'Orient latin: *Prose 1* raconte en détail les violences des Grecs pendant la première destruction de la ville, tandis que dans *Prose 3*, cet épisode est décrit par une seule, courte, phrase (*Prose 3* § 15.10) qui précède le récit de l'enlèvement d'Hésione.

La partie relative à la reconstruction de la ville de Troie, avec la description des enfants du roi Priam (§§ 42-67), dérive de *Prose 3*, qui est la version en prose la plus attentive aux personnages, en particulier concernant l'histoire de Pâris, dont le compilateur de *Prose 3* propose une version développée en recourant à quelques sources mythographiques absentes des autres versions. Pour don-

3. Voir en particulier Barbieri 2014a, p. 36; Barbieri 2014b, p. 839; Croizy-Naquet 2016, pp. 59-65; Croizy-Naquet - Rochebouet - Tanniou 2019, p. 375.

4. Rochebouet 2010, pp. 228-9 et Rochebouet 2022, pp. 358-61.

ner un récit complet de la vie de Pâris, le compilateur de *Prose 5* anticipe à cet endroit la longue description du jugement des trois déesses. Dans *Prose 3*, par contre, le fils de Priam se sert de ce récit lors du conseil des Troyens qui suit le retour d'Anténor de son ambassade infructueuse en Grèce en guise qu'argument en faveur de sa participation à l'expédition punitive contre les Grecs. Un tel déplacement a des conséquences sur l'enchaînement du récit et montre que le compilateur de *Prose 5* fait prévaloir l'histoire des personnages sur la linéarité chronologique de la narration. La vie des protagonistes est normalement racontée de manière exhaustive, en ajoutant au noyau central d'autres épisodes précédents ou suivants, conformément à la technique typique des glossateurs.<sup>5</sup>

Ensuite, le compilateur revient à *Prose 1* pour relater le conseil des Troyens et l'ambassade d'Anténor auprès les Grecs (§§ 68–78), avant de recommencer à suivre *Prose 3* pour la description du conseil qui décide le départ de Pâris pour la Grèce, avec les interventions de Cassandre, Panthus et Hélénus, et pour le récit du voyage qui aboutira à l'enlèvement d'Hélène (§§ 79–98). En effet, non seulement la version de *Prose 3* réserve une attention particulière à l'histoire de Pâris et d'Hélène, mais elle contient surtout une très longue description de la Tyndaride qui ne se trouve dans aucune autre version,<sup>6</sup> ce qui a probablement contribué au choix du compilateur d'adopter *Prose 3* pour cette partie du récit. Après l'épisode de l'enlèvement d'Hélène, il reprend quelques paragraphes de *Prose 1* (§§ 99–102), dans le but de récupérer des parties du *Roman de Troie* éliminées ou abrégés dans *Prose 3*, notamment le dialogue entre Pâris et Hélène qui, dans *Prose 3*, suit immédiatement l'enlèvement de la Tyndaride et est assez synthétique par rapport à la version du roman en vers, lequel situe cet épisode à Ténédos.<sup>7</sup> Par contre, la version de *Prose 1* suit fidèlement le roman de Benoît et respecte le caractère dramatique de l'échange entre les deux personnages, son auteur étant particulièrement attentif au développement des dialogues et aux discours directs: c'est probablement l'une des raisons qui poussent l'auteur de *Prose 5* à revenir

5. Voir sur ce point Rochebouet 2022, pp. 435–8.

6. Voir Costantini 2004, pp. 1071–3.

7. Il faut remarquer que le compilateur ne choisit pas entre les deux versions, mais conserve le court dialogue de *Prose 3* et insère ensuite la version plus développée de *Prose 1* en créant un dédoublement de la même scène, proposée selon deux perspectives différentes. Cette technique constitue en effet l'une des caractéristiques distinctives de *Prose 5* par rapport aux autres versions en prose.

régulièrement à *Prose 1* même lors qu'il suit principalement d'autres sources, comme nous le verrons.

Après cette parenthèse, le compilateur reprend *Prose 3* là où il s'était interrompu et s'en tient à cette version jusqu'à la description des héros grecs (§§ 103-114). Cette partie de *Prose 3* contient des paragraphes absents de la version de *Prose 1*: tout d'abord, les lamentations de Cassandre et d'Hélénus (§§ 103-104), dont la deuxième est une innovation de l'auteur, qui font pendant aux prophéties énoncées pendant le conseil des Troyens aux §§ 79 et 81; ensuite, *Prose 3* introduit la figure du roi *Larnesius*, père de Briséïs (§ 107), qui sert à justifier l'insertion de l'épître ovidienne et jouera un rôle important au moment de l'arrivée des Grecs à Troie. Ce nouveau changement de source est dû encore une fois au sens de la symétrie du compilateur et à sa volonté de fournir un récit complet autant que possible. Le texte de *Prose 3*, où les membres de la famille royale de Troie ont déjà été décrits, ne propose pas une nouvelle description des héros troyens; les portraits reprennent donc le texte de *Prose 1*, que le compilateur suivra jusqu'à la liste des alliés des Grecs et à la consultation de l'oracle de Delphes (§§ 115-122).

Le portrait de Briséïda, présent à la fin de la description des héros grecs dans le roman en vers et dans *Prose 1*, est déplacé par le compilateur de *Prose 5* à la fin des portraits des Troyens (§ 115.17). Ce choix obéit à une certaine logique: bien évidemment, il n'y a pas de femme dans la liste des guerriers grecs, et Briséïda demeure une Troyenne, même si elle passera rapidement dans le campement grec; que sa description soit placée après celles des filles du roi Priam s'avère donc assez naturel. Toutefois, le compilateur a oublié d'éliminer la phrase conclusive de la description des Troyens, qui se trouve toujours après le portrait de Polyxène. De ce fait, la distance entre Briséïda et les filles du roi Priam est soulignée davantage.<sup>8</sup>

Au § 123, sur lequel on reviendra,<sup>9</sup> le compilateur exploite toutes ses trois sources principales et commence à recourir directement au roman en vers.

8. Je préfère ne pas surinterpréter ce qui reste à mon avis une distraction du compilateur. Rochebouet 2022, p. 355 pense au contraire que «cette place en marge de Briséïda transcrit également très bien le statut de transfuge qui sera celui de l'amante de Troilus puis de Dionède». D'autres cas de ce type confirment qu'il arrive parfois au compilateur, malgré son habileté dans la gestion des sources, de laisser des contradictions ou des transitions abruptes.

9. Voir le § 4.2.5.

À partir du § 124, le texte de *Prose 1* est de plus en plus souvent complété par une nouvelle mise en prose du roman en vers, qui s'avère en principe indépendante de *Prose 1* et *Prose 3*, et au sein de laquelle on peut même relever les caractéristiques du modèle du roman en vers que son remanieur avait sous les yeux – il devait s'agir d'un exemplaire proche du manuscrit de Montpellier (M1). Cependant, le compilateur ne renonce jamais à exploiter l'une des deux proses préexistantes, parfois pour des leçons extrêmement ponctuelles. Ainsi, il est fréquent que le compilateur de *Prose 5* commence un paragraphe par une phrase proche de *Prose 1* (ou de *Prose 3*), pour passer ensuite à une mise en prose plus personnelle du roman en vers.<sup>10</sup> Avec le début de la première bataille, cette nouvelle mise en prose devient la source principale, jusqu'aux trêves qui suivent la deuxième bataille et à l'épître d'Ariane à Thésée (§§ 133-184); en règle générale, les scènes de bataille sont racontées d'après le roman en vers, probablement en raison du traitement assez synthétique des affrontements qui caractérise *Prose 1* et surtout *Prose 3*, insatisfaisant aux yeux du compilateur.<sup>11</sup> Signalons toutefois quelques exceptions à l'hégémonie du roman en vers. Au § 140, *Prose 1* est préférée en raison du court discours d'Hector adressé à Troïlus pour l'exhorter et le mettre en garde contre les dangers de l'outrecuidance qu'elle présente. Le début du § 151, qui contient la liste des formations des Grecs, reprend également *Prose 1*, mais le compilateur retourne rapidement à sa version en prose du *Roman de Troie*, sans toutefois renoncer complètement à consulter *Prose 1*, dont il récupère quelques leçons particulières vers la fin du paragraphe. Le paratexte rend évident le passage d'une source à l'autre, le copiste introduisant chaque entrée de la liste par de petites initiales filigranées, sauf dans la partie reprise de *Prose 1*.<sup>12</sup> Il est possible que ce changement soit dû au fait que le compilateur s'est aperçu de l'erreur de *Prose 1*, qui attribue la cinquième formation au fils d'*Ascalaphus*, alors que celui-ci conduit la quatrième avec son père dans le *Roman de Troie*.

Le § 152 reprend exceptionnellement *Prose 3*, cette version introduisant un dialogue entre Patrocle et un autre chevalier grec à propos d'Hector absent de toutes les autres versions et qui anti-

10. Voir par exemple les §§ 192, 193, 247, 273.

11. La huitième bataille – où meurt Hector –, pour laquelle le compilateur exploite toutes les sources contemporainement, et la dixième bataille, racontée d'après *Prose 1*, constituent les seules exceptions à cette règle.

12. Voir le ms. Royal, f. 71v.

cipe en quelque sorte la mort du jeune héros grec. Dans les §§ 157-159 de la deuxième bataille, le recours à *Prose 1* est plus évident, quoiqu'à l'intérieur d'un cadre qui continue à privilégier la nouvelle mise en prose du roman en vers; à nouveau, c'est probablement la présence de discours directs qui pousse le compilateur à privilégier *Prose 1*. La même situation se présente au début du § 172, ainsi que, surtout, au § 176 et dans la première partie du § 177. Le § 176 introduit une petite pause dans le récit de la deuxième bataille et met en scène un dialogue entre Hector et son cousin Ajax.

Le § 185, qui suit l'épître d'Ariane et précède la troisième bataille, est toujours plus proche de *Prose 1* que du *Roman de Troie* et contient un discours où Palamède s'oppose à l'autorité d'Agamemnon; avec le début de la troisième bataille, le roman en vers redevient la source principale (§§ 186-187). Le § 188 alterne toutefois entre les deux sources et sa partie finale est tirée de *Prose 1*, probablement parce que l'exemplaire du *Roman de Troie* utilisé par le compilateur de *Prose 5* ne contenait pas ce passage (*R Troie* 10825-10876).<sup>13</sup> Le conseil des Grecs qui suit la troisième bataille (§ 189) et précède l'épître de Phyllis à Démophon reprend assez fidèlement le texte de *Prose 1*.

Le début de la quatrième bataille marque encore une fois le retour au roman en vers, qui est comme d'habitude la source principale des affrontements (§§ 192-201). Mais le compilateur ne quitte pas définitivement le texte de *Prose 1*, qui refait surface dans certains passages tels que la fin du § 194 et le début du § 195, mais surtout le passage qui contient le discours d'Hécube (§ 199) et la première partie de la scène ayant lieu dans la Chambre de Beautés (§ 200).

Le schéma reste le même pour les batailles suivantes: les combats sont toujours racontés sur la base de la nouvelle mise en prose du *Roman de Troie*, beaucoup plus fidèle au roman en vers que les autres versions, tandis que le compilateur préfère se servir de *Prose 1* pour les passages plus descriptifs et narratifs. C'est le cas, par exemple, de l'épisode du sagittaire (§§ 206-207), ainsi que de toute l'histoire de Briséida entre la sixième et la septième bataille (§§ 213-224), puis entre les septième et huitième (§ 238); seule la description du manteau de la jeune fille (§ 218.6-7), absente de *Prose 1*, dépend du roman en vers. Il est intéressant de remarquer

<sup>13</sup>. Le passage en question manque dans une partie importante de la tradition, y compris le ms. M1 qui est, comme nous le verrons, le témoin le plus proche du modèle utilisé par le compilateur de *Prose 5*.

que le récit des batailles commence toujours avec un texte plus proche de *Prose 1*, qui se voit ensuite progressivement remplacé par la nouvelle mise en prose du roman en vers (voir, par exemple, les §§ 212 et 226). *Prose 1* fournit donc un cadre structurel privilégié, y compris pour les batailles, mais les affrontements sont plutôt racontés d'après le roman en vers, le compilateur étant insatisfait de la version trop synthétique et incomplète de *Prose 1*. La partie finale du § 228 voit le retour de *Prose 3*, source principale d'un discours de Briséida; il s'agit probablement d'un choix interprétatif du compilateur, puisque, dans *RTroie* 14325–14352, Briséida se montre très dure avec Diomède, alors qu'elle est plus complaisante dans *Prose 3*.<sup>14</sup>

Un traitement particulier est réservé à la huitième bataille (§§ 239–255). Il s'agit de l'épisode central du texte, car y survient la mort d'Hector, laquelle marque le basculement de la fortune des Troyens. Le compilateur traite cet épisode avec un soin particulier du point de vue textuel et l'importance de cet événement est ultérieurement soulignée par la multiplication des illustrations. Les trois sources principales y sont exploitées en même temps, avec un remarquable travail de collation, et les transitions de l'une à l'autre deviennent très floues, voire parfois impossibles à cerner. *Prose 3* y retrouve sa place parmi les sources, spécialement aux §§ 240, 242 et 245, ce dernier étant particulièrement intéressant, parce qu'il s'agit d'une scène de bataille. Aux §§ 247–250, qui relatent la mort du héros troyen, les trois sources sont mises à contribution de manière égale.<sup>15</sup> Il est important de souligner que dans le long § 250, celui de la mort d'Hector, le compilateur utilise ses sources avec une attention particulière, dans le but d'exalter le caractère dramatique de l'épisode. À cet endroit, il n'hésite pas à se servir également de la section troyenne de l'*HA1*, dont il tire le détail du coup déloyal porté par Achille dans le dos d'Hector, «*par derrière*». Pour compléter son travail, le compilateur insère une invective de Memnon contre Achille absente des sources. Il s'agit probablement d'un dédoublement par anticipation de la réaction du même

14. Sur le recours privilégié à *Prose 3* pour les parties concernant l'histoire de Briséida et Diomède, voir Barbieri 2002, p. 115 et Barbieri 2005a, pp. 170–1. Le langage utilisé par l'auteur de *Prose 3* est plus conforme aux canons de la courtoisie littéraire et plus proche de celui des *Héroïdes* françaises.

15. Sur l'épisode de la mort d'Hector, voir Jung 1996, p. 519 et Barbieri 2008, pp. 64–6. Une analyse plus détaillée du § 250 se trouve dans Rochebouet 2022, pp. 363–9.

Memnon après la mort de Troïlus, dont Achille fait traîner le corps par son cheval (§ 322);<sup>16</sup> le but de cet ajout est essentiellement de souligner la déloyauté d'Achille et d'insister sur le coup porté par derrière. Comme le dit justement Anne Rochebouet, dans l'épisode de la mort d'Hector, l'amplification et la recherche de l'exhaustivité sont non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives,<sup>17</sup> et la recherche, de la part du compilateur, du meilleur effet dramatique via le collage des sources et quelques effets stylistiques de réitération, est particulièrement évidente.

À partir du § 251, par contre, le roman en vers redevient la source principale, pour ne pas dire unique, du récit. Un élément matériel mérite d'être signalé: avec le f. 114v s'achève le cahier contenant l'épisode de la mort d'Hector et caractérisé par une abondante iconographie. Au début du nouveau cahier, f. 115r, au plein milieu d'une phrase (§ 253.7), le compilateur change aussi de source et revient à *Prose 1*, qu'il suivra jusqu'à la fin du paragraphe.

Dans les paragraphes suivants (§§ 254-262), le compilateur continue à mêler le roman en vers à *Prose 1*, qui lui sert tout particulièrement à relater les trêves suivant la huitième bataille (§§ 256-258). *Prose 1*, toujours, est la source principale de l'épisode d'Achille amoureux de Polyxène (§§ 264-281), suivant un schéma habituel où le compilateur privilégie la version en prose préexistante pour les passages consacrés aux personnages et aux histoires qui ne sont pas directement liées aux épisodes de guerre; toutefois, il ne renonce pas à quelques incursions dans le roman en vers pour retoucher ou compléter le texte de la version en prose (c'est le cas, par exemple, du § 264). Il faut signaler que pour le § 272, le compilateur recourt nouvellement à *Prose 3* pour compléter la version de *Prose 1* qui, à ses yeux, présentait probablement le défaut de traiter d'une manière trop synthétique le discours de Priam.

Le recours privilégié à *Prose 1*, souvent complétée à l'aide du roman en vers, se poursuit dans le texte de la dixième bataille (§§ 282-287), même si, pour le très long § 285, le compilateur exploite toutes les sources à sa disposition et privilégie *Prose 3* pour la partie centrale du paragraphe, qui raconte les exploits d'Ajax.

La situation change drastiquement avec la onzième bataille (§§ 288-300), dont la source principale devient étonnamment

16. Il ne sera pas inutile de rappeler que dans la légende classique (notamment dans l'*Iliade*), c'est justement le corps d'Hector qu'Achille fait traîner par son cheval (voir Barbieri 2008, pp. 63-4).

17. Voir Rochebouet 2022, p. 369.

*Prose 3*, qui n'avait jusqu'alors jamais été utilisée pour décrire les affrontements. Il faut, cela dit, signaler que la partie consacrée aux combats est très réduite, puisque le texte s'attarde surtout sur l'ambassade des Grecs destinée à essayer de convaincre Achille de reprendre les armes: c'est probablement la véritable raison qui pousse le compilateur à se servir de *Prose 3*. À partir de ce point, celle-ci devient la source principale du récit, en parallèle avec *Prose 1* pour l'ambassade (§ 289 et première partie du § 290)<sup>18</sup> et avec le *Roman de Troie* pour la douzième bataille (§§ 301-302). Au § 300, qui raconte le début de la douzième bataille, le compilateur reprend pour la dernière fois le texte de *Prose 1*.

Avec la fin de la douzième bataille et la remise au centre du personnage de Briséïda (§§ 303-305), *Prose 3* devient la source pour ainsi dire unique du compilateur et le restera jusqu'à la fin du texte, bien qu'il ne renonce pas à puiser quelques leçons ponctuelles ou quelques courts passages dans le roman en vers. S'il est difficile de trouver une explication à ce choix drastique, rappelons toutefois que la deuxième partie du texte de *Prose 3* est beaucoup plus fidèle au roman en vers que la première, y compris dans la description des batailles, tout en continuant à réservier une attention particulière aux histoires des personnages. Les exceptions flagrantes sont très peu nombreuses. Ainsi, le détail de la construction des monuments funéraires de Memnon et de Troïlus (deuxième partie du § 326) étant omis par *Prose 3*, le compilateur le récupère à partir du roman en vers. Le début du § 342 (dix-huitième bataille) et la fin du § 359 (vingtième bataille) semblent se rapprocher du roman en vers, même si *Prose 3* reste la source principale.

Un autre passage particulièrement soigné est celui de la deuxième destruction de la ville de Troie (§§ 393-398). Dans ces paragraphes, le compilateur insère des détails repris du roman en vers, comme la liste des richesses pillées pendant le sac de la ville (§ 396.6); il se sert également d'autres sources moins habituelles. Le détail sur les guerriers dissimulés dans le cheval (§ 393.3, repris de manière cohérente au § 396.2) dérive probablement de l'*HA1*, qui propose deux versions alternatives dont la seconde, celle qui nous intéresse, est considérée fausse par l'auteur; on ne peut cependant pas exclure une influence de l'*Énéide* (II, 234-249), qui présente une version contaminée avec plusieurs éléments qui se trouvent

18. La raison de cette alternance est probablement à chercher dans le fait que le compilateur est intéressé par les commentaires sur la maladie d'amour d'Achille qui se trouvent dans la version de *Prose 1*.

aussi dans le texte de *Prose 5*. La référence aux rescapés de la ville constitue une prémissé inévitable et nécessaire au long voyage d'Énée qui sera raconté dans la section suivante et pourrait avoir été influencée, encore une fois, par le poème de Virgile (*Én.* II, 796-804). Le détail sur la condition de Créuse, enceinte au moment de sa mort, se trouve uniquement dans *Prose 5* et pourrait être dû à une interférence avec l'histoire de Didon telle qu'on la lit dans les *Héroïdes*. Au-delà des emprunts à d'autres sources, on remarque dans cette partie une attention tout particulièrement accrue du compilateur, qui essaie de fournir le récit le plus complet et cohérent possible, en ajoutant de nombreuses phrases de jonction qui reprennent des détails présents dans les paragraphes précédents ou anticipent et préparent en quelque sorte la suite du récit.<sup>19</sup>

En conclusion, la manière dont le compilateur se sert des sources obéit sans doute à l'exigence de fournir la version aussi complète et exhaustive du récit troyen que possible. Il choisit pour chaque passage la version offrant le plus grand nombre de détails et propose parfois deux versions alternatives du même épisode en créant un effet de duplication avec un mouvement de mise en scène allant du général au particulier qui pourrait se rapprocher de la technique des laisses parallèles typique des textes épiques. Le choix des sources est en même temps guidé par les intérêts spécifiques du remanieur. Un critère plus général, qui répond essentiellement à l'exigence «quantitative», sépare les scènes d'action, pour lesquelles le compilateur suit principalement le roman en vers dont il rédige une nouvelle mise en prose, et les scènes «statiques» ou dramatiques (descriptions, portraits, conseils, histoires d'amour, dialogues), pour lesquelles il s'appuie sur les mises en proses préexistantes. Au sein de ces dernières, la sélection de ses sources répond par contre à un critère «qualitatif» qui lui permet de développer les aspects stylistiques qui l'intéressent davantage, afin d'améliorer la dimension narrative et dramatique de son récit. Le texte de *Prose 1* est privilégié en raison de son attention aux dialogues et de sa dimension dramatique dans toutes les scènes qui impliquent une prise de parole directe (y compris les ambassades et les conseils de guerre),<sup>20</sup> même si la pré-

19. Pour une analyse plus détaillée de cette partie, voir Rochebouet 2022, pp. 369-73.

20. C'est particulièrement évident dans les cas où *Prose 1* est utilisée ponctuellement à l'intérieur de sections où le compilateur se sert en principe d'une source différente; voir par exemple les §§ 70-78, 99-100, 102, 140, 212-224, 289-290.

dilection pour les discours directs est un critère majeur qui amène le compilateur à privilégier d'autres sources dans les cas où elles se révèlent meilleures que *Prose 1* de ce point de vue.<sup>21</sup> *Prose 3* est par contre la source privilégiée des descriptions, des portraits et plus généralement de toutes les parties qui développent un autre aspect qui intéresse particulièrement le compilateur de *Prose 5*, à savoir la focalisation sur certains personnages.<sup>22</sup> Notamment, toute l'histoire de Pâris et Hélène, de leurs naissances à leur mariage, est racontée d'après *Prose 3*. Pour ce qui concerne les histoires d'amour, le compilateur ne manifeste pas de préférence marquée et puise aussi bien à *Prose 1* qu'à *Prose 3*. C'est à l'intérieur de cette dimension qu'il procède à l'insertion des *Héroïdes* ovidiennes.

#### 4.2.2. *Les sources secondaires: la première rédaction de l'Histoire ancienne et les Héroïdes d'Ovide*

Rappelons que le texte de *Prose 5* est inséré à l'intérieur d'une compilation plus vaste, l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, et qu'il n'a aucune attestation autonome précédant son emploi dans le ms. Royal. Si l'hypothèse d'une composition initialement indépendante de *Prose 5* demeure envisageable, il n'est pas à exclure qu'elle ait été expressément composée pour remplacer la chronique de Darès dans l'*Histoire ancienne*. Assurément, le texte a été adapté pour y être intégré dans la conformation qu'on voit dans le ms. Royal. Cela explique pourquoi le compilateur de *Prose 5* fait parfois référence à des passages de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, surtout dans les parties liminaires et dans quelques passages de transition.<sup>23</sup>

Le long paragraphe initial de *Prose 5* reprend quelques éléments de l'*HA1* pour expliquer l'origine de Troie et des Troyens. La première partie raconte de manière synthétique l'histoire du déluge universel pour introduire les figures de Noé et de ses fils Sem, Cham et Japhet, en reprenant assez fidèlement le § 19.1-5 et très

21. Voir par exemple les §§ 79-81 (discours de Cassandre, Panthoos et Hélénus) et 272 (réponse de Priam à Hécube), qui dérivent de *Prose 3*.

22. C'est la raison pour laquelle *Prose 3* sert de source principale à la partie initiale de l'histoire de la deuxième destruction de Troie, dans laquelle on trouve les portraits des personnages principaux et la description de la ville et de ses éléments essentiels (les murs, la citadelle d'Ilion, la Chambre de Beautés).

23. Concernant les références à l'*HA1*, d'autres détails dont je ne parlerai pas dans ce paragraphe sont fournis dans le commentaire au texte.

synthétiquement les §§ 20-37 de la première section (Genèse) de l'*Histoire ancienne*. Ensuite, le compilateur rappelle la séparation des fils de Noé et la fondation des trois lignées à l'origine des populations du monde: Sem pour l'Asie, Cham pour l'Afrique et Japhet pour l'Europe; cette partie dérive aussi de la section Genèse de l'*Histoire ancienne* (§ 38). La phrase du § 1.14 qui parle de Japhet et de son descendant Phrigus constitue un ajout du compilateur de *Prose 5*, mais est conforme à la leçon du § 517,2 de la section troyenne de l'*HA1*. Ce même § 517 est ensuite utilisé pour détailler la descendance de Phrigus jusqu'à la fondation de Troie. Le paragraphe introductif de *Prose 5* remplace le premier paragraphe de *Prose 1*, source principale de la première partie du récit; l'introduction de *Prose 1* propose en effet une interprétation morale de l'histoire du monde qui ne correspond pas à la vision du compilateur de *Prose 5*, lequel se sert apparemment de l'extrait de la section Genèse de l'*HA1* uniquement pour des raisons généalogiques, de manière à établir le lien entre les rois troyens et les origines bibliques de l'humanité. Il est intéressant de remarquer que le texte du § 2bis de *Prose 1* affirme que le roi Tros est un descendant de Sem et non de Japhet: d'après Florence Tanniou, il s'agit d'un escamotage destiné à orientaliser les Troyens.<sup>24</sup> Le retour à Japhet ne serait pas toutefois un choix interprétatif du compilateur de *Prose 5*, puisque le § 2bis de *Prose 1* est attesté par une minorité de témoins et ne se trouvait probablement pas dans le modèle utilisé pour *Prose 5*, qui passe directement du § 2 au § 3.

Cette reprise de la première section de l'*Histoire ancienne* est rendue nécessaire par l'absence des deux premières sections dans la deuxième rédaction de l'*Histoire ancienne*. Il est difficile de déterminer si l'absence de ces deux sections correspond au projet initial du ms. Royal: comme nous l'avons déjà signalé, le ms. Royal commence sans rubrique initiale, ni même la moindre introduction générale à la compilation. Il n'est pas exclu que, dans sa conformation originale, le ms. Royal puisse avoir contenu la section II, voire la section I;<sup>25</sup> le cas échéant, la décision d'éliminer la (ou les) première(s) section(s) a probablement été prise lorsque le compilateur a choisi de remplacer la chronique de Darès par une nouvelle version en prose du *Roman de Troie*, d'où la nécessité d'insérer les ré-

24. Tanniou 2009, pp. 477-99.

25. Il devait s'agir, tout compte fait, d'un témoin de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* réadapté en fonction du projet de la deuxième rédaction.

férences au déluge et à la description géographique du monde pour introduire l'origine de la ville de Troie. Suivant cette hypothèse, *Prose 5* aurait été écrite justement pour être insérée dans un manuscrit de l'*Histoire ancienne* délibérément privé des deux premières sections. Il faut également rappeler à ce propos que, dans le ms. Royal, *Prose 5* occupe une série d'unités codicologiques indépendantes. L'intégration de ces informations dans la section troyenne plutôt qu'au début de la compilation ne fait que confirmer la centralité de cette section dans le projet angevin du ms. Royal; elle est également compatible avec l'idée que le ms. Royal n'a pas été conçu dès le départ pour s'ouvrir sur la section III: dans ce cas, en effet, les informations synthétiques dérivées de la section Genèse auraient dû se trouver, plus logiquement, en ouverture de la compilation, avant le début de cette même section III.

Une autre insertion dérivée de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* se trouve au § 5, qui décrit la succession et la durée des âges du monde, conformément aux modèles latins d'histoire universelle. Malgré quelques divergences textuelles, la source de la première partie devrait être le § 52.1-2 de la première section de l'*HA I*, tandis que la généalogie des rois troyens semble dériver du § 61 de la même section. Il a été dit que la présence de nombreuses descriptions de lieux et de références aux dates serait la preuve du caractère historique de *Prose 5*,<sup>26</sup> mais cette affirmation doit probablement être nuancée. L'attitude historique dont on parle entrerait en effet en contradiction avec d'autres tendances du compilateur, qui conserve parfois les commentaires moraux de *Prose 1*, ainsi que les digressions mythologiques de *Prose 3*. Je crois donc, si l'on veut isoler une intention privilégiée du compilateur de *Prose 5*, qu'il faut chercher ailleurs, parmi les caractéristiques spécifiques du projet dont témoigne le texte du ms. Royal. Dans cette perspective, au lieu de souligner le seul caractère historique, je parlerai d'une attitude qu'on pourrait qualifier de taxonomique, surtout en ce qui concerne les chiffres et les coordonnées géographiques. Mais il s'agit d'une taxonomie médiévale, qui ne coïncide pas forcément avec une approche réaliste, comme le montre bien l'identification de Troie avec Constantinople dont nous avons parlé dans la première partie de cette introduction.

D'autres insertions ponctuelles, dont certaines ont déjà été évoquées, semblent par contre dériver de la chronique de Darès qui,

26. Rochebouet-Tanniou 2008, pp. 107-8. Voir à ce propos le § 4.2.7.

rappelons-le, constitue la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*. Le détail d'Achille qui tue Hector en le frappant *par derrière* (§ 250.1) dérive probablement du § 556.11 de la première rédaction; aux §§ 390.8 et 393.3-4 de *Prose 5*, le compilateur attribue l'idée de la construction du cheval de bois à Ulysse et à Nestor, et la même structure de fond de la version de *Prose 5* se retrouve dans le § 583.9-16 de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, y compris l'allusion à la présence de guerriers armés à l'intérieur du cheval qu'on trouvera aux §§ 393.3 et 396.2. Le détail de la durée – sept ans – de l'incendie de Troie (§ 398.11) se trouve au § 584.1 de la chronique de Darès; de même, la durée précise du siège de Troie et le nombre de victimes de la guerre (§ 414.2) est un élément tiré du § 582.23-24 de cette même œuvre. Le § 583.1-4 de l'*HA1* est également la source de l'introduction des figures de Darès et Dictys ainsi que de la référence à la chronique comme le résultat d'une collaboration entre les deux auteurs (§ 418.2); en effet, ce dernier détail ainsi que l'attribution à *Crispus* de la traduction en latin de la chronique<sup>27</sup> se trouve uniquement dans la version française du texte de Darès.

Un bon exemple de l'attitude encyclopédique du compilateur de *Prose 5* et de son recours à plusieurs sources est justement l'épisode du cheval de bois (§ 393). Le texte de base est celui de *Prose 3*, mais, comme à son habitude, notre remanieur contamine toutes les versions dont il dispose, et il en résulte que le texte qui découle de cette construction s'avère parfois redondant: nous y trouvons le cheval, bien sûr, avec les hommes armés à l'intérieur, mais aussi les murs de la ville abattus pour faire entrer l'animal et Sinon qui donne le signal de l'attaque. Une version partiellement contaminée, avec les hommes armés dans le cheval et les murs abattus, se trouve déjà chez Virgile, *Én.* II, 234-249, et l'auteur de *Prose 5* se sera probablement inspiré de ce passage. Par contre, les ajouts concernant la responsabilité d'Ulysse et de Nestor dans la construction du cheval et la présence à l'intérieur de guerriers armés semblent dériver, comme nous l'avons dit, de la section troyenne de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.<sup>28</sup>

27. Il s'agit évidemment d'une mauvaise interprétation de l'exorde de la lettre introductory de Darès, *ET*: «Cornelius Nepos Sallustio Crispo suo salutem».

28. Sur l'épisode du cheval de bois dans la tradition du *Roman de Troie*, voir Barbieri 2005b, pp. 339-46.

Le recours aux *Héroïdes* mérite des considérations différentes. Dans ce cas, on ne peut pas parler de sources secondaires, puisque les épîtres ovidiennes sont exploitées d'une manière significative et forment des paragraphes dont la longueur dépasse largement celle des paragraphes les plus longs de l'histoire troyenne. Elles sont d'ailleurs présentées comme le trait distinctif de *Prose 5* dans la rubrique qui l'introduit dans les manuscrits des niveaux inférieurs du *stemma codicum*, à partir du manuscrit de Chantilly. Néanmoins, il s'agit de textes qui ont un rapport au mieux indirect et au pire inexistant avec les événements de la guerre de Troie. J'ai déjà traité de la nature du lien entre les *Héroïdes* et la matière troyenne dans la première partie de l'introduction: qu'il me suffise de rappeler qu'il est déjà attesté dans les *accessus ad auctores latins*, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, et que d'autres chroniques européennes introduisent les épîtres dans un texte dérivé du *Roman de Troie*, bien que suivant des modalités différentes.<sup>29</sup> Au-delà des *Héroïdes*, l'insertion de parties épistolaires dans un contexte narratif est typique de quelques romans en prose, tels que le *Tristan* en prose et *Ysaïe le Triste*. Les chercheurs s'étant occupés de ces deux textes ont reconnu aux épîtres insérées une double fonction: d'un côté historique et documentaire, de l'autre lyrique, élégiaque et psychologique.<sup>30</sup> Si la critique a reconnu une valeur documentaire à l'insertion des *Héroïdes* dans la *General Estoria* espagnole,<sup>31</sup> ce critère ne s'applique pas au cas de *Prose 5*, malgré le fait qu'elle soit justement insérée dans un ouvrage de nature historiographique tel que l'*Histoire ancienne*. On pourrait tout au plus les mettre en relation avec l'attitude «encyclopédique» du compilateur, qui y aurait trouvé des informations pour compléter l'histoire de quelques personnages (je pense en particulier à Pâris ou à Ulysse), mais la plupart des lettres échappe à cette explication (qu'il suffise de penser à la correspondance entre Héro et Léandre ou à la lettre de Canacé à Macarée).<sup>32</sup> Il faut également se demander si les épîtres jouent un rôle actif dans le

29. J'ai mentionné en particulier la *General Estoria* espagnole et le *Trojanerrieg* de Konrad von Würzburg.

30. Voir Victorin 2002, p. 397; Martineau 2006, pp. 97-8; Demartini 2008, p. 149; voir également Barbieri 2022 pour une mise au point récente sur l'emploi des épîtres ovidiennes dans le roman français en prose.

31. Voir Salvo García 2014; Salvo García 2016; Rochebouet 2022, p. 406.

32. Le caractère non particulièrement marqué du choix d'insérer les épîtres à l'intérieur du récit troyen s'expliquerait plus facilement si le compilateur disposait déjà des *Héroïdes* françaises à côté du texte de *Prose 3*, comme nous l'avons envisagé (voir aux pp. 48-52).

développement narratif du récit, c'est-à-dire si elles sont présentées comme une conséquence directe des événements qui les précédent ou comme une justification des événements qui les suivent. Dans ce cas aussi, la réponse ne peut qu'être négative, du moins partiellement. Si les deux premières épîtres, de même que les extraits de l'épître d'Hypsipyle à Jason, ont une relation plus directe avec les événements racontés, les autres sont introduites dans le récit «au degré zéro», sans aucune justification, ce qui confirme encore une fois la nature de l'évolution du projet qui se manifeste en cours de route dans le texte du ms. Royal. Si l'auteur pouvait avoir initialement l'intention de se servir activement des épîtres en les découpant pour les faire devenir partie intégrante du récit, il a rapidement abandonné ce projet ambitieux et s'est limité à en greffer le texte justement aux endroits du récit les moins concernés par la progression de l'action et de la narration. Ainsi, plus vraisemblablement, les épîtres ovidiennes jouent le simple rôle de pauses élégiaques et lyriques dans la narration, en s'insérant dans les points de transition entre une bataille et l'autre, qui coïncident dans certains cas avec des trêves, et renforcent ou redoublent les monologues et les dialogues inspirés par l'amour, en confirmant l'attention du compilateur envers la psychologie des personnages et surtout les histoires d'amour.<sup>33</sup> Structurellement parlant, les épîtres restent toujours parallèles au récit, et leurs éventuelles intersections avec le fil de la narration sont uniquement dues au fait que dans certains cas, les personnages et les événements évoqués dans les épîtres et dans le récit de *Prose 5* sont les mêmes. D'ailleurs, le contenu des épîtres ovidiennes contredit parfois les événements racontés dans le récit, au point que le compilateur doit opérer des ajustements plus ou moins importants au texte ovidien pour en garantir la cohérence avec l'histoire racontée d'après le *Roman de Troie*. Dans d'autres cas, les points de contacts avec l'histoire de la guerre de Troie sont au contraire totalement inexistantes, et le compilateur doit recourir à l'escamotage d'insérer les noms des protagonistes des épîtres parmi les guerriers engagés dans les affrontements. Le problème de l'autorité ovidienne n'est pas évoqué par le compilateur, un silence qui a permis à la critique de proposer des interprétations opposées.<sup>34</sup>

33. Anne Rochebouet parle de manière générale d'un effet de «dilatation temporelle» (Rochebouet 2013 pp. 136 et 139; Rochebouet 2022, p. 415).

34. D'après Rochebouet 2022, pp. 407-9, la configuration autonome et parallèle au récit des épîtres ovidiennes en mettrait en évidence le statut

Je ne m'attarderai pas sur des aspects que j'ai déjà analysés, comme le lien avec la version italienne partielle du ms. Gaddi reliqui 71, le lien probable avec *Prose 3* dont témoigne l'insertion dans ce texte des noms de quelques protagonistes des épîtres, les ajustements apportés aux textes pour les rendre plus compatibles et cohérents avec le récit de la guerre, pour lesquels je renvoie à mes contributions précédentes.<sup>35</sup> Je me limiterai à donner une liste des treize épîtres insérées et à commenter les liens qu'on peut envisager avec le récit.<sup>36</sup>

- § 109: épître d'Œnone à Pâris (*Hér.* v)
- § 130: épître de Laodamie à Protésilas (*Hér.* xiii).
- § 184: épître d'Ariane à Thésée (*Hér.* x).
- § 190: épître de Phyllis à Démophon (*Hér.* ii)
- § 202: épître de Pâris à Hélène [*Turidaridí*] (*Hér.* xvi)
- § 210: épître d'Hélène [*Lacena*] à Pâris (*Hér.* xvii)
- § 225: épître de Phèdre à Hyppolyte (*Hér.* iv)
- § 263: épître de Briséis à Achille (*Hér.* iii)
- § 286: épître de Léandre à Héro (*Hér.* xviii)
- § 306: épître d'Héro à Léandre (*Hér.* xix)
- § 319: épître de Canacé à Macarée (*Hér.* xi)
- § 440: épître de Pénélope à Ulysse (*Hér.* i)
- § 452: épître d'Hermione à Oreste (*Hér.* viii)

La première épître constitue une exception significative: il s'agit de la seule lettre qui n'est pas utilisée en tant que pause entre deux batailles<sup>37</sup> et, surtout, de la seule qui soit ancrée précisément dans

d'emprunt; pour Desmond 2013, pp. 191-2, au contraire, la typologie de l'insertion des épîtres les sépareraient complètement de la tradition ovidienne.

35. Barbieri 2002; Barbieri 2005a, pp. 32-5, 63-78 et 136-8. À propos du lien entre les *Héroïdes* insérées dans *Prose 5* et les traductions italiennes glosées du ms. Gaddi rel. 71, voir aussi la mise au point plus récente de D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 51-66.

36. Je rappelle que dans le texte de *Prose 5*, on trouve également deux références à une quatorzième épître, celle d'Hypsipyle à Jason (*Hér.* vi), aux §§ 13.1-2 et 24.8. On traitera plus en détail de ces références avec les autres ajouts, puisque, même si la source de ces passages est connue, le degré de réélaboration du texte leur confère une autonomie plus importante par rapport aux autres épîtres, qui restent finalement des traductions, bien qu'avec un degré de fidélité variable, ainsi qu'une fonction narrative plus directe.

37. La guerre n'a pas encore commencé, même si l'expédition de Pâris, avec ses actions de pillage et l'enlèvement d'Hélène, peut être considérée comme le début des hostilités.

le récit par le compilateur. L'épître trouve sa juste place après le mariage de Pâris et d'Hélène, et le § 108 nous explique qu'il s'agit de la triste réaction de la nymphe Cénone, amour de jeunesse de Pâris, à la nouvelle de l'infidélité de son aimé. De cette manière, cette épître, qui précède la reprise de l'action avec l'assemblée des Grecs et l'envoi des messagers aux alliés, est la seule à être explicitement présentée comme une conséquence des événements précédents.<sup>38</sup> Elle ajoute d'ailleurs des détails importants sur la personnalité de Pâris.

La deuxième épître conserve aussi quelques traces de la tentative du compilateur de l'insérer dans le contexte du récit. Elle suit les paragraphes qui expliquent l'organisation de l'armée troyenne et précède le début de la première bataille. L'enracinement de l'épître dans le récit n'est pas confié à un paragraphe introductif, comme dans le cas précédent, mais à la rubrique, qui est plus longue que d'habitude et explique que la lettre est arrivée à Troie pendant les préparatifs fébriles précédant la bataille. L'emplacement de l'épître se justifie par la tradition qui voit en Protésilas le premier guerrier grec à trouver la mort, ayant été aussi le premier à descendre des nefs sur la terre troyenne. La mort de Protésilas sera racontée au § 137.4; il s'agit du premier personnage tué dont nous connaissons l'identité, précédé seulement de morts anonymes.

À partir de la troisième épître, le compilateur cesse de se préoccuper d'en motiver la présence et l'insertion. La présence de l'épître d'Ariane à Thésée n'a d'autre justification que le fait de marquer une pause entre les deuxième et troisième batailles, à hauteur de la concession de deux mois de trêve. La présence de cette épître est d'autant plus étonnante que Thésée est un héros de la génération précédente, qui n'a pas participé à la guerre de Troie. Le compilateur a toutefois pris le soin d'introduire dans son récit un guerrier du nom de Thésée (§ 114, mais voir aussi le § 195.5 et 28) dans un contexte sans équivalent dans le roman en vers et modifie le texte de l'épître pour nous informer que Thésée se trouve bien à Troie et participe à la guerre (§ 184.19).

La quatrième épître, celle de Phyllis à Démophon, est insérée entre les troisième et quatrième batailles, pendant une pause d'une seule nuit, sans que des trêves soient demandées. Contrairement à Thésée, son fils Démophon a réellement participé à la guerre de Troie suivant la tradition, et son nom est mentionné deux fois

<sup>38</sup>. Sur ce point, voir aussi Gaunt 2016, pp. 41-2 et Rochebouet 2022, p. 410.

dans le roman en vers.<sup>39</sup> Le compilateur ajoute d'autres références à son nom dans quelques listes de guerriers grecs qui contiennent plusieurs noms de protagonistes des *Héroïdes*.<sup>40</sup> Le compilateur ajoute également une mention du siège de Troie dans le texte de l'épître (§ 190.31).

La cinquième épître est insérée entre les quatrième et cinquième batailles, toujours sans que des trêves soient requises. Il s'agit de la lettre ovidienne de Pâris à Hélène, mais le compilateur l'adresse à une autre femme qu'il appelle *Turidaridi*, en se servant du patronyme d'Hélène (*Tyndaridis*, dans *Hér.* xviii, 120). Son intention de faire de *Turidaridi* une personne différente d'Hélène est évidente et se traduit également par quelques modifications apportées au texte de l'épître: l'insistance sur la distance entre Pâris et la destinataire (§ 202.2 et 5), la mention explicite d'Hélène à la troisième personne (§ 202.20, 26 et 28).<sup>41</sup> Il pourrait s'agir d'une interprétation nécessaire, puisque la lettre originale est envoyée à Sparte et insiste sur le fait qu'Hélène ne se trouve pas à Troie, tandis que dans le contexte de *Prose 5*, elle et Pâris sont ensemble dans la ville; mais les choix du compilateur, ainsi que l'insertion de l'épître, pourraient trouver une justification dans l'accueil assez froid réservé par Hélène à Pâris au retour de la bataille, dans un passage qui contient également une allusion à une possible attraction entre Hélène et Polydamas (§ 200.4).

La sixième épître d'Hélène à Pâris, insérée entre les cinquième et sixième batailles, présente les mêmes caractéristiques que la précédente: à nouveau, la correspondante de Pâris n'y est pas Hélène, mais une autre femme, appelée *Lacena*, à partir d'un autre patronyme de la Tyndaride; à nouveau, le compilateur souligne la distance entre les deux (§ 210.11) et l'épître parle d'Hélène à la troisième personne (§ 210.16). L'insertion de l'épître à cet endroit n'a

39. *RTroie* 26312 et 28147, correspondant à *Prose 5* §§ 400.2 et 430.1. Dans *RTroie* 17435, *Demophon* est le nom d'une localité que le compilateur de *Prose 5* reconduit au personnage homonyme, conformément à Darès, *ET*, xix, 4 et xxvi, 12 (voir *Prose 5* § 264.2).

40. Voir § 113.1: «Demonfon, Macharius, Prothiselaus, Leander»; § 118.27-30: «Demophon, Macharius, Leander»; § 151.29-32: «Demofon, Leander, Ypolite, Machaire»; § 195.5: «Demonphon, Leander, Macharius, Thyseus, Ypolite» et 28-30: «Teseus, Demofon, Ypolite, Macarius»; les §§ 264.2, 400.2 et 430.1 se réfèrent au seul Démophon. Il faut souligner que les noms du § 113.1 se trouvent déjà dans *Prose 3* § 74, ce qui semblerait confirmer l'existence d'un lien entre le texte de *Prose 3* et les *Héroïdes*.

41. Voir aussi Barbieri 2005a, pp. 41 et 138-9; Barbieri 2007, pp. 22 et 30.

d'autre justification que le fait qu'il s'agisse d'une réponse à la lettre précédente.

Deux mois de trêve séparent les sixième et septième batailles, pendant lesquels a lieu l'arrivée de Briséida au campement grec, après ses adieux à Troïlus, et sa nouvelle histoire d'amour avec Diomède. La septième épître de Phèdre à Hippolyte est insérée à la fin de cette histoire, juste avant le début de la septième bataille. Pour la première fois, une épître ovidienne ne se limite pas à marquer une pause entre deux batailles, mais fait pendant à une autre histoire d'amour. L'interprétation proposée par les *accessus ad auctores*, qui considèrent l'histoire entre Phèdre et Hippolyte comme un exemple d'amour-folie,<sup>42</sup> pourrait d'ailleurs constituer une sorte de jugement implicite, de la part du compilateur, du comportement de Briséida dans les paragraphes précédents. Hippolyte est de ces personnages qui n'ont pas pris part à la guerre de Troie suivant la tradition classique: le compilateur ajoute son nom dans le récit pour justifier l'introduction de l'épître (§§ 151.31, 195.5 et 29).

L'insertion de la huitième épître, de Briséis à Achille, reproduit le même schéma en le renversant. De longues trêves sont accordées après la neuvième bataille, et la lettre ovidienne suit immédiatement la fin des hostilités. Son rôle est essentiellement de préparer l'histoire d'Achille amoureux de Polyxène, qui commence pendant ces trêves mêmes et sera racontée dans les paragraphes suivants. Les nombreuses contradictions entre l'interprétation de la colère d'Achille proposée par l'épître et celle qu'a adoptée *Prose 5* à partir de son modèle en vers contraignent le compilateur à apporter des modifications profondes au texte ovidien, dont la suppression de deux longs passages.<sup>43</sup> Suite aux interventions du compilateur, Briséis devient simplement une autre amante trompée, à l'instar d'Œnone dans la première épître.

La neuvième épître, de Léandre à Héro, est insérée entre les dixième et onzième batailles. Le compilateur ne fournit aucune motivation à l'introduction de cette lettre, qui concerne par ailleurs des personnages étrangers à la guerre de Troie. Dans la tradition

42. *Accessus Ovidii Epistolarum II*, 34-37: «Aliter, intentio huius libri est commendare castum amorem sub specie quarundam heroydum, id est nobilium grecarum mulierum, quarum una erat Penolopes uxor Ulixis, vel vituperare incestum amorem sub specie incestarum matronarum, quarum una fuit Phedra».

43. Les passages supprimés correspondent à *Hér.* III, 84-101 et 113-136; voir Barbieri 2005a, p. 137.

mythographique, l'histoire de Léandre et d'Héro est souvent associée à celle de l'origine de la Toison d'or, racontée au § 7, mais l'énorme distance entre ces deux épisodes ne permet pas d'imaginer qu'ils soient liés. Cela dit, n'oublions pas que l'exemple de Léandre et d'Héro est évoqué par Benoît de Sainte-Maure dans le roman en vers pour illustrer la folie d'amour à propos de la passion d'Achille pour Polyxène, une référence reprise par *Prose 5* (voir § 332.2). Le compilateur introduit à plusieurs reprises le nom de Léandre pour justifier sa participation à la guerre (§§ 113.6, 118.30, 151.30, 195.5); il ajoute en outre au texte ovidien une référence à sa présence à Troie (§ 286.5).<sup>44</sup>

La réponse d'Héro est insérée entre les douzième et treizième batailles, en correspondance des trêves de six mois pendant lesquelles le compilateur narre l'étape finale de l'histoire d'amour entre Briséida et Diomède. L'épître ovidienne se trouve ainsi, encore une fois, à la suite d'un long monologue de Briséida où elle expose sa décision d'accorder son amour au héros grec. Enfin, on peut constater que la position choisie par le compilateur permet aux épîtres de Léandre et d'Héro d'encadrer deux exemples d'amour-folie: celui d'Achille pour Polyxène (§ 289) et celui de Briséida pour Diomède (§ 305).

La onzième épître, de Canacé à Macarée, insérée entre les quinzième et seizième batailles, suit les passages dans lesquels Achille décide de reprendre les armes malgré la promesse faite à la reine Hécube. Le § 318, qui précède immédiatement l'épître, narre les réactions de Polyxène et d'Achille à la nouvelle situation. Macarée est un autre personnage qui n'a pas participé à la guerre de Troie et dont le nom est introduit par le compilateur dans quelques listes de guerriers grecs.<sup>45</sup>

Les deux dernières épîtres se trouvent dans la dernière partie du texte, après la fin de la guerre, et sont introduites sans effort dans le récit par le compilateur à cause des liens qu'elles entretiennent avec les événements qui suivent la fin du conflit. La douzième épître, de Pénélope à Ulysse, est facilement insérée vers la fin du récit du long voyage de retour d'Ulysse, et le nom de Pénélope est évoqué au § 442.I.

La treizième et dernière épître, d'Hermione à Oreste, trouve aussi son emplacement idéal après le § 451, dans lequel le compi-

44. Sur les épîtres de Léandre et Héro, voir Barbieri 2011, pp. 239-45.

45. Voir les §§ 113.3, 118.28, 151.32, 195.5 et 30.

lateur raconte la décision de Pyrrhus, fils d'Achille, d'enlever Hermione, épouse d'Oreste, et de la contraindre à un mariage forcé, avant de s'absenter et de la laisser seule à combattre sa rivale en amour Andromaque.

Une quatorzième épître, celle d'Hypsipyle à Jason, est exploitée différemment par le compilateur. Contrairement aux autres, l'épître n'est pas reportée intégralement, mais deux passages en sont réélaborés et intégrés activement dans le récit. Le premier passage (§ 13.1-2) raconte le détour forcé par une tempête qui conduit Jason et les Argonautes sur l'île de Lemnos. Jason fait la connaissance d'Hypsipyle, fille du roi Thoas, et les deux entretiennent une relation amoureuse. Pendant son long séjour, le couple aura deux enfants. Avant de repartir pour Colcos, Jason promet à Hypsipyle qu'il reviendra pour l'épouser. Dans le second passage (§ 24.10-11), Hypsipyle, ayant appris la liaison entre Jason et Médée, se plaint de son ancien amant, qu'elle maudit, de même que sa nouvelle femme. Non seulement, dans ce cas, les points de contact avec l'épître ovidienne sont plus évidents et précis, mais la lettre est explicitement mentionnée dans *Prose 5*. Contrairement aux autres épîtres, celle d'Hypsipyle à Jason a donc un impact direct sur le récit et la malédiction d'Hypsipyle est mise en relation avec la mort de Jason et Médée qui sera racontée dans les paragraphes suivants (§§ 38-39).<sup>46</sup>

Le traitement particulier de l'épître d'Hypsipyle, ainsi que le lien plus fort des épîtres d'Œnone et de Laodamie avec le récit, nous permet de formuler une nouvelle hypothèse interprétative concernant l'insertion des *Héroïdes* dans *Prose 5*. Le statut distinct des trois premières épîtres évoquées semble suggérer que l'intention initiale du compilateur était de recourir au matériel ovidien pour sa contribution potentielle au développement du récit. La fusion et l'intégration dans la narration du contenu des épîtres sont particulièrement évidentes dans le cas de celle d'Hypsipyle, tandis que dans les deux épîtres suivantes, ce lien devient progressivement plus lâche: un paragraphe introductif dans le cas d'Œnone et une simple rubrique dans le cas de Laodamie. Le compilateur se serait ensuite aperçu des difficultés de son projet et l'aurait aban-

46. La figure d'Hypsipyle est explicitement évoquée dans les deux cas et, au § 39.2, le compilateur affirme que la mort de Jason et Médée est l'accomplissement de la malédiction de la reine de Lemnos («Si que bien li avint, et a Medea ausint, ce que la roine Ysiphilés leur ot manda»). Voir aussi Rochebouet 2022, pp. 411-2.

donné en cours de route, se contentant d'insérer le texte des épîtres sans la moindre justification. Alternativement, on peut supposer que le compilateur avait décidé dès le départ de ne se servir que des épîtres qu'il pouvait facilement intégrer dans le récit, mais se serait ensuite laissé emporter par son attitude «encyclopédique» en décidant d'insérer toutes les épîtres dont il disposait.

#### 4.2.3. *La nouvelle version en prose du Roman de Troie*

Nous avons vu que le compilateur de *Prose 5*, qui devait disposer de plusieurs sources, se sert surtout de deux versions en prose du *Roman de Troie* (*Prose 1* et *Prose 3*) et d'une copie du roman en vers dont il tire une nouvelle mise en prose. Nous avons également analysé la distribution des sources dans la progression du récit: *Prose 1* est surtout utilisée pour la première partie, jusqu'au début des batailles; *Prose 3*, pour la partie qui va de la onzième bataille à la fin du texte; le roman en vers, enfin, pour toutes les scènes de bataille, de la première à la dixième. La partie du texte allant de la reconstruction de Troie au début de la guerre reprend tour à tour *Prose 1* et *Prose 3*. Le compilateur fait également montre d'une très bonne connaissance du texte et d'une maîtrise parfaite de ses sources, qui lui permet de passer rapidement de l'une à l'autre en choisissant celle qui lui semble préférable pour chaque paragraphe et en mêlant souvent deux, voire trois, sources dans un seul paragraphe, avec un remarquable travail de collation.<sup>47</sup>

Mais même quand il suit de près l'une des deux versions en prose préexistantes, le compilateur garde toujours sous les yeux son modèle du roman en vers, ce qui lui permet d'en adopter quelques leçons. Le phénomène, assez peu évident dans la première partie du texte, devient de plus en plus fréquent avec le début de la guerre. On peut remarquer cette propension dans les paragraphes basés sur *Prose 1* comme sur *Prose 3*. Je renvoie au commentaire pour une analyse plus complète de ces leçons, en me limitant ici à en donner quelques exemples, à partir de quelques leçons ponctuelles dans les paragraphes dérivés de *Prose 1*:

§ 13.8. *esprise* (*RTroie* 1278) remplace *sorprise* (*Prose 1* § 13, 29)

§ 14.2. *esprise* (*RTroie* 1308) remplace *ardoit* (*Prose 1* § 14, 8)

§ 78.4. *a bon chief* (*RTroie* 3798) remplace *a bone fin* (*Prose 1* § 49, 11)

47. Voir les détails aux §§ 4.1 et 4.2.1.

- § 129.1. *parenté* (*RTroie* 6912) remplace *requeste* (*Prose 1* § 90, 3)
- § 157.1. *compagnie* (*RTroie* 8634) remplace *baronie* (*Prose 1* § 105, 7)
- § 172.2. *par le costé* (*RTroie* 9782) remplace *enmi le vis* (*Prose 1* § 109, 14)
- § 189.14. *pener* (*RTroie* 11050) remplace *entremetre* (*Prose 1* § 118, 38)
- § 206.3. *parent* (*RTroie* 12399) remplace *cousin* (*Prose 1* § 129, 30)
- § 206.4. *salli* (*RTroie* 12409) remplace *se trait* (*Prose 1* § 129, 33)
- § 207.1. *combatoient* (*RTroie* 12450) remplace *defendoient* (*Prose 1* § 130, 3)
- § 218.9. *d'elles* (*RTroie* 13417) remplace *de la ville* (*Prose 1* § 138, 30-31)
- § 221.2. *merci* (*RTroie* 13689) remplace *pitié* (*Prose 1* § 142, 7)
- § 257.8. *couvoitise* (*RTroie* 17008) remplace *volonté* (*Prose 1* § 172, 13)
- § 264.4. *atorner* (*RTroie* 17474) remplace *traitier* (*Prose 1* § 177, 28)
- § 266.1. *fête* (*RTroie* 17545) remplace *fiere* (*Prose 1* § 179, 2)
- § 269.1. *chier ami* (*RTroie* 17747) remplace *feel* (*Prose 1* § 182, 4)
- § 270.1. *otroia* (*RTroie* 17857) remplace *oï* (*Prose 1* § 185, 3)
- § 274.4. *valour* (*RTroie* 18059) remplace *dolour* (*Prose 1* § 190, 20)

Dans d'autres cas, le compilateur complète le texte de *Prose 1*, qu'il considère trop synthétique, par des leçons tirées du *Roman de Troie* qui peuvent s'étendre à des phrases entières, même sur plusieurs vers:

- § 115.10. *grelles hons* (ajout conforme à *RTroie* 5473)
- § 157.1. *et le ... merveille* (ajout conforme à *RTroie* 8645-8646)
- § 172.1. *par la ventaille* (ajout conforme à *RTroie* 9771)
- § 176.2. *partir* (ajout conforme à *RTroie* 10145)
- § 189.15. *car ... collees* (ajout conforme à *RTroie* 11052-11053)
- § 189.21. *mes ... vies* (ajout conforme à *RTroie* 11084-11086)
- § 189.22. *et il ... richement* (ajout conforme à *RTroie* 11089)
- § 206.3. *de ·III· lieues* (ajout conforme à *RTroie* 12369)
- § 212.2. *Et voient...* (ajout conforme à *RTroie* 12768-12774)
- § 219.1. *li dux ... Gregiois* (ajout conforme à *RTroie* 13520-13522)
- § 238.9. *car ... vos* (ajout conforme à *RTroie* 15103)

Dans les paragraphes dérivés de *Prose 3*, les insertions tirées du *Roman de Troie* sont beaucoup plus nombreuses; cependant, il faut ici tenir compte du fait que le seul manuscrit complet de *Prose 3* est un témoin tardif du XV<sup>e</sup> siècle qui présente souvent de mau-

vaises leçons, fruit des accidents de la tradition antérieure, comme le démontre la comparaison avec les fragments anciens, qui ont presque toujours une leçon plus proche de celle de *Prose 5* que de celle du manuscrit de Rouen. Bien que cette particularité de la tradition accroisse vraisemblablement l'extension du phénomène, l'attitude du compilateur semble demeurer identique à celle qu'il adoptait pour les paragraphes dérivés de *Prose 1*. Voici un certain nombre d'exemples de substitution de leçons ponctuelles jusqu'au § 350, ainsi que quelques cas d'insertion de leçons plus raffinées:

- § 245.1. *gent* (*RTroie* 15776) remplace *conroy* (*Prose 3* § 141.3)
- § 245.4. *remuer* (*RTroie* 15828) remplace *reverter* (*Prose 3* § 141.3)
- § 288.7. *tours* (*RTroie* 19356) remplace *murs* (*Prose 3* § 195.2)
- § 292.2. *eschiveroient* (*RTroie* 19687) remplace *refuseront* (*Prose 3* § 201.2)
- § 297.3. *esmaier* (*RTroie* 19837) remplace *esbahir* (*Prose 3* § 207.3)
- § 298.5. *estouvoir* (*RTroie* 19874) remplace *force* (*Prose 3* § 208.6)
- § 304.3. *respassé* (*RTroie* 20201) remplace *reposez* (*Prose 3* § 217.3)
- § 305.5. *revertir* (*RTroie* 20279) remplace *retourner* (*Prose 3* § 218.7)
- § 307.1. *soustenoit* (*RTroie* 20348) remplace *souffroit* (*Prose 3* § 219.2)
- § 308.2. *faille* (*RTroie* 20431) remplace *faulfe* (*Prose 3* § 220.2)
- § 309.3. *leur ont tolù* (*RTroie* 20509) remplace *l'ont secouru* (*Prose 3* § 222.3)
- § 310.2. *claime* (*RTroie* 20669) remplace *appelle* (*Prose 3* § 224.5)
- § 311.1. *laidelement* (*RTroie* 20685) remplace *assés* (*Prose 3* § 225.1)
- § 316.1. *remainst* (*RTroie* 20997) remplace *demeure* (*Prose 3* § 230.2)
- § 320.2. *endoutrinoit* (*RTroie* 21291) remplace *amonnestoit* (*Prose 3* § 235.2)
- § 322.1. *en chaïrent pasmé* (*RTroie* 21456) remplace *furent esvanouys* (*Prose 3* § 237.1)
- § 323.5. *tollirent* (*RTroie* 21583) remplace *osterent* (*Prose 3* § 238.5)
- § 325.6. *desheriter* (*RTroie* 21730) remplace *desbarettez* (*Prose 3* § 240.7)
- § 328.1. *pooir* (*RTroie* 21913) remplace *devoir* (*Prose 3* § 243.4)
- § 328.1. *transmetrai* (*RTroie* 21920) remplace *envoyeroy* (*Prose 3* § 243.5)
- § 330.3. *plaisir* (*RTroie* 22017) remplace *voulementé* (*Prose 3* § 245.6)
- § 332.2. *sourt et mu* (*RTroie* 22131) remplace *fort* (*Prose 3* § 250.2)
- § 334.2. *forte* (*RTroie* 22216) remplace *fiere* (*Prose 3* § 252.5)
- § 336.3. *reparger* (*RTroie* 22376) remplace *retourner* (*Prose 3* § 254.3)
- § 338.1. *oins* (*RTroie* 22401) remplace *enbasmés* (*Prose 3* § 256.1)

- § 345.1. *force* (*RTroie* 22751) remplace *aide* (*Prose 3* § 264.1)
- § 347.2. *doleur* (*RTroie* 22938) remplace *dommage* (*Prose 3* § 268.3)
- § 349.1. *estoire* (*RTroie* 23125) remplace *escripture* (*Prose 3* § 270.3)

§ 245.3. *Paris ... lui* (ajout conforme à *RTroie* 15812-15813)  
 § 245.5. *Puis ... estoient* (ajout conforme à *RTroie* 15846-15848)  
 § 245.8. *Et ... comparer* (ajout conforme à *RTroie* 15864-15866)  
 § 249.3. *c'est ... Majour* (ajout conforme à *RTroie* 16157)  
 § 312.2. *qui ... mortelment* (ajout conforme à *RTroie* 20826-20827)  
 § 312.3. *et si ... guise* (ajout conforme à *RTroie* 20858-20860)  
 § 345.4. *duel fesant* (ajout conforme à *RTroie* 22832-22833), écrit sur rature dans le ms. Royal

Le dernier cas est particulièrement intéressant: on y voit que l'insertion est opérée directement dans le ms. Royal, ce qui semble confirmer que ce témoin reflète effectivement la phase rédactionnelle de *Prose 5* la plus ancienne qu'on puisse atteindre.

C'est tout particulièrement pour les parties du texte consacrées au récit des batailles que le compilateur de *Prose 5* recourt directement au roman en vers, dont il effectue une nouvelle mise en prose pour les raisons que nous avons déjà évoquées: les autres mises en prose abrègent sensiblement la description des affrontements ou les traitent de manière très personnelle. L'auteur de *Prose 1* est particulièrement actif dans sa tentative d'abrévement et d'élimination d'un style épique redondant qui est par contre bien présent dans le roman en vers de Benoît de Sainte-Maure. *Prose 3*, par contre, bouleverse totalement la structure et la suite des combats, qu'il traite d'une manière autonome par rapport à son modèle, en réduisant au minimum la description des batailles, qui sont tantôt entièrement supprimées, tantôt décrites d'une façon impressionniste, en recourant de manière réitérée à quelques clichés tirés du roman en vers.<sup>48</sup> Le compilateur de *Prose 5*, fidèle à son programme de ne rien négliger du matériau troyen dont il dispose, suit fidèlement le roman en vers.<sup>49</sup>

48. Voir Barbieri 2014b, pp. 787-8 et 810-1; Rochebouet 2022, pp. 376-7. Sur la crise du style épique au XIII<sup>e</sup> siècle, dont la redondance apparaît en contradiction avec les exigences du discours historique, voir Croizy-Naquet 1999, p. 272.

49. Je n'insisterai pas excessivement sur la correspondance entre le style de Benoît de Sainte-Maure et le goût personnel du compilateur de *Prose 5* (voir

Les parties du texte mises en prose directement à partir du *Roman de Troie* et les leçons du roman en vers insérées dans les parties dérivées de *Prose 1* et de *Prose 3* nous permettent par ailleurs de déterminer la nature du manuscrit du roman de Benoît de Sainte-Maure que le compilateur a pris pour modèle. Il devait certainement s'agir d'un témoin appartenant à la famille *y* du *stemma* dessiné par Constanus, et quelques leçons ponctuelles nous permettent de dire qu'il devait être très proche du ms. M1 (Montpellier, Bibliothèque interuniversitaire, Section médecine, H 251).<sup>50</sup> J'en donne quelques exemples, d'abord pour la partie prise directement du roman en vers, ensuite pour les parties dérivées de *Prose 1* et *Prose 3*:

§ 133.2. *hardi*: leçon du seul ms. M1 pour *pro qui* de *RTroie* 7121.

§ 135.1. *reculer*: leçon du seul ms. M1 pour *remuēr* de *RTroie* 7271.

§ 137.2. *Nestour*: leçon du seul ms. M1 pour *Mennor* de *RTroie* 7472.

§ 139.4. *Archelaus*: leçon du seul M1 pour *Archilogus* de *RTroie* 7720.

§ 144.1. *Carras*: leçon du seul ms. M1 pour *Doglas* de *RTroie* 7882.

§ 146.1. *seigneur*: leçon évidemment fautive du seul ms. M1 pour *nevo* de *RTroie* 7962.

§ 154.1. *Lice*: leçon du seul ms. M1 pour *Phice* de *RTroie* 8401.

§ 195.9. *Comus*: leçon du seul ms. M1 pour *Acamus* de *RTroie* 11323.

Rochebouet 2022, p. 377). S'il est vrai que l'exhaustivité n'est pas le seul critère qui préside à la compilation de *Prose 5* (il faudra en tout cas admettre que le style épique ne rebute pas son auteur, contrairement à la plupart de ses contemporains), j'estime que sa fidélité au *Roman de Troie* est surtout due à une question d'économie de temps: il aurait été impossible d'opérer une révision stylistique systématique tout en demeurant fidèle au contenu du modèle. Par ailleurs, nous avons déjà dit que le compilateur de *Prose 5* fait preuve d'une certaine flexibilité dans ses choix stylistiques, en conservant des traits propres à chacune de ses sources qui pourraient paraître contradictoires.

50. Rochebouet 2022, pp. 308-10 analyse quelques cas d'ajouts et développements de *Prose 5* au texte critique du roman en vers et se limite à signaler une affinité avec quelques manuscrits des groupes *z* et *y* de Constanus. Pour les sigles des manuscrits et des familles de la tradition du *Roman de Troie*, je renvoie à l'introduction de Constanus 1904-1912, vi, pp. 1-105. Je rappelle par commodité la composition des groupes principaux établis par Constanus: *v* = mss B1, M2, A2+ARSV1V2; *x* = mss GL+n; *n* = mss F, N+L1(B3N1N2P1P2); *y* = mss DM1, JP(B2B4S3), EH; *z* = mss A1L2, CC1W, BI(S1)+k; *k* = mss KMM3(S2); *e* = mss DM1+E. Le *stemma codicum* de Constanus est reproduit dans le tableau II à la p. 146.

§ 195.13. *ne ou ... baron*: coïncidence presque parfaite avec la leçon du ms. M1 pour *RTroie* 11337.

§ 208.2. *Pallestine*: leçon du seul ms. M1 pour *Palatine* de *RTroie* 12511.

§ 233.2. *sardines*: leçon du seul ms. M1 pour *guagatès* de *RTroie* 14662.

§ 239.5. *mal*: leçon du seul ms. M1 pour *perte* de *RTroie* 15237.

§ 255.10. *Desus*: leçon du seul ms. M1 pour *Desoz* de *RTroie* 16800.

§ 301.4. *espargniés*: leçon du seul ms. M1 pour *maaidasse* de *RTroie* 20083.

§ 407.13. *Ritarés*: leçon du seul ms. M1 pour *Citare* de *RTroie* 26853.

§ 407.13. ·III· *treis*: leçon du seul ms. M1 pour *d'autres dons* de *RTroie* 26855.

§ 458.1. *cui fils il estoit*: leçon du seul ms. M1 pour *qu'il fust sis fiz* de *RTroie* 29984.

§ 260.3. *contenus*: leçon du seul ms. M1 pour *combatuz* de *RTroie* 17248 et *Prose 1*.

§ 282.4. ·XX<sup>M</sup>·: leçon du seul ms. M1 pour *dis mile* de *RTroie* 18565 et *Prose 1*.

§ 297.2. *voloir*: leçon du seul ms. M1 pour *talent* de *RTroie* 19818; *Prose 3* a la leçon *plaisir*.

§ 347.4. *feu*: leçon du ms. M1 pour *funs* de *RTroie* 23014; *Prose 3* a la leçon *puiz*.

§ 379.4. *soit comme puet estre*: leçon du ms. M1 pour *RTroie* 25231; *Prose 3* a la leçon *a joy qu'en peut*.

§ 407.5. *Reson*: leçon du seul ms. M1 pour *Cepsin* de *RTroie* 26775 et *Prose 3*.

§ 409.4. *quinse*: leçon du seul ms. M1 pour *quatre* de *RTroie* 27158 et *Prose 3*.

§ 413.1. *Estrachis*: leçon du seul ms. M1 pour *Eurisacis* de *RTroie* 27321; *Prose 3* a la leçon *Antrisacis*.

L'analyse des parties dérivées de *Prose 1* et *Prose 3* nous permet également de repérer les témoins du *Roman de Troie* les plus proches des modèles utilisés par les compilateurs, grâce aux leçons qui diffèrent du texte critique du roman en vers. Dans le cas de *Prose 1*, le compilateur a dû se servir de plusieurs modèles ou d'un témoin contaminé, puisqu'on peut trouver des affinités avec plusieurs manuscrits du roman en vers, parmi lesquels A, C, E et FN,

mais c'est de la leçon de ces deux derniers que le texte de *Prose 1* se rapproche le plus. Le modèle du compilateur de *Prose 3*, par contre, est sans doute un témoin du sous-groupe *k* de la branche *z* du *stemma* de Constans, qui devait être particulièrement proche du ms. K.<sup>51</sup>

Ces informations nous permettent par exemple d'éclairer une question qui s'est posée à propos de la nature du texte de *Prose 3*.<sup>52</sup> L'asymétrie évidente du texte du manuscrit de Rouen, dans lequel la première partie est beaucoup plus synthétique et plus libre alors que la seconde est très fidèle au roman en vers, pourrait faire penser à un texte hybride dont la seconde partie serait reprise de *Prose 5*.<sup>53</sup> On peut toutefois exclure cette hypothèse par le fait qu'on trouve, y compris dans la partie finale de *Prose 3*, quelques leçons propres au ms. K du *Roman de Troie* qui est, nous l'avons dit, le témoin le plus proche du modèle de la version de Rouen.<sup>54</sup>

#### 4.2.4. *Les ajouts du compilateur*

L'apport le plus personnel du compilateur de *Prose 5* à son texte est constitué d'un certain nombre d'ajouts qui ne dérivent pas des sources principales déjà évoquées. J'entends par ajout une portion de texte importante, à savoir qu'elle dépasse en principe la simple phrase pour parfois s'étendre à un paragraphe entier, qu'elle dérive d'une source non identifiée ou est une réélaboration personnelle de sources connues ou d'épisodes déjà racontés. Ces ajouts, avec les *Héroïdes* ovidiennes, sont les traits spécifiques qui rendent unique la cinquième version en prose du *Roman de Troie*.

51. Voir Barbieri 2014b, pp. 791 et 813.

52. Voir la note 49 à la p. 18.

53. Il faut également rappeler que les fragments de *Prose 3* transmettent tous la première partie du texte, jusqu'au § 190, qui correspond au § 287 de *Prose 5*, et que l'*Istorietta troiana* italienne qui dérive de *Prose 3* s'arrête à hauteur du § 131 de *Prose 3*.

54. Voir, par exemple, *Prose 3* § 200 *cent mille maulx* (leçon du ms. K pour *RTroie* 19588), *Prose 3* § 260.1 *rassemblerent* (leçon du ms. K pour *RTroie* 22601), *Prose 3* § 282.2 *issu les requierent si aigrement* (leçon du ms. K pour *RTroie* 23521-23522), *Prose 3* § 301.2 *pechié* (leçon du ms. K pour *RTroie* 24602), *Prose 3* § 353.1 *escoutez* (leçon du ms. K pour *RTroie* 26319), *Prose 3* § 366.4 *devroit souvenir* (leçon du ms. K pour *RTroie* 26644), *Prose 3* § 367.14 *sains* (leçon du ms. K pour *RTroie* 27032), *Prose 3* § 376.1 *leur paix* (leçon du ms. K pour *RTroie* 27247), *Prose 3* § 422.5 *se tourna a sa volenté* (leçon du ms. K pour *RTroie* 28758). Au § 367 de *Prose 3*, la structure du discours d'Ajax correspond parfaitement à la lacune du ms. K à hauteur de *RTroie* 26815-27030.

Je donne ci-dessous une liste des ajouts principaux avant de les analyser, en suivant d'abord un critère quantitatif concernant la longueur des extraits considérés:

Paragraphes entiers:

- § 7: ajout mythologique sur Phrixos et Hellé
- § 38: ajout mythologique sur l'histoire de Médée
- § 39: ajout mythologique sur la mort de Jason
- § 40: ajout mythologique sur la mort d'Hercule
- § 41: court paragraphe de transition entre les première et deuxième destructions de Troie
- § 46: ajout mythologique sur la naissance de Pâris
- § 52: ajout mythologique sur la rencontre de Pâris et de son père Priam
- § 66: ajout sur l'organisation de la ville de Troie qui reprend le contenu des paragraphes précédents
- § 91: ajout mythologique sur la dispute entre Saturne et Jupiter et la naissance d'Hélène
- § 108: court paragraphe d'introduction à l'épître d'Œnone à Pâris
- § 110: court paragraphe de suture entre l'épître d'Œnone et la reprise de l'action
- § 117: ajout mythologique sur la fondation d'Athènes et d'Argos
- § 191: paragraphe de transition entre l'épître de Phyllis à Démophon et la quatrième bataille

Ajouts importants à l'intérieur d'un paragraphe:

- § 13.1-2: ajout inspiré par l'épître d'Hypsipyle à Jason (*Hér.* vi)
- § 24.8-11: ajout inspiré par l'épître d'Hypsipyle à Jason (*Hér.* vi)
- § 56.1-4: ajout mythologique sur l'origine du don divinatoire de Cassandre
- § 118.18-31: ajout d'une liste de noms de guerriers grecs, dont quelques protagonistes des *Héroïdes*
- § 178.6-11: ajout sur Palamède et sur les alliés des Troyens arrivés par voie terrestre
- § 250.7-10: ajout sur la réaction de Memnon à la mort d'Hector
- § 363.3-6: ajout sur l'invective de Penthesilée contre Pyrrhus, fils d'Achille

- § 364.2-6: ajout sur les exploits et la mort de l'Amazone Ortie
- § 396.3-6: ajout sur la fuite des Troyens au moment de la prise de la ville
- § 461.6-8: ajout sur Circé et Télégonos

Autres brefs ajouts de suture, transition ou reprise:

- § 103.1-2: ajout de transition entre *Prose 1* et *Prose 3*
- § 116.1: ajout d'une phrase qui introduit la description du port d'Athènes
- § 119.1: ajout d'une phrase sur les alliés des Troyens arrivés par voie terrestre
- § 138.10-12: résumé et reprise de l'ambassade d'Ulysse et Diomède à Troie
- § 384.9-10: ajout sur la *banière* donnée par Pallas aux Troyens
- § 393.3-4: ajout sur la construction du cheval de bois et sur les guerriers placés à l'intérieur
- § 396.2: ajout d'une phrase sur les guerriers à l'intérieur du cheval de bois
- § 398.6-7: ajout sur le repentir d'Énée
- § 398.9: ajout d'une phrase sur la mort d'Amphimaque

Outre ces ajouts principaux, nous trouvons dans le texte de *Prose 5* un certain nombre de petites insertions d'un ou plusieurs mots, parfois d'une phrase entière: § 2.6, phrase finale sur la *Bouche d'Ave*; § 3.5, phrase sur l'île de Céphalonie; § 63.2, phrase finale sur Constantinople; § 68.2, phrase sur l'accueil réservé à Hector à *Babiloïne*; § 90.2, phrase finale sur la parenté entre Hélène et Vénus; § 118.12-13, phrase sur la Thessalie et le Despotat d'Épire; § 123.7, phrase sur le roi *Larnesius*; § 123.9, phrase sur Philoctète, compagnon des Argonautes; § 133.1, phrase sur l'extension de la ville de Troie; § 151.29-32, ajout des noms de protagonistes des *Héroïdes*; § 195.5, ajout des noms de protagonistes des *Héroïdes*; § 195.8, ajout du nom du roi *Larnesius*; § 322.3, phrase de Memnon contre Achille; § 328.1, phrase d'Hécube contre Achille; § 353.3, phrase finale sur Penthésilée; § 381.3: phrase finale sur la sépulture de l'amazone Ortie; § 382.1, phrase sur Hélène qui doit être rendue aux Grecs; § 390.8, phrase sur la contribution d'Ulysse et de Nestor à la construction du cheval de bois; § 407.22-23, phrase finale sur le droit d'Ajax à avoir le Palladion; § 429.3, phrase finale sur le départ de Diomède pour Salerne; § 433.1, phrase finale sur le départ d'Idoménée de Crète; § 457.1, phrase sur la ville

de Krani dans l'île de Céphalonie. Nous reviendrons plus tard sur quelques-uns de ces ajouts qui sont au service du projet et de l'interprétation du compilateur de *Prose 5*.

Pour mieux comprendre l'importance de ces ajouts dans le texte de *Prose 5*, il faut passer d'une analyse quantitative à une analyse qualitative. Les insertions les plus significatives sont sans doute celles de nature mythologique, qui manifestent une claire préférence du compilateur, ainsi qu'un intérêt pour les recueils mythographiques partagé avec d'autres ouvrages de la même période, comme l'*Ovide moralisé* et les traductions glosées d'Ovide. La plupart des ajouts mythologiques sont concentrés dans la partie initiale du texte, jusqu'à la description des fils du roi Priam, et sont probablement liés, nous l'avons dit, à la tradition de *Prose 3*, compte tenu de leurs affinités significatives avec les gloses des *Héroïdes* italiennes contenues dans le ms. Gaddi rel. 71 ainsi que l'*Istorietta troiana*, adaptation italienne de *Prose 3*.<sup>55</sup> L'affinité avec les gloses des *Héroïdes* concerne non seulement le contenu du texte, mais aussi la technique de l'accumulation typique de la méthode scolastique médiévale en général, où l'histoire d'un personnage est développée à partir d'une référence ponctuelle contenue dans le texte principal.<sup>56</sup> Très souvent, ces ajouts ont la fonction de compléter la biographie des personnages en insérant les événements qui suivent ou précèdent ce qui est raconté d'après les sources principales. Le compilateur de *Prose 5* organise son texte autour de deux pôles de linéarité narrative: celui qui concerne les événements de l'histoire troyenne (plus proche du style de *Prose 1*) et celui qui concerne la vie des personnages (plus typique de l'auteur de *Prose 3*).<sup>57</sup> Ce n'est donc pas un hasard si l'accumulation biogra-

55. Sur les gloses des *Héroïdes* italiennes et leurs rapports avec les ajouts de *Prose 5*, voir D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 70–94.

56. Dans la tradition des textes glosés, il n'est pas rare d'observer que certaines gloses finissent par être pleinement intégrées au texte, en créant un effet d'accumulation d'informations qui développent par exemple l'histoire d'un personnage simplement mentionné dans le texte original.

57. Anne Rochebouet appelle ces mouvements vers le passé ou vers le futur analepses et prolepses (voir par exemple Rochebouet 2022, pp. 430–5 et 440–1), mais ces définitions ne me semblent pas toujours adaptées à la situation de *Prose 5*. Si, en narratologie, analepse et prolepse indiquent une rupture de la linéarité narrative, l'intention du compilateur de *Prose 5* semble aller dans la direction opposée: les déplacements et les insertions obéissent précisément à une exigence particulière de linéarité narrative, celle de la biographie des personnages.

phique autour de certains personnages intervient surtout dans les passages dérivés de *Prose 3*. Les ajouts des §§ 38, 39 et 40 constituent une séquence insérée à une section de transition entre *Prose 1* et *Prose 3*, entre la fin de la première destruction de Troie et la reconstruction de la ville; elles servent à compléter les histoires des protagonistes de la première destruction de Troie (Médée, Jason, Hercule) jusqu'à leur mort.<sup>58</sup> Toujours liés à l'histoire de Jason, les ajouts des §§ 13.1-2 et 24.8-11, qui introduisent le personnage d'Hypsipyle, sont inspirés de la sixième épître des *Héroïdes* d'Ovide, comme nous l'avons anticipé: le premier raconte le passage des Argonautes à Lemnos, le début de l'histoire d'amour entre Hypsipyle et Jason, ainsi que la promesse de ce dernier avant son départ, qui contribue à construire l'image de l'inconstance et de l'infidélité de Jason; le deuxième se réfère au moment où Hypsipyle, apprenant que Jason a épousé Médée, décide de lui envoyer une lettre contenant une malédiction qui se révélera prophétique. D'autres petits ajouts sont en relation avec l'insertion des *Héroïdes*. Le § 108 introduit l'épître d'Œnone à Pâris, présentée comme une réaction à la nouvelle du mariage de ce dernier avec Hélène. L'ajout répété des noms des protagonistes des *Héroïdes* au sein des guerriers grecs permet de justifier l'insertion des épîtres; on rappellera en particulier la longue liste ajoutée au § 118.19-31, qui contient également les noms de quelques protagonistes des *Héroïdes*.

<sup>58</sup> Rochebouet 2022, pp. 430-1 affirme que la fonction principale de ces ajouts est de clore la section sur la première destruction de Troie et insiste sur le fait que l'exigence narrative prévaut sur l'attitude encyclopédique. Comme nous l'avons dit, l'une chose n'exclut pas l'autre, puisque, dans le texte de *Prose 5*, il est difficile de dissocier la tension vers l'esthétique narrative et vers l'accumulation encyclopédique (dans les deux cas, il s'agit de procédés tendant vers une exhaustivité auto-conclusive). Dans le cas de ces ajouts, toutefois, il faut dire que la linéarité narrative des personnages semble prévaloir sur celle des événements, ce que démontre le fait que l'épisode du jugement de Pâris est anticipé par rapport à la position qu'il occupait dans *Prose 3*, où il contribuait à la linéarité des événements, et devient le pôle d'attraction des ajouts qui complètent la vie de Pâris, conformément au critère de la linéarité narrative des personnages. Dans les pages précédentes, par contre, Rochebouet suggère opportunément que les ajouts sur la mort des protagonistes de la première destruction de Troie seraient un témoignage du jugement moral du § 37 qui précède immédiatement les trois épisodes (voir Rochebouet 2022, pp. 428-30). Tout en estimant que le compilateur de *Prose 5* n'est pas particulièrement intéressé par les interprétations morales, je pense que le lien entre les ajouts mythologiques et le § 37 permettrait d'expliquer pourquoi celui-ci est l'une des rares moralisations de *Prose 1* intégralement conservées dans le texte de *Prose 5*.

Si dans d'autres cas les analepses, plus évidentes, sont soulignées par des interventions directes de l'auteur, les ajouts obéissent toujours au même principe d'unité créé par l'histoire d'un personnage. Les ajouts des §§ 46 et 52, à titre d'exemples, ont la fonction d'insérer des informations destinées à compléter l'histoire de Pâris, dont ils racontent la naissance et la jeunesse, et encadrent le récit du jugement d'après la version de *Prose 3*. Les ajouts des §§ 56 et 91, qui racontent l'origine du don divinatoire de Cassandre et la naissance d'Hélène, sont également insérés dans un contexte dérivé de *Prose 3*. L'ajout du § 91 est inséré après le paragraphe témoignant de la vénération d'Hélène pour Vénus; sa dernière phrase est un ajout ultérieur justifiant cette vénération sur la base de la parenté entre la déesse et Hélène, en introduisant l'histoire de sa naissance. L'ajout du § 56, par contre, se distingue partiellement des autres, parce que l'explication de l'origine du don divinatoire de Cassandre permet également de comprendre la raison pour laquelle les prémonitions de la fille de Priam ne seront pas écoutées, en attribuant aux conséquences de cette négligence une dimension fatale. Dans ce cas, l'insertion obéit non seulement à la linéarité narrative des personnages, mais aussi à celle des événements, puisqu'elle nous fournit une explication des événements futurs.<sup>59</sup> En réalité, la même fonction peut être attribuée à l'épisode de la naissance de Pâris, où le choix d'Hécube de désobéir à l'ordre de Priam, mis en garde par les devins, de tuer le nouveau-né aura des conséquences tragiques sur le destin de la ville de Troie et de ses habitants. Contrairement à la malédiction d'Hypsipyle, dont l'accomplissement nous est rappelé par l'auteur au moment de la mort de Jason, l'interprétation est ici laissée au lecteur, puisque le lien entre les prémonitions et leurs conséquences ne sera pas repris dans le texte au moment de leur accomplissement.

Seuls les premier (§ 7) et dernier (§ 117) ajouts mythologiques sont insérés dans des contextes dérivés de *Prose 1*. Celui du § 7 – qui raconte l'histoire de Phrixos et d'Hellé, ainsi que l'origine de la Toison d'or – constitue une introduction logique à l'épisode des Argonautes, mais obéit également au critère d'attention généalogique qui traverse le texte de *Prose 5*, puisque l'auteur nous rappelle que Médée est une descendante de Phrixos. L'histoire de Phrixos et d'Hellé est souvent associée, dans la tradition, à celle de Léandre et d'Héro qui se déroule aux mêmes endroits, et le compilateur pourrait avoir été inspiré par une glose des épîtres ovi-

59. Voir Rochebouet 2022, pp. 438–9.

diennes.<sup>60</sup> L'ajout du § 117 sur les origines mythologiques d'Athènes et d'Argos suit le paragraphe dérivé de *Prose 1* où est évoqué le rassemblement des Grecs au port d'Athènes. Ce passage se rattache à la chronologie biblique des histoires universelles, basée sur les *Canons* d'Eusèbe-Jérôme,<sup>61</sup> mais est au service du projet angevin, puisqu'il est cohérent avec l'importance accordée dans le texte de *Prose 5* aux villes d'Athènes et d'Argos, qui font l'objet de nombreuses mentions et insertions probablement associées à l'exaltation des terres grecques liées aux intérêts angevins, dans le cas présent à celles que la famille de Brienne gouvernait.<sup>62</sup> À la fin du § 116, le compilateur ajoute une phrase de transition qui annonce le paragraphe suivant; la mention des villes d'Argos et d'Athènes, avec son port, avait déjà été introduite au § 110.<sup>63</sup>

Si les ajouts mythologiques ont pour but principal de compléter l'histoire des personnages, d'autres ajouts, parfois d'une extension moins importante, contribuent néanmoins à identifier une interprétation particulière du compilateur et semblent dans certains cas liés à son projet de mettre en valeur les possessions angevines en Méditerranée orientale et de représenter via la guerre antique le conflit actuel contre l'Empire byzantin. Nous avons déjà parlé des insertions concernant Athènes, Argos et d'autres lieux tels que Céphalonie, la Thessalie et le Despotat d'Épire. On peut leur ajouter la série d'insertions relatives à la *Bouche d'Ave* et aux difficultés rencontrées par les alliés des Grecs arrivés à Troie par voie terrestre, à partir du § 119.1 pour arriver au § 178.6-11 et au § 191 entier. Anne Rochebouet voit justement dans la répétition de ce motif un choix stylistique de l'auteur qui contribue à scander le rythme du récit,<sup>64</sup> mais j'ai l'impression qu'il ne s'agit pas seule-

60. Comme nous l'avons déjà dit, le même lien entre l'histoire de Phrixos et d'Hellé et les épîtres de Léandre et d'Héro se trouve, par exemple, dans l'*Ovide moralisé*; voir Barbieri 2011, pp. 242-5.

61. Voir Rochebouet 2022, p. 434.

62. Voir à ce propos Barbieri 2020, pp. 45, 60, 79-82.

63. L'histoire des origines d'Athènes est également ajoutée dans l'*Ovide moralisé*, et la source commune des deux textes doit être un recueil mythographique inspiré de l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur (voir à ce propos le commentaire au texte).

64. Voir Rochebouet 2022, pp. 394-6. Je ne crois pas contre pas que l'origine de ce motif soit liée aux vicissitudes du roi *Lodonie*, arrivé à Troie après sept ans de voyage (§ 203), ce qui constitue une extrapolation, de la part du compilateur de *Prose 5*, d'un élément originellement lié au personnage de Pistropleus, roi d'Alizonie, celui qui emmène à Troie le sagitaire (voir *R Troie* 12340-12346 et *Prose 5* § 206.2). Il pourrait éventuellement y avoir un

ment d'une question de style. Les implications de ces références par rapport au projet angevin ne sont pas à négliger, puisque, par ces ajouts, le compilateur confirme d'une part l'identification de Troie à Constantinople et, de l'autre, veut probablement nous informer que les habitants des terres proches de la *Bouche d'Ave* étaient alliés des Troyens, ce qui constitue un clin d'œil à la situation actuelle de l'Orient latin. On peut aussi insérer dans cette catégorie l'ajout du § 461.6-8, qui précède et introduit l'histoire de Landomata en anticipant l'idée d'une pacification et d'une reconstitution de l'unité du Proche-Orient, qui sera justement le contenu des derniers paragraphes, ainsi que l'exaltation de la lignée d'Hector.<sup>65</sup>

Dans d'autres cas, les interventions du compilateur ne découlent pas de ce projet, mais représentent néanmoins une interprétation propre à *Prose 5*. On peut assurément inclure parmi elles les insertions insistant sur la déloyauté d'Achille, notamment à hauteur de l'épisode de la mort d'Hector. Le détail du coup mortel asséné par derrière, récupéré au § 250.1 à partir du texte de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, est repris dans la réaction de Memnon au § 250.7-10 et dans l'invective de Penthésilée contre Pyrrhus au § 363.3-6. La première partie de cette dernière insertion pourrait également soutenir la cohérence du texte, l'auteur s'étant probablement rendu compte que dans ces sources, Penthésilée sait que Pyrrhus est le fils d'Achille, sans que personne ne le lui ait dit. L'ajout du § 396.4-6, en contradiction partielle avec ce qui avait été dit juste avant au § 396.3 à propos des gardes grecs placés devant les portes de la ville pour empêcher la fuite des Troyens, nous informe que quelques groupes d'habitants de Troie se sont réfugiés dans les bois autour de la ville, probablement pour justifier la présence de nombreux rescapés dans la dernière partie du texte, après la destruction de Troie (§ 415). L'ajout du § 398.6-7 fournit une réhabilitation partielle d'Enée, peut-être pour concilier le texte avec l'épopée virgilienne. L'ajout sur la mort d'Amphimaque, le dernier des enfants du roi Priam, au § 398.9 est probablement influencé par le récit de la mort de Polités proposé par

lien avec l'arrivée tardive de Palamède (§ 131). Les contestations de Palamède contre Agamemnon constituent en effet un autre élément de répétition rythmique qui ponctue le récit des premières batailles (voir §§ 132, 178, 185, 256-258).

<sup>65</sup> Sur l'interprétation de *Landomata*, voir en particulier Tanniou 2010 et Tanniou 2012.

la tradition post-homérique<sup>66</sup> et obéit à la nécessité d'anéantir la descendance directe de Priam pour justifier le fait que la civilisation troyenne sera maintenue par les descendants d'Hector et d'Énée. Ce même § 398 constitue un lieu privilégié pour comprendre le collage minutieux des sources effectué par le compilateur de *Prose 5*, puisque l'on y trouve également l'allusion au fait que Créuse était enceinte au § 398.5,<sup>67</sup> ainsi que le détail de la durée de la combustion de Troie au § 398.11, probablement hérité de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* (§ 584.1).

Une situation similaire aux deux derniers exemples, à mi-chemin entre répétition rythmique et insistance interprétative, est celle des insultes et des injures qui précèdent un combat, analysée par Anne Rochebouet.<sup>68</sup> Au § 153.4-5, c'est Mérion qui appelle Hector un «*leus esragiés*» et «*tigres*»; au § 250.9, Memnon s'adresse à Achille avec l'expression «*cuvres trahîtres*»; au § 322.3, les protagonistes sont toujours Memnon et Achille, mais cette fois, l'expression est «*fel desloial*»; au § 363.5, Penthésilée qualifie Pyrrhus de «*pute geste, fils de cuvert*»; finalement, au § 364.4, c'est toujours Pyrrhus qui reçoit de l'amazone Ortie l'insulte «*felon, fils de cuvert*». Des cas pris en considération, seul le premier s'en prend à Hector; les quatre autres, toujours adressés à Achille ou à son fils Pyrrhus, participent également à la caractérisation de la déloyauté des personnages. Dans trois cas sur cinq, les expressions injurieuses coïncident avec des ajouts du compilateur de *Prose 5*; le premier exemple dérive de *RTroie* 8369-8373, mais *Prose 5* répète deux fois l'expression «*leus esragiés*» et, dans le roman en vers, la référence au tigre n'est pas une insulte, mais un exemple; seul le cas du § 322.3 correspond parfaitement à *Prose 3* (§ 237.4). En commentant le retour régulier de ces expressions, Anne Rochebouet parle à juste titre de «goût pour la stéréotypie» et de «marqueur textuel d'une tradition»,<sup>69</sup> mais il faut ajouter que ces définitions s'adaptent parfaitement au style de *Prose 3*, qui pourrait avoir influencé le compilateur de *Prose 5*.

D'autres ajouts, apparemment dépourvus de fonction interprétative, obéissent aux exigences pratiques de suture et de cohérence entre les diverses parties du texte. Le § 41 est une courte transition

66. Voir par exemple *Én.* II, 526-532.

67. Il s'agit vraisemblablement d'une interférence de l'histoire de Didon et en particulier de *Hér.* VII, 135-136.

68. Voir Rochebouet 2022, pp. 398-400.

69. Rochebouet 2022, p. 399.

entre les parties dérivées respectivement de *Prose 1* et de *Prose 3*, cette dernière reprenant des éléments de la section troyenne de l'*HA1* (§§ 522.1 et 523.1) et introduisant la figure de Priam. Le § 66, inséré entre les §§ 31 et 32 de *Prose 3*, anticipe en partie le contenu du § 116 et fournit d'autres informations dont la source est difficile à repérer; le compilateur veut probablement réunir et fixer tout le matériel disponible sur la reconstruction et l'organisation de la ville de Troie avant de passer à la description du conseil de guerre convoqué par le roi Priam, où il recommencera à exploiter *Prose 1*. La même référence à la force de l'armée troyenne et au dieu Apollon se trouve dans l'ajout du § 138.10-11, qui propose une sorte de résumé des événements précédant le début de la bataille et comble en particulier une lacune des §§ 124-126, où manque le compte-rendu fait à Agamemnon de l'ambassade d'Ulysse et Diomède.<sup>70</sup> L'ajout du § 103.1-2 est un passage de transition entre *Prose 1* et *Prose 3* où le compilateur insiste sur le séjour de Pâris et Hélène à Ténédos. Le § 110 marque le retour au récit de la guerre après l'épître d'Œnone à Pâris; tous les éléments contenus dans cet ajout ont déjà été évoqués, mais le compilateur les rappelle, parce qu'après plusieurs changements de source et le développement de l'histoire de Pâris et d'Hélène, le texte recommence à suivre la chronologie des événements. Le § 86 narre l'arrivée à Troie du Palladion selon la version de *Prose 3*, qui l'appelle *baniere* ou *enseigne*. Ce passage pose problème à l'auteur de *Prose 5* qui, croyant qu'il s'agisse d'un objet différent du Palladion, se sentira obligé d'introduire une nouvelle référence à la *baniere* au moment de la trahison des Troyens (§ 384.9), lorsque le même Palladion est évoqué sous ce nom, conformément à *RTroie* 25373-25425.<sup>71</sup>

Les ajouts restants confirment la recherche d'exhaustivité et l'attention aux sources dont fait preuve le compilateur de *Prose 5*. La longue insertion du § 364.2-6 introduit le personnage de l'Amazzone Ortie, en réalité la mère de Penthesilée (*Orythye*), évoquée dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne* aux §§ 508.1 et 512.2;<sup>72</sup> dans ce dernier cas, Ortie est présentée par erreur comme

70. Une autre possibilité serait de voir ici une trace des §§ 105-108 de *Prose 3*. Dans ces paragraphes, l'auteur de *Prose 3* altère la structure du roman en vers et raconte en succession rapide l'ambassade d'Ulysse et Diomède (*RTroie* 6211-6494), leur compte-rendu à Agamemnon (*RTroie* 6495-6510) sous une forme très réduite et la consultation de l'oracle qui annonce la chute de Troie (*RTroie* 5789-5844).

71. Voir Barbieri 2008, p. 70 et note 29.

72. Voir aussi *HA2* §§ 50.7 et 51.20.

la sœur de Penthésilée, une contradiction qui pourrait être la raison ayant poussé le compilateur à inventer un nouveau personnage. Cet ajout entraîne, comme nous l'avons dit ci-dessus, une autre insertion mineure au § 381.3. Enfin, l'attribution à Ulysse et Nestor de l'idée de construire cheval de bois et d'y cacher des guerriers armés, elle aussi déjà évoquée et qui dérive probablement de la première rédaction de *l'Histoire ancienne*, comporte plusieurs petits ajouts aux §§ 390.8, 393.3-4 et 396.2.

#### *4.2.5. Les transitions problématiques et les répétitions*

Le recours à plusieurs sources implique, comme nous l'avons dit, un énorme travail de collation de la part du compilateur, ainsi qu'une parfaite maîtrise de toute la matière. Notre compilateur se montre en général très attentif et habile dans la gestion des sources, mais l'ampleur de la matière et le travail de collage continu produisent inévitablement quelques cas de transitions imparfaites et de répétitions. Les situations problématiques peuvent être de deux types: micro-textuelles, par exemple dans le cas de la répétition d'un même mot à une courte distance, ou macro-textuelles, là où les segments impliqués sont plus importantes (parfois des paragraphes entiers) et où la répétition peut survenir à une distance considérable de la première occurrence. L'emploi de sources proposant des versions différentes d'un même épisode peut en effet provoquer le redoublement de quelques scènes, d'autant plus que le compilateur de *Prose 5* semble avoir travaillé assez rapidement et que le ms. Royal lui-même, au-delà de son aspect assez luxueux, montre qu'au moins une partie des modifications dues à la collation des sources a été effectuée pendant ou même après la réalisation de la copie. Ces modifications ponctuelles apportées au manuscrit, ainsi que l'absence probable d'une révision attentive, peuvent en effet donner lieu à quelques effets de rupture ou de répétition. Je commencerai par analyser les premiers cas, qui peuvent plus difficilement être envisagés comme des choix stylistiques volontaires, pour passer ensuite aux cas les plus importants, qu'il sera question d'expliquer plus en détail.<sup>73</sup>

73. Anne Rochebouet insiste également sur l'attention et le soin du compilateur dans l'élaboration de son texte, mais tend à considérer volontaires pratiquement tous les cas de répétition (voir par exemple Rochebouet 2022, pp. 354 et 356-8). On verra dans l'analyse qui suit que cela n'est pas toujours possible.

La consultation simultanée de deux ou trois sources peut créer dans quelques cas des effets d'accumulation lexicale, sans que cela soit perçu comme particulièrement problématique. Par exemple, la description d'Anténor de *Prose 5* § 115.10: «Antenor fu un grelles hons et de belle fourme, et mult fu sages et de bon consoil», reprend *Prose 1*, § 73, 49-50: «Antenor fu de bele forme, et mout fu tres sages et de bon conseil», mais y ajoute un détail qui se trouve dans le *Roman de Troie*, 5473-5477: «Antenor fu grailes e lons, / mout ot paroles e sermons, / cointe home i ot e veizie, / viste a cheval e viste a pié. / Sages esteit e emparlez». Dans ce cas, le compilateur a probablement voulu insister sur les traits négatifs de la figure d'Anténor, le traître de Troie, peut-être parce que le portrait de *Prose 1* lui semblait trop positif. Mais il peut également arriver que le passage d'une source à l'autre soit imparfaitement réalisé, comme au § 8.2: «Tu es *preus* et hardis et *preus* et biaus et sages plus que home qui vive, et maintes grans choses as tuachevees», où le mot *preus* est répété à une très courte distance. Cette leçon est probablement due au fait que le compilateur mêle le texte de *Prose 1*, § 7, 9-10: «Tu es *preuz* et *sages*, et maintes choses as tuachevees» à celui du *Roman de Troie*, 821-824: «Mout par ies *beaus*, proz e *hardiz*, / s'ies chevaliers granz e forniz; / mout as gent cors e grant vertu, / si t'ies en maint lieu combatu».<sup>74</sup>

Dans quelques cas, on trouve dans le texte une succession de deux phrases qui expriment le même contenu, mais avec d'évidentes divergences formelles, comme s'il s'agissait de leçons alternatives entre lesquelles le compilateur n'a pas su ou voulu choisir. C'est le cas du § 88.2, où on lit la phrase suivante: «Et disoient que moult soudainement et plus *debonnairement* que ailleurs *donnoit* madame Venus en celui temple, *otrooit debonnairement* toute chose juste a ceuls qui de bon cuer la requeroient». La répétition de *debonnairement* et le rapport synonymique entre *donnoit* et *otrooit* fait penser à deux leçons alternatives: la première expression correspond au texte de *Prose 3*, mais il n'est pas possible de déterminer si la seconde dérive d'un modèle différent ou si elle résulte d'une initiative du compilateur. La juxtaposition des deux phrases introduit aussi un problème syntaxique, au point que le ms. Pr ajoute une conjonction *et* pour coordonner les deux expressions. Le même phénomène se produit au § 151.8-9, où l'on peut lire deux phrases pratiquement identiques: «Rois Epistros et rois Celidus

74. Voir Barbieri 2014a, pp. 54-6.

gouvernerent la septisme. Li rois Epistros et Celidus firent la septisme bataille». Puisque les deux phrases se trouvent à la fin et au début de deux colonnes différentes, il n'est pas à exclure qu'il s'agisse d'une erreur mécanique du copiste, mais pourquoi y introduire des variations? Il y a, à mon avis, deux explications possibles: le compilateur est en train de réaliser directement sur le parchemin sa mise en prose du *Roman de Troie* ou il a devant lui deux modèles et copié une fois l'un et une fois l'autre. Dans un troisième cas, la répétition est évidemment le fruit de la consultation de deux sources différentes. Au § 221.2, on lit en effet la phrase suivante: «si atendrai tant vostre *merci* que vos arés de moi *merci*». Le compilateur est en train de suivre *Prose 1* (§ 142, 6-7: «Si atendra tant vostre *merci* que vos avrés *pitié* de moi»), mais décide de remplacer *pitié* par *merci*, qui est la leçon de *RTroie* 13689, sans s'apercevoir que cela entraîne une répétition du *merci* précédent.<sup>75</sup>

Au § 118, la liste des princes grecs et de leurs navires est tirée de *Prose 1* § 75, mais, puisque la liste de *Prose 1* est incomplète, le compilateur de *Prose 5* se sert aussi du texte de *RTroie* 5583-5697. L'emploi de deux sources entraîne la répétition de quelques noms, facilitée par les alternances graphiques. On remarque également des divergences dans le nombre de navires que les variantes des témoins du *Roman de Troie* et de *Prose 1* ne permettent pas toujours d'expliquer. Il en résulte une confusion entre les deux sources et une subséquente multiplication des hommes et des navires. Le nom de *Creneus*, à titre d'exemple, est répété deux fois de suite (§ 118.25 et 27), associé à un nombre de navires différent. Il est intéressant de remarquer qu'après ce dernier nom tiré du *Roman de Troie*, le compilateur de *Prose 5* ajoute quelques autres noms, parmi lesquels on remarque quelques personnages des *Héroïdes* (Démorphon, Macarée, Léandre).

D'autres cas similaires concernent non quelques mots, mais des phrases entières. Comme nous l'avons vu, le compilateur a décidé de déplacer la description de Briséida, qui dans le *Roman de Troie*

75. Je donne ici d'autres exemples de répétitions lexicales qui pourraient être attribuées à la consultation simultanée de plusieurs sources: *li dist ... li dist* (§ 8.2), *belle taille ... belle taille* (§ 43.4), *en repos ... en repos* (§ 67.1), *descendi ... descendi* (§ 86.3), *hastivement ... hastivement* (§ 95.3), *souverains ... soverain* (§ 115.3), *outrecuidance ... outrecuidance* (§ 120.4), *combatre ... combatre* (§ 132.2), *n'avoient ou fuir ... n'avoient ou fuir* (§ 133.10), *clame ... clamere* (§ 184.5), *me disoies ... me disoies* (§ 184.13), *encore ... encore* (§ 220.2), *le jor ... le jour* (§ 235.1), *de puis ... de puis* (§ 239.5), *hors ... hors* (§ 395.3), *encore ... encore* (§ 395.4).

et dans *Prose 1* se trouve à la fin des portraits des héros grecs, après la description des filles du roi Priam, mais a oublié d'éliminer ou de déplacer la phrase précédente (§ 115.16) qui devait évidemment constituer la conclusion du paragraphe: «Autres grans gens out assés a Troie et par dehors dont li livre ne fet mention, car asés i a d'autres choses a retraire».76 Au § 177.3, le passage de *Prose 1* au *Roman de Troie* se fait de manière tellement rapide que la phrase précédente reste suspendue et crée un anacoluthe déroutant («ses sereurs le deslacierent et li traistrent son heaume et li despouillerent son hauberc, qui estoit demailliés en pluseurs lieus, et les jenoillieres – celles qui moult l'amoient de bone amour»), si déroutant que la tradition manuscrite réagit en modifiant le passage.<sup>77</sup> Au § 195.2, tout en suivant le *Roman de Troie*, le compilateur décide d'insérer une phrase descriptive de *Prose 1* § 120, 3-5 qui détaille la beauté et la richesse des armes des chevaliers, un développement absent du roman en vers; encore une fois, le passage d'une source à l'autre provoque une répétition («si ne fu onques veue si grant richesces de *beles armes* et de *riches armes* comme il avoient»). Au moment de revenir au *Roman de Troie*, le compilateur oublie d'omettre la phrase décrivant brièvement le contenu de la digression de *Prose 1*: «Li prince de l'ost vindrent moult riche adoubé et o noble compagnie». Au § 205.4-6, le compilateur passe, encore une fois, rapidement du *Roman de Troie* à *Prose 1* dans la description d'une scène de bataille: le résultat est qu'Hector est renversé deux fois de suite, alors qu'il s'agit en réalité de la même scène dans les versions différentes des deux sources.

Au § 274.3, on lit la phrase suivante: «donques sui je de mal ensient et ensui le mal a mon escient». La première partie est proche de *Prose 1* § 190, 9-10, tandis que la seconde, formellement quasi identique, est une innovation du compilateur de *Prose 5*. Il pourrait s'agir d'une double leçon trahissant l'existence d'un modèle présentant des leçons alternatives, ou bien d'un indice que le compilateur écrit librement à partir de ses sources. Enfin, je signale un cas qui illustre bien l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers ses sources, dans la phrase du § 290.4: «Mes une chose vous vuil je moustrer, ce est que l'en vous redoute et prise sus tous homes, et pour ceste besoigne est vostre pris doublé cent fois», entre les mots *homes* et *et pour* s'accomplit la transition définitive

76. Ce passage a déjà été analysé à la p. 173.

77. Voir le commentaire au texte pour les variantes des mss Pr et SC.

de *Prose 1* à *Prose 3*, qui restera la source unique jusqu'à la fin du texte. De toute évidence, le compilateur s'est aperçu que le texte de *Prose 3* est désormais très fidèle au roman en vers, mais pourquoi passer d'une source à l'autre au plein milieu d'une phrase?

La duplication de scènes due à l'emploi de sources différentes, que j'ai anticipée dans la première partie de l'introduction,<sup>78</sup> mérite d'être analysée plus en profondeur. Un exemple de duplication volontaire est fourni aux §§ 41 et 42, faisant la transition entre la première et la deuxième destruction de Troie, qui coïncident avec un changement de source. Le § 41, où est introduite la figure du roi Priam, est une élaboration personnelle du compilateur, qui résume le contenu de *RTroie* 2863–2922 et de *Prose 1* § 37, 2–23, mais s'inspire également de l'*HA1*, Troie §§ 522.1 et 523.1. Le § 42, par contre, reprend le texte de *Prose 3*. Le contenu de ces deux paragraphes est similaire: les informations données sont les mêmes et leur formulation est également très proche. La proximité entre les deux paragraphes, ainsi que la volonté claire de séparer nettement la première destruction de Troie de la deuxième, poussent à croire que dans ce cas, la duplication pourrait être voulue, voire recherchée, par le compilateur.<sup>79</sup> Ajoutons que les deux paragraphes ne sont pas complètement identiques, puisque le § 42 ne reprend et développe qu'une partie des informations introduites au § 41, celle qui concerne la réaction émue de Priam à la nouvelle de la destruction de la ville de Troie et de la mort de son père. La deuxième partie, celle qui porte sur la reconstruction de la ville, sera par contre reprise de manière approfondie dans la suite du récit.

Dans d'autres cas, les répétitions ne sont pas volontaires, ou obéissent simplement au souci d'exhaustivité du compilateur. Au § 58, ce dernier suit *Prose 3*, qui parle des fils bâtards du roi Priam, mais ne donne que le nom de Cassibilant; il ajoute donc les autres noms à partir de *RTroie* 7979–8022 et 8097–8134, mais reprend la même liste aux §§ 147 et 149, toujours en suivant la structure du roman en vers. On ne voit pas de justification stylistique à cette répétition; selon toute probabilité, le compilateur ne s'est simplement pas souvenu qu'il avait anticipé la liste des noms dans la partie

78. Voir aux pp. 44–6.

79. Une séparation nette entre les deux destructions de Troie est déjà évidente dans le manuscrit de Rouen de *Prose 3*, mais devient encore plus explicite dans *Prose 5*. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 355–8.

initiale du texte. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer quelques divergences entre les deux listes.<sup>80</sup>

La description de la Chambre de Beautés est aussi répétée deux fois, aux §§ 62 et 233-236. Cela est dû au fait que *Prose 3* anticipe cette description par rapport au roman en vers en l'utilisant pour remplacer la description de la chambre royale de *RTroie* 3099-3128. La première description correspond ainsi à la version anticipée de *Prose 3*, tandis que la seconde reprend directement le roman en vers (*RTroie* 1463 I-14958). À hauteur de ce passage, le compilateur de *Prose 1* abrège radicalement et omet, de fait, la description de la chambre, ce qui explique pourquoi celui de *Prose 5* abandonne provisoirement *Prose 1* pour revenir au *Roman de Troie*.

*Prose 3* anticipe également l'épisode du jugement de Pâris, placé immédiatement après la reconstruction de la ville de Troie, tandis que dans le *Roman de Troie*, Pâris lui-même raconte l'épisode lors de l'assemblée des Troyens qui décidera de son départ pour la Grèce. Comme nous l'avons dit, le compilateur de *Prose 5* anticipe ultérieurement cet épisode aux §§ 48-51 pour compléter l'histoire de la jeunesse de Pâris immédiatement successive à la description du fils de Priam. Une fois arrivé à l'assemblée des Troyens, le compilateur, qui suit *Prose 3*, ne trouve pas la description du jugement à la place que Benoît de Sainte-Maure lui avait attribuée et reprend synthétiquement le texte de *RTroie* 3860-3919, en l'introduisant au milieu du § 82. Ainsi, l'épisode du jugement de Pâris est aussi répété deux fois, à peu de distance. La seconde version se caractérise en outre par la présence de phénomènes linguistiques et graphiques apparemment plus modernes (*eslurent*, *promist*, etc.), qui paraissent confirmer une rédaction plus tardive. Certains éléments semblent reprendre la version précédente et s'éloignent partiellement du texte du *Roman de Troie*,<sup>81</sup> ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une négligence, mais que le compilateur de *Prose 5* a voulu rappeler le jugement de Pâris là où Benoît le fait, tout en se servant du matériau que la version de *Prose 3* lui avait fourni.

Le § 87 reprend la description des sept portes et des sept royaumes de Troie présente au § 51 de *Prose 3*, mais une référence aux sept royaumes avait été anticipée au § 66 dans un paragraphe de transition composé par le compilateur pour rassembler une série

80. Je donne les détails dans le commentaire au texte.

81. Voir, par exemple, la référence à *Discordia*, par ailleurs un italianisme évident, à la *dere fontenele* et au *grant deduit*, ainsi que la correspondance parfaite de l'inscription sur la pomme avec le texte de *Prose 5* § 48.2.

d'informations sur l'organisation de la nouvelle ville de Troie. Ce paragraphe suit d'ailleurs la liste des noms des portes de la ville (§ 64). Dans ce cas, la répétition se trouve déjà en partie dans le texte de *Prose 3*.

Le premier dialogue entre Pâris et Hélène est aussi répété deux fois, assez rapprochées (§§ 96-97 et 99-100), ce qui est dû au fait que *Prose 3*, conformément au roman en vers, situe ce dialogue dans le temple de Vénus à l'occasion de l'enlèvement d'Hélène, tandis que *Prose 1* le place lors du voyage de retour vers Troie, au moment de l'étape à Ténédos. L'extension et la structure des deux versions diffèrent et ne présentent pas de véritables répétitions; le compilateur les a probablement considérées comme deux dialogues différents et les a insérés l'un à la suite de l'autre, d'abord d'après la leçon de *Prose 3* (§§ 62-63), ensuite d'après *Prose 1* (§§ 62-63).

La façon dont le compilateur de *Prose 5* traite les conseils des Grecs qui précèdent leur départ pour Troie, particulièrement complexe, mérite une approche un peu plus analytique.<sup>82</sup> Le § 101 narre la réaction de Ménélas à la nouvelle de l'enlèvement d'Hélène, suivie de la convocation d'Agamemnon et de la réunion du conseil des barons de Grèce, lequel organise l'expédition à Troie. Curieusement, le texte n'exploite aucune des sources principales, mais se rapproche de la traduction de Darès, qui constitue la section troyenne dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne*.<sup>83</sup> La partie dédiée à la réaction des Troyens à l'arrivée d'Hélène, présente aussi bien dans la traduction de Darès que dans le roman en vers (*RTroie* 4802-4936), est omise,<sup>84</sup> mais sera récupérée par la suite, lorsque le compilateur recommencera à suivre *Prose 3* (§§ 65-69, qui correspondent à *Prose 5* §§ 103-107). Or, avant de revenir à *Prose 3*, le compilateur reprend au § 102 le § 66 de *Prose 1*, qui répète les conseils donnés par Agamemnon à son frère, d'une manière plus détaillée mais en tout cas redondante, puisqu'ils ont été brièvement anticipés au § 101. Le texte de *Prose 5* revient ensuite à *Prose 3* pour raconter les événements du côté troyen, mais le début du § 103 reprend presque à l'identique la fin du § 101. Lorsque le texte de *Prose 3* recommence à parler des Grecs, le compilateur de *Prose 5* s'avère très attentif et omet le § 70 de *Prose 3*, qui narre synthétiquement ce même conseil des Grecs.

82. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 385-92.

83. Voir *HA1*, *Troie* §§ 534.1-2, 8 et 535.1-3.

84. Nous verrons plus loin que le compilateur n'aime pas particulièrement l'entrelacement et préfère une narration linéaire.

qu'il avait déjà décrit en suivant l'*HAI* et *Prose 1*, mais au § 110 il reprend encore une fois ces mêmes phrases utilisées aux §§ 101 et 103. Il ne sera pas inutile de proposer le texte des trois versions pour mieux vérifier leur substantielle similitude:

La vint Achillés et Patroclus et Helianus et Cepolenus et Dyomedés, et quant il furent assemblé a Argues si ordenerent de vengier cele honte. Lors envoierent leurs messages par toute Grece segnefiant la novele et que il prioient que il appareillassent navie et gent, chascun selonc ce que il porroit faire, et que il s'assemblasset au port d'Athenes pour aler prendre venjance des Troiens (*Prose 5*, § 101.2-3)

*Endementieres que Agamenon manda ses messages par le païs de Grece segnefiant as barons le domage et l'outrage que Paris avoit fet en Grece, et priant et requerant que il s'appareillassent a tout leur effors por aller sus Troie pour vengier la honte et l'outrage, sejournoit Paris a Thenedon avec madame Helaine et avec les autres dames pour reposer et sejourner pour le travail que il avoit eu par la mer (Prose 5, § 103.1)*

*Endementieres que Paris fist ses nocces a Troies en grant joie et en grant bau-deur de dame Helaine que il out espousee, Agamenon et Menelaus, Ulixés et Dyomedés, Achillés et Patroclus estoient assemblé a Argues et maint autre prince et baron de Grece avec euls. Lors manderent letres et messages par toute Grece, chascun a ses parens et amis, segnefiant et requerant que il deussent estre au nouviau temps a toute leur navie et leur chevalerie, chascun au plus esforciement que il peust, a port d'Athenes pour aler sus Troiens vengier leur honte et leur outrage que Troiens leur avoient fete (Prose 5, § 110)*

Les répétitions servent sans doute à souligner la contemporanéité des événements à chaque fois que le récit passe des Grecs aux Troyens et vice versa, mais restent néanmoins assez maladroites et semblent correspondre à un critère purement fonctionnel, plutôt qu'à un choix stylistique. Par ailleurs, un dédoublement subsiste aussi aux §§ 101 et 102. Si l'on peut facilement l'expliquer par le fait que la version de l'*HAI*, qui suit le § 101, est très synthétique, tandis que celle de *Prose 1* utilisée pour le § 102 est beaucoup plus détaillée, on doit en tout cas admettre que le compilateur ne fait aucun effort pour harmoniser ou fusionner les deux versions. Voir dans la pratique du compilateur une manière de proposer aux lecteurs deux versions différentes du même épisode pour leur laisser la décision de trancher, comme l'évoquait Rochebouet à travers l'autorité de Bernard Guenée,<sup>85</sup> ne semble pas une hypothèse d'in-

85. Voir Rochebouet 2022, pp. 388-90 et Guenée 1980, p. 130.

terprétation particulièrement satisfaisante. Par ailleurs, Rochebouet elle-même émet une critique bien fondée à cette hypothèse: les textes historiques médiévaux qui adoptent cette technique en avertissent les lecteurs.<sup>86</sup> Mais la deuxième hypothèse soutenue par Rochebouet, selon laquelle il s'agirait d'un choix stylistique du compilateur voué à solliciter le goût pour la répétition des lecteurs,<sup>87</sup> doit à mon avis être nuancée, elle aussi. Si, dans le cas des multiples reprises du même passage de l'*HAI*, l'intention du compilateur est probablement de marquer clairement la contemporanéité chronologique lorsque la scène se déplace d'un camp à l'autre, le dédoublement des §§ 101-102 semble dépendre plutôt de la technique compilatoire de *Prose 5*. À partir du moment où le choix des sources s'effectue, au moins partiellement, au moment même de la rédaction, le compilateur a peut-être choisi de recourir à la version de l'*HAI* avant de s'apercevoir que celle de *Prose 1* était plus détaillée, donc correspondait mieux à ses critères. À ce stade, il aurait dû effacer la première version pour la remplacer par la seconde, mais cette intervention lui aura paru trop onéreuse.

Pareille dynamique est d'ailleurs confirmée par deux autres passages de *Prose 5*: la description du tombeau d'Hector et le long discours d'Ajax lors de la dispute du Palladion. Pour le § 255, le compilateur alterne entre le roman en vers et *Prose 1* (§§ 168-169). En rédigeant le passage sur la sépulture d'Hector d'après *Prose 1* (§ 169, 5-38, qui correspond à *RTroie* 16628-16858), il réalise que l'auteur a opté pour un texte très synthétique, qui élimine tous les détails de la description du tombeau; par conséquent, il cesse d'y recourir à hauteur de *RTroie* 16763 (*Prose 1* § 169, 20) et passe au *Roman de Troie* pour reprendre une seconde fois la même description, cette fois d'après le roman en vers, à partir du v. 16649. Une fois arrivé à la partie qu'il avait déjà racontée d'après *Prose 1*, il omet *RTroie* 16745-16763 et continue à suivre le roman en vers à partir du v. 16764 et jusqu'à la fin de la section, en ne reprenant à *Prose 1* § 169, 25-36 que le texte de l'épitaphe gravé sur le tombeau.<sup>88</sup>

86. Les exemples évoqués – ceux de l'*HAI* (il s'agit des deux versions alternatives de la chute de Troie, celle qui évoque le cheval de bois étant utilisée dans *Prose 5*) et de la *General estoria* – portent Rochebouet à conclure que «le silence du compilateur dans *Prose 5* semble nettement orienter le long enchaînement des conseils du côté de l'amplification narrative plutôt que de la démarche critique de l'historien» (Rochebouet 2022, p. 391).

87. Rochebouet 2022, p. 392.

88. Voir Barbieri 2014a, p. 56.

La structure du long monologue d'Ajax dans *Prose 3* reflète parfaitement la lacune du ms. K du roman en vers (*RTroie* 26815-27030). Dans un premier temps, la version de *Prose 5* (§ 407) reprend le texte de *Prose 3*, jusqu'au passage correspondant aux vv. 27031-27038 du *Roman de Troie*; à cet endroit, le compilateur de *Prose 5* a dû s'apercevoir que sa source était incomplète et, pour remédier à ce manque, est revenu en arrière et a inséré le contenu des vers omis par *Prose 3* sur la base d'un témoin du *Roman de Troie* très proche du manuscrit de Montpellier (M1), au point de reprendre aussi le passage qu'il avait déjà transcrit sur la base de *Prose 3*, dont il donne une version différente.

Les différentes interprétations, de la part des sources, de l'épisode de l'expédition en Mysie qu'on trouve dans *RTroie* 6511-6657 provoquent dans *Prose 5* une multiplication des châteaux attaqués avant d'arriver à Troie, ainsi qu'une nouvelle répétition.<sup>89</sup> Le canevas du § 123 de *Prose 5* est fourni par *Prose 1* § 81, mais cette version évoque uniquement la conquête du château de Ténédos, tandis qu'au § 88, l'auteur disait, d'une manière générique, qu'Achille et Patrocle conquièrent des terres et des châteaux. Pour cette raison, le compilateur de *Prose 5* ajoute au texte de son modèle deux interpolations. La première, tirée de *Prose 3* § 92, raconte l'épisode de l'attaque au château du roi *Larnesius*, un personnage qui avait été introduit au § 107 de *Prose 5* (repris de *Prose 3* § 69) et présenté comme le père de Briséis.<sup>90</sup> Dans *Prose 3*, cet épisode, inspiré de celui de l'expédition en Mysie, remplace l'attaque au château de Ténédos du *Roman de Troie*. Le second ajout récupère un passage du *Roman de Troie* absent à la fois de *Prose 1* et de *Prose 3*: l'épisode du sacrifice à Diane que Calchas recommande aux Grecs avant leur départ d'Athènes (*RTroie* 5928-6000) et qui suit immédiatement la prise d'un château sans nom.<sup>91</sup> À la fin de cet ajout, le compilateur de *Prose 5* recommence à suivre *Prose 1* en relatant la prise du château de Ténédos. Il en résulte que les châteaux conquis par les Grecs avant d'arriver à Troie sont trois, au lieu des deux du *Roman de Troie*. Si pareille démarche semble bien correspondre au goût du compilateur pour l'accumulation et l'exhaustivité, de même qu'à la nécessité de mettre en évidence la figure du roi *Lar-*

89. Voir aussi l'analyse de Rochebouet 2022, pp. 381-5.

90. Dans le texte de *Prose 5* § 123.1, la répétition *par son conseil / selon son conseil* est probablement due à la transition entre *Prose 1* et *Prose 3*.

91. Il pourrait s'agir du château de *Lauriëntel* mentionné plus loin, au v. 6066 du *Roman de Troie*.

*nesius*,<sup>92</sup> le recours à plusieurs sources différentes pour la rédaction de ce paragraphe entraîne également un dédoublement probablement non voulu. En effet, l'anticipation de l'expédition en Mysie de la part de l'auteur de *Prose 3*, qui s'en sert pour construire l'histoire du roi *Larnesius*, provoque la répétition du même épisode un peu plus loin, puisque le § 123 reprend l'histoire du roi *Larnesius* à partir de *Prose 3*, tandis qu'au § 127, la véritable expédition en Mysie est racontée d'après le roman en vers.<sup>93</sup>

Anne Rochebouet insiste sur le fait que les répétitions sont un phénomène habituel dans la prose française médiévale.<sup>94</sup> Elle évoque à ce propos les prises de position de Baumgartner sur les romans arthuriens en général, de Croizy-Naquet sur les *Faits des Romains*, de Desmond sur l'*Histoire ancienne* et de Lagomarsini sur *Guiron le Courtois*,<sup>95</sup> et beaucoup d'autres travaux pourraient être mentionnés. Si la répétition et le dédoublement sont en effet des traits stylistiques répandus dans la prose romanesque médiévale, le cas de *Prose 5* mérite d'être examiné dans sa spécificité. L'analyse que nous avons conduite a fait émerger au moins trois types d'emploi de la répétition et du dédoublement différents, qui répondent à trois exigences différentes du compilateur et sont le fruit de trois approches différentes de la matière. Il y a d'abord le cas des répétitions qui correspondent au cas de figure illustré par Rochebouet et conservent une valeur stylistique en fonction de la scansion rythmique du récit: elles sont volontaires et recherchées par le compilateur. On peut insérer dans cette catégorie le cas des §§ 41-42, qui marquent la transition entre la première et la deuxième destruction de Troie; la série d'insertions concernant les alliés des Grecs arrivés à Troie par voie terrestre, le cliché des injures qui précèdent un combat.<sup>96</sup> D'autres répétitions répondent plutôt aux

92. D'après Rochebouet 2022, pp. 383-4, le déplacement de l'épisode du sacrifice à Diane, qui dans *Prose 5* est rattaché à la prise du château de *Larnesius*, sert à mettre en évidence le contraste entre la loyauté de *Larnesius*, qui refuse de retourner sa veste, et la trahison de Calchas, dont le conseil de présenter un sacrifice à Diane est le premier acte en faveur des Grecs.

93. Voir aussi Barbieri 2005b, pp. 356-7.

94. Voir Rochebouet 2022, pp. 378-9 et 392-4.

95. Baumgartner 1994, pp. 106-8; Croizy-Naquet 1999, pp. 111-2 et note 162; Desmond 1994, pp. 119-27; Lagomarsini 2015.

96. On pourrait ajouter à cette catégorie également la triple répétition de la référence à l'assemblée des Grecs qui précède leur départ pour Troie, mais dans ce cas il me semble que le but de la répétition est plus fonctionnel qu'esthétique et constitue une sorte de marqueur chronologique en correspon-

critères encyclopédiques de la compilation et à la tendance de l'auteur à l'exhaustivité: elles sont volontaires, mais pas recherchées, et le compilateur les aurait probablement évitées si le plan de son œuvre avait été élaboré d'une façon plus attentive et plus soignée. On peut inclure dans cette catégorie les deux descriptions de la Chambre de Beautés et du jugement de Pâris, le dédoublement du dialogue entre Pâris et Hélène qui suit l'enlèvement de la femme de Ménélas, ainsi que la multiplication des châteaux conquis par les Grecs, accompagnée du dédoublement de l'expédition en Mysie. Enfin, une troisième catégorie de répétitions découle de la technique compilatoire de l'auteur de *Prose 5* et de l'emploi de plusieurs sources: ni volontaires ni recherchées, elles sont la conséquence de la maladresse de l'auteur. Il en va ainsi pour les répétitions lexicales ponctuelles, de même que pour les problèmes qui caractérisent la description du tombeau d'Hector et le discours d'Ajax visant à l'obtention du Palladion. La seule explication de ces perturbations est que le ms. Royal conserve les traces de la phase de compilation et de rédaction du texte, puisque s'il s'agissait d'une copie effectuée après une révision attentive du modèle, le compilateur les aurait assurément éliminées.

#### 4.2.6. *Les interventions structurelles et interprétatives du compilateur*

L'emploi de plusieurs sources et les passages fréquents de l'une à l'autre permettent au compilateur de réorganiser la structure de son récit suivant un ordre qui ne correspond pas toujours à celui du roman en vers. Les raisons de ces bouleversements peuvent être multiples: parfois, c'est Benoît de Sainte-Maure lui-même qui propose une chronologie et une séquence des événements qui n'est ni idéale, ni linéaire; parfois, les déplacements structurels avaient déjà été effectués par les compilateurs des versions en prose précédentes, en particulier *Prose 3*, qui entretient un rapport très libre et très personnel avec sa source; parfois, enfin, la réorganisation structurelle correspond à la volonté du compilateur de proposer une interprétation personnelle des événements. Ce dernier cas est évidemment celui qui nous intéresse le plus, car il permet de saisir les éléments distinctifs de la dernière version en prose du

dance des transitions du récit entre le point de vue des Grecs et celui des Troyens. On ne peut pas exclure que même les références à la progression des alliés des Grecs qui arrivent à Troie par voie terrestre puissent remplir, au moins en partie, la même fonction chronologique.

*Roman de Troie*. Je consacrerai la deuxième partie de ce chapitre à l'examen des éléments qui nous permettent de dégager la vision de fond et les interprétations personnelles du compilateur, tout en avertissant d'emblée le lecteur que les interventions structurelles et interprétatives peuvent souvent coïncider, au sens où certaines modifications structurelles sont effectuées justement pour modifier l'interprétation d'un passage ou d'un épisode.

Au § 24, qui narre la conquête de la Toison d'or d'après *Prose 1*, le compilateur élimine la partie finale du paragraphe de sa source (§ 23, 50-72), qui évoque la vengeance de Médée en des termes très durs et avec des détails choquants, auxquels le compilateur de *Prose 1* ajoute ses habituels jugements moraux. À sa place, il insère la seconde référence à l'épître d'Hypsipyle qui contient le sort jeté par la jeune fille sur Médée qui se révélera une prophétie de sa mort. L'épisode de la vengeance, en effet, sera repris plus loin (§ 38.10-15), mais suivant une version différente, dépourvue des commentaires moraux et inspirée d'un recueil mythographique inconnu. Dans cette version, Médée conserve en partie le statut de femme abandonnée que lui avait attribué Benoît de Sainte-Maure; malgré les excès meurtriers auxquels elle s'abandonne, sa vengeance est une conséquence de l'infidélité et de la déloyauté de Jason. L'*art d'ingratitude* dans lequel elle excelle est justement un art et une science, non un pouvoir maléfique. Dans *Prose 5*, bien que la vision de l'amour reste pessimiste, comme dans toute la tradition du *Roman de Troie*, le compilateur n'ajoute pas d'interprétation morale.

Comme nous l'avons dit, *Prose 5* anticipe aux §§ 47-51 l'histoire du jugement de Pâris, laquelle se trouve dans *Prose 3* avant le conseil des Troyens où il est décidé de l'envoyer en Grèce (§ 35). Si l'auteur de *Prose 3* se sert de ce passage pour justifier les actions successives de Pâris, le compilateur de *Prose 5* préfère l'anticiper au moment de la présentation du personnage de Pâris, dans la liste des enfants de Priam, pour compléter le cadre de sa jeunesse. Il faut également rappeler que le compilateur de *Prose 3* avait déjà anticipé lui-même l'épisode du jugement, que Benoît de Sainte-Maure insérait dans l'intervention de Pâris à l'assemblée des Troyens. Après un autre ajout mythographique sur la jeunesse de Pâris, le compilateur reprend la liste des fils de Priam au § 53, en revenant au § 19 de *Prose 3*.

Au terme de l'assemblée des Troyens (§ 79), dont le début est raconté d'après *Prose 1*, le compilateur se remet à suivre *Prose 3*, laquelle introduit à cet endroit les prophéties et les interventions défavorables au voyage de Pâris. Le texte de *Prose 3* unit en effet

le premier conseil de Priam avec ses fils (*RTroie* 3651-4030, qui contient le jugement de Pâris et la prophétie d'Hélénos) et l'assemblée générale des Grecs qui suit immédiatement (*RTroie* 4039-4166), pendant laquelle les deux autres prophéties sont prononcées. La séquence de *RTroie-Prose 1* est beaucoup plus logique, parce que l'enchaînement «songe de Pâris» – «Pâris se porte volontaire pour l'expédition» – «la candidature de Pâris est acceptée» précède et provoque la réaction d'Hélénos et des autres. Le récit du conseil dans le *Roman de Troie* est beaucoup plus dramatique, avec une alternance de voix plus dynamique. La prophétie de Cassandra, qui conclut la scène de l'assemblée, est prononcée *a parte*, en dehors du conseil, auquel les femmes ne pouvaient d'ailleurs pas participer. Au contraire, *Prose 3-Prose 5* séparent nettement les deux fronts: d'abord les discours de Priam et d'Hector, ensuite ceux de Cassandra, d'Hélénos et de Panthoos, suivis du plaidoyer de Pâris qui se propose pour l'expédition. Qui plus est, *Prose 3* et *Prose 5* anticipent la prophétie de Cassandra, qui se trouve à la fin du conseil dans le roman en vers, et postposent le discours de Pâris. De cette manière, les prophéties visent à mettre en garde Priam du danger d'envoyer Pâris en Grèce avant même que celui-ci ne se porte volontaire. On pourrait parler dans ce cas d'une incohérence structurelle, à moins que les auteurs n'aient voulu caractériser négativement la personnalité de Pâris, qui par son discours semble répondre avec arrogance à cette mise en garde.

Le § 102 dérive de *Prose 1* (§ 66), tandis que le § 103 revient à *Prose 3* (§ 65), après la reprise du passage de l'*HA1* servant à situer les faits et les personnages, ainsi qu'à rappeler les références géographiques. On apprend que, tandis qu'Agamemnon s'occupe de chercher des alliés, Hélène et Pâris se trouvent à Ténédos pour un bref séjour avant de rentrer à Troie. À hauteur de ce changement de source, le compilateur de *Prose 5* revient en arrière pour raconter, d'après *Prose 3*, la plainte de Cassandra qui correspond à *RTroie* 4881-4936. Ce faisant, il privilégie une séparation nette entre les actions des Grecs et celles des Troyens, tandis que le *Roman de Troie* et l'*HA1* préféraient mettre en évidence la contemporanéité des événements, en recourant à l'entrelacement.

Après les portraits des Grecs dérivés de *Prose 3*, le compilateur revient à *Prose 1* (§ 72) au § 115, *Prose 3* n'ayant pas les portraits des Troyens et se contentant de la description précédente des fils de Priam. À la fin du paragraphe, après les portraits des filles de Priam, il introduit la description de Briséïda qui se trouvait dans *Prose 1*, conformément au roman en vers, à la fin des portraits des

Greks. Le choix de *Prose 5* semble tout à fait logique, puisque Benoît de Sainte-Maure a fait de Briséida une femme troyenne et que, bien évidemment, dans la tradition troyenne il n'y a pas d'autre portrait de femme grecque, pas même d'Hélène.<sup>97</sup> Comme nous l'avons vu, le déplacement de la description de Briséida est évident, parce que le compilateur de *Prose 5* conserve la phrase précédente qui, dans la version de *Prose 1*, devait conclure le paragraphe. D'après la tradition, il s'agirait en réalité d'une description réservée aux seules femmes de la famille royale, mais la présence d'Andromaque permet au compilateur d'interpréter la liste d'une manière plus large, comme une présentation des personnages féminins les plus importants de la ville de Troie. Il faut rappeler en effet qu'à l'origine, l'insertion du nom d'Andromaque est une faute qui remonte à Darès, *ET* §§ 4 et 12, reprise deux fois par Benoît de Sainte-Maure (*RTroie* 2863–2962 et 5519 etc.). *Prose 3* corrige le premier passage en éliminant le nom d'Andromaque (§§ 21–22) et *Prose 5* suit sa leçon (§§ 55–57). Grâce à l'escamotage dont on a parlé, le compilateur peut suivre dans le second cas la leçon de *Prose 1* § 73, 60–77, dont l'auteur a retenu le nom d'Andromaque tout en ajoutant une «glose» pour préciser qu'il s'agit de la femme d'Hector et non d'une fille du roi Priam.<sup>98</sup>

Après la rubrique du § 133, qui introduit la première bataille, l'organisation des paragraphes du texte change radicalement. Si tous les paragraphes jusqu'alors étaient introduits par une rubrique, à très peu d'exceptions près, après le début de la guerre, les rubriques sont réservées à la numérotation des batailles et aux épîtres ovidiennes; les autres paragraphes sont uniquement identifiés par leur lettrine initiale. Il y a toutefois quelques exceptions à cette règle. La première d'entre elles est fournie par la rubrique du § 206, qui introduit la description du sagittaire; les autres sont réservées aux §§ 366 et 367. Si, dans le second de ces cas, le compilateur veut mettre en évidence la trahison de la ville de Troie, la rubrique du § 366 (*Comment Priant se desconforta*) n'a rien à voir avec le contenu du paragraphe, où il n'est même pas fait mention du roi Priam. La rubrique pourrait être un choix alternatif pour le § 367, mais s'adapterait encore mieux au § 379, qui est également

97. L'exception est à nouveau fournie par la longue description de la Tyndaride présente dans *Prose 3* et reprise par le compilateur de *Prose 5*.

98. Sur la question des noms des filles de Priam, voir Baumgartner 1994, pp. 203–8; Jung 1996, p. 27; Masse 2003, pp. 221–2. Voir aussi Barbieri 2005b, p. 355 note 73 et D'Agostino-Barbieri 2017, pp. 28–9.

mis en évidence par la présence d'une belle image de la roue de Fortune.

Au § 203, le compilateur récupère la présentation de Pistropleus d'Alizonie (*RTroie* 6893–6906), qu'il avait omise à la fin du § 128, lorsqu'il avait parlé des alliés des Troyens, bien que ce roi y soit erronément appelé *Lodonie*.<sup>99</sup> Ce déplacement est probablement lié à l'histoire du sagittaire (cf. *RTroie* 12337–12352), qui n'est pas mentionné ici mais sera le protagoniste de la bataille immédiatement successive (§§ 206–207).

Au § 243.1, qui suit le texte de *Prose 1* (§ 158), la phrase qui concerne la jument Galatée («que Morgane la fee li avoit envoie par grant amour; et le requist d'amour mes il ne se voulz onques otroier; et pour ce le hai elle puis forment») est une espèce de glose qui reprend *RTroie* 8024–8028. L'auteur de *Prose 5* avait ignoré ces vers dans le § 148.1, tout en maintenant la référence à Morgane.

Au § 274.3, le compilateur élimine les références aux personnages bibliques victimes de l'amour (David, Sanson, Salomon) présentes dans *Prose 1* § 190, 12–13 et *RTroie* 18045–18046. Mais les mêmes noms, avec d'autres ajouts, seront repris au § 280.6, là où le compilateur fournit une description plus détaillée de l'amour-folie en suivant *Prose 1* § 198, 41–56.<sup>100</sup>

Au § 331.1, le compilateur de *Prose 5* élimine entièrement la partie de la réponse d'Achille qui correspond au texte de la colonne 78ra du ms. Rouen de *Prose 3* (cf. *RTroie* 22023–22046). Il est difficile de dire s'il s'agit d'un choix du compilateur ou d'une erreur mécanique.

À partir du § 367, le texte du ms. Royal est de moins en moins structuré. On ne trouve plus de grandes initiales, ni même de rubriques.<sup>101</sup> Celles-ci ne recommencent qu'au § 462, avec le texte de *Landomata*.

99. Il s'agit probablement d'une mauvaise interprétation de la leçon *Alizonie*.

100. Aux personnages bibliques d'Adam, David, Salomon, Sanson et Holopherne, l'auteur de *Prose 1* ajoute Virgile et Merlin. Il est intéressant de remarquer que le compilateur de *Prose 5* remplace le nom de Merlin, personnage probablement considéré comme trop lié à la fiction narrative, par celui d'Aristote, l'apologue du philosophe chevauché étant particulièrement répandu au Moyen Âge.

101. Les seules exceptions à cette règle sont l'initiale du f. 172rb, à hauteur du court § 404 qui marque la fin du récit de la guerre et le début des événements qui suivent, à partir de la querelle du Palladion et la rubrique du § 419 qui annonce les *nostoï* des Grecs, sans tenir compte des deux rubriques qui introduisent les épîtres ovidiennes.

La première phrase de l'histoire de *Landomata* (§ 462.1) ne se trouve pas dans *Prose 1*, dont le texte commence à partir de la phrase suivante. Cette insertion permet au compilateur de situer l'histoire de Landomata dans le contexte chronologique et de faire le lien avec la section suivante sur Énée.

Dans le dernier paragraphe du texte (§ 472), le compilateur se sert de la première partie du § 447 de *Prose 3*, qui se trouvait dans le manuscrit de Rouen à la fin de l'histoire de Troie, juste avant le début de *Landomata*.

Nous avons jusqu'à présent analysé des ajustements structurels soutenant la logique textuelle. Dans d'autres cas, les insertions, modifications et suppressions apportées par le compilateur, ainsi que la sélection des sources, semblent justifiées par un choix interprétatif qui contribue à caractériser la personnalité du texte de *Prose 5*. Quelques-uns des épisodes déjà analysés vont dans cette même direction. Les modifications apportées à l'histoire de la vengeance de Médée, ainsi que la caractérisation générale du personnage, rejettent l'interprétation morale de *Prose 1* et renouent avec la vision de Benoît de Sainte-Maure, qui fait de la jeune fille une magicienne bienfaisante, une amante trompée et une épouse abandonnée.<sup>102</sup> Cependant, le compilateur de *Prose 5* ne dissimule pas ses côtés les plus inquiétants, comme le piège meurtrier qu'elle a préparé à Pélias<sup>103</sup> ou l'homicide de ses propres enfants, en montrant dès le début une attitude éclectique et exhaustive ouverte aussi aux choix contradictoires plus qu'une orientation interprétative univoque. D'autre observations plus pertinentes eu égard aux choix interprétatifs peuvent confirmer cette même habitude.

Certains personnages subissent des transformations dans le texte de *Prose 5* ou s'y voient attribuer des caractéristiques contradictoires à cause des passages d'une source à l'autre. Le caractère négatif et arrogant du personnage de Pâris, par exemple, est accentué par son discours lors de l'assemblée des Grecs (§ 82.13) qui s'achève sur une espèce de chantage exprimé d'une manière plus

<sup>102</sup> Voir Cerrito 2005, pp. 101-3; Cerrito 2006, pp. 40-3; Colombini-Mantovani 2006, pp. 44-54; Barbieri 2011, p. 260.

<sup>103</sup> Le cas de Pélias confirme l'attitude du compilateur, qui omet encore une fois le détail scabreux de sa mort et se limite à proposer une courte phrase conclusive très neutre qui nous informe que les effets de l'*oignement* préparé par Médée sur Éson et sur Pélias n'ont pas été les mêmes (*Prose 5* § 38.8: «Mes il ne fu pas si precieux comme celui de Eson, si com je croi»).

brutale que dans la leçon de *Prose 3* et rend de fait inutile la délibération de Priam. La qualification négative d'Ulysse, déjà évidente dans le roman en vers, est confirmée au § 92.4, où le compilateur suit *Prose 3*, qui suggère que le fils de Laërte aurait volontairement échoué lors de l'ambassade qui devait convaincre Achille à reprendre les armes, faisant prévaloir ses intérêts personnels. Achille est également stigmatisé à cause de son comportement déloyal au combat, notamment dans l'épisode de la mort d'Hector. Au § 250.1, le compilateur ajoute le détail d'Achille qui frappe Hector «par derrière», et ce détail est repris plusieurs fois dans le même paragraphe (250.8 et 9) et dans les suivants (§§ 255.12, 322.3, 363.5). Toutefois, au § 297.2, ce même Achille est qualifié pour la première fois de *preus et hardis*, des adjectifs normalement associés à Hector dans *Prose 5* (voir aussi les §§ 337.1 et 407.11); pareil changement est probablement dû au fait que le texte suit ici la leçon de *Prose 3*, qui propose une lecture différente des événements et des personnages. Même le traître Énée est partiellement réhabilité au § 398.6-8 par son repentir et sa décision de dissimuler Polyxène, et la décision d'insérer au § 400.3 les noms d'Anchise et de Polydamas parmi les traîtres sert probablement à alléger la position d'Énée.<sup>104</sup>

Un autre élément contradictoire est l'attitude du compilateur envers les anticipations narratives, particulièrement fréquentes dans les romans médiévaux. Le texte de *Prose 5* semble exploiter à plusieurs reprises ce trait stylistique. La phrase du § 94.9, modifiée par rapport au texte de *Prose 3*, semble vouloir anticiper ironiquement l'enlèvement d'Hélène. Le § 152, dont on ne peut pas indiquer une source précise, relate un épisode qui prépare et anticipe la mort de Patrocle. Au § 283.1, le compilateur suit *Prose 1* dans son interprétation erronée de *R Troie* 18693-18694 et en fait une anticipation de la mort de Pâris. Par contre, au § 122, le compilateur évite d'anticiper la mort d'Achille en éliminant le contenu de *Prose 1* § 80, 21 et au § 128.17, il renonce à anticiper la figure du sagittaire pour en parler au moment de son entrée en scène.

La phrase du § 208.6 est une référence à l'ajout courtois de vingt vers après *R Troie* 12569 présent dans les mss A1BB2CDJKL2y du *Roman de Troie*, donc vraisemblablement aussi dans le modèle utilisé par le compilateur. Étonnamment, le compilateur de *Prose 5* abrège ce passage, absent de *Prose 1*.

<sup>104</sup>. Sur la réhabilitation d'Énée, voir aussi Barbieri 2005, pp. 350-1.

La même attitude contradictoire est visible dans l'attention accordée à l'amour et à la psychologie des personnages amoureux. D'un côté, le compilateur accorde beaucoup d'espace aux histoires d'amour, surtout lorsqu'il choisit de suivre le texte de *Prose 3*, particulièrement attentif à la psychologie des personnages, et d'interpoler les *Héroïdes* ovidiennes; de l'autre, il décide parfois, étonnamment, d'éliminer quelques passages: ainsi, au § 219, il donne une version extrêmement synthétique du discours de Briséida contenu dans *Prose 1*. Comme dans le roman en vers, le compilateur affiche une vision pessimiste de l'amour, souvent considéré comme une folie et une pathologie, et quelques passages propres à *Prose 5* contribuent à renforcer cette impression. Cette interprétation pathologique, surtout à propos de l'amour d'Achille pour Polyxène, est renforcée par exemple au § 280.4, où le compilateur ajoute à deux reprises une référence à la maladie d'amour:

«Mes je ne <me> merveille mie quant je pense sus l'occoison de *son mal* et de son mouvement , car qui est si cruelment espris d'amors comme Achillés estoit, il est en pooir d'autri et non pas en son droit sens [...] et est en condition d'un *malade* qui eschive a prendre ce de quoi on puet trestourner la mort» (*Prose 5*, § 280.4)

La folie induite par un amour impossible est également soulignée au § 332.2, qui précède l'épisode de la mort d'Achille: «Mes cil a cui Amours a tollu sens ne cuide que ce puisse avenir, si li tarde moult que il i soit et si ne doute riens, et ce li fet Amours qui riens ne craint». <sup>105</sup> Pour en revenir à l'histoire de Briséida, on peut dire qu'en général, dans le § 219, Briséida n'adopte pas un comportement choquant, comme c'était le cas dans *Prose 3*, mais en parallèle, le compilateur de *Prose 5* élimine toutes les parties de *Prose 1* (§ 140) où elle se montre moins disposée à céder aux avances amoureuses de Diomède. Au § 220, il suit toujours *Prose 1* (§ 141), mais omet plusieurs parties du texte, alors qu'il s'agit d'un passage

<sup>105</sup>. On remarquera que la dernière affirmation, selon laquelle Amour est un guerrier invincible qui conduit ses sujets à leur perte à cause de leur absence de peur, s'oppose à l'idée ovidienne de l'association entre amour et peur (*Hér.* 1, 12; cf. § 238.2). Je signale également que, dans le texte de *Prose 5*, la folie d'Achille est rendue d'autant plus évidente que Polyxène ne montre aucun signe d'une éventuelle attraction vers le Grec: au § 318.1, le compilateur renverse complètement le sens de *RTroie* 21232-21233, où Benoît de Sainte-Maure faisait clairement comprendre que Polyxène était favorable à l'idée d'une union avec Achille.

apparemment des plus intéressants dans l'optique qu'il adopte. En dépit des suppressions, le dialogue demeure très courtois; si le compilateur s'en tient à l'idée de Benoît de Sainte-Maure de présenter Briséida comme une femme inconstante, l'emploi du langage et des préceptes de la courtoisie semble nuancer le jugement moral sur le comportement de la fille de Calchas.

Au § 384.7, le passage sur la fondation de Troie («*Illus*, qui premiers fu appellés *Troianus*, qui fonda *Troies* et *Yllyon* et si leur mist son nom») dérivé de *Prose 3* semble contredire la reconstruction du § 1.15-26, qui dépend quant à lui de la première rédaction de l'*Histoire ancienne*, selon laquelle *Yllus* est le fils du roi *Tros*, appelé également *Hylyon*, qui donne son nom à la citadelle de Troie.

Au § 424.1, le nom *Eboan* désigne l'île grecque d'Eubée, également appelée Négrepon au Moyen Âge, lieu stratégique administré par Venise de 1259 à 1470. Le compilateur ne se rend vraisemblablement pas compte qu'il s'agit de cet endroit même qu'il évoquait au début de *Prose 5* sous le nom de *Negrepont* (§ 3.5).

Un domaine particulièrement intéressant pour comprendre l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers ses sources est celui du rapport avec la mythologie et les divinités païennes.<sup>106</sup> Benoît de Sainte-Maure fait preuve à cet égard d'une position évhémériste qui devient encore plus explicite dans l'interprétation morale de *Prose 1*, tandis que, dans le texte de *Prose 3*, le mythe et les dieux retrouvent leur place. Dans la version de *Prose 5*, les deux attitudes coexistent, même lorsque le compilateur se détache de ses sources. Au § 91, un ajout mythologique du compilateur où est racontée la naissance d'Hélène, on trouve deux interprétations évhéméristes explicites (91.7 et 91.11) dans lesquelles le compilateur donne une explication rationnelle au mythe en faisant appel à la «*vraie ystoire*». La remarque évhémériste du § 111.3 qui concerne Castor et Pollux est par contre reprise de *Prose 3*. Dans l'ajout mythographique sur la fondation d'Athènes au § 117, le compilateur explique que la double nature du fondateur de la ville est un symbole signalant sa force prodigieuse ou sa capacité de parler deux langues, et cette explication est liée à la tradition mythographique à laquelle puise aussi l'*Ovide moralisé*.<sup>107</sup> Au § 367.2, le compilateur élimine la réfé-

<sup>106</sup>. Voir aussi Barbieri 2014a, pp. 64-7.

<sup>107</sup>. Dans ce cas, la source commune à *Prose 5* et à l'*Ovide moralisé* puise dans l'*Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, col. 1152-1153, qui est aussi la source des passages de la première rédaction de l'*Histoire ancienne* qui traitent des origines légendaires de la Grèce; voir surtout les col. 1112 et 1116,

rence aux prophéties de l'oracle de Delphes présente dans *Prose 3* § 298.2; au § 444.3, il abrège drastiquement la description des noces de Thétis et Pélée en introduisant une lecture évhémériste déjà partiellement présente dans *RTroie* 29143-29174;<sup>108</sup> au § 450.2, il suit le texte de *Prose 3* § 435 qui accentue l'interprétation évhémériste du destin d'Hélène sœur de Memnon, là où le texte de *RTroie* 29580-29582 se limite à une ironie sceptique. Souvent, par contre, l'attention du compilateur envers les histoires mythologiques ouvre la porte à la réintroduction des divinités païennes. Ainsi, au § 7, le compilateur introduit un long ajout mythologique qui relate l'histoire de l'origine de la Toison d'or, en remplaçant la version très synthétique des autres sources. *Prose 1* § 5, 23-26 demeure fidèle au roman en vers et liquide la question en une seule phrase, tandis que *Prose 3* § 2.1 propose une version évhémériste qui fait du bétier à la toison d'or un simulacre construit avec l'or et les richesses du roi Étès. Mais l'exemple le plus évident est peut-être celui du jugement de Pâris (§§ 47-51), inspiré du texte de *Prose 3*, dans lequel la vision des déesses est réelle (§ 48.10), tandis que dans le *Roman de Troie*, elle a lieu en rêve (cf. vv. 3871-3876). Dans une perspective différente, il est intéressant de remarquer que les tourments amoureux d'Achille au § 311 se révèlent dans un dialogue avec Amour personnifié, tandis que le texte de *Prose 3* § 225 dit clairement qu'il s'agit d'un monologue intérieur.

En résumé, l'attitude du compilateur de *Prose 5* envers les divinités païennes et les interprétations évhéméristes est, encore une fois, éclectique et en apparence contradictoire, mais on peut repérer une tendance qui semble exprimer sa position. Lorsqu'on trouve dans le texte de *Prose 5* une interprétation évhémériste, elle est dans la plupart des cas reprise des sources (ainsi les épisodes de la disparition de Castor et Pollux ou d'Hélène sœur de Memnon et du mariage de Thétis et Pélée); dans certains cas, l'interprétation évhémériste proposée par les sources est éliminée dans *Prose 5* (ainsi l'histoire de Phrixos et d'Hellé, ou encore l'épisode du jugement de Pâris); les ajouts mythologiques du compilateur de *Prose 5* sont en principe dépourvus d'interprétation évhémériste, à l'exception de l'histoire de Saturne et de la naissance d'Hélène, ainsi que du récit sur la fondation d'Athènes, qu'on peut rattacher dans les deux cas à la tradition de Pierre le Mangeur. Le compilateur

et les correspondances avec *HA1*, Genèse §§ 162-164, 169, 201, 245; voir aussi *HA1*, Assyrie §§ 383-389.

<sup>108</sup>. Voir Jung 1996, p. 526.

semble plus intéressé par le potentiel narratif des épisodes mythologiques que par leur explication historique via l'interprétation évhémériste. Quoi qu'il en soit, l'épisode du jugement de Pâris montre bien que la présence des divinités païennes ne le dérange pas et n'exige pas d'escamotage pour en offrir une explication et une rationalisation d'un point de vue chrétien.<sup>109</sup>

Enfin, le compilateur de *Prose 5* assume et développe quelques initiatives heureuses des auteurs de ses sources. Dans un passage de *Prose 3* § 304, les traîtres de Troie sont informés du piège que le roi Priam leur a préparé, et l'auteur avoue ignorer comment ils ont pu avoir cette information. Pour la première fois, il semble perdre son omniscience, et les compilateurs de *Prose 3* et *Prose 5* exploiteront cette opportunité pour introduire une dimension de suspense et de mystère, notamment dans l'épisode de la mort d'Ajax fils de Télamon (§§ 408-409). Une des raisons ayant probablement poussé le compilateur de *Prose 5* à se servir de *Prose 3* est précisément cette capacité d'attribuer au récit une dimension narrative «moderne».

C'est à l'auteur de *Prose 1*, par contre, qu'on doit l'introduction du texte de *Landomata* à la fin du récit: l'exaltation de la descendance d'Hector, avec la pacification et la réunification du Proche-Orient, constitue une conclusion logique et morale de *Prose 1*, qui s'adapte bien aux liens que ce texte entretient avec le monde angevin, en particulier avec la Morée franque, et avec le contexte des croisades.<sup>110</sup> Le compilateur de *Prose 5*, une œuvre conçue dans le même contexte politique, ne pouvait pas ne pas être sensible à l'influence de la première mise en prose du *Roman de Troie*. Le texte de *Landomata* dans *Prose 5* est en principe plus proche de *Prose 3* que de *Prose 1*, mais également caractérisé par une certaine indépendance et une tendance à l'amplification;<sup>111</sup> on y retrouve le même goût pour le développement narratif et romanesque qui caractérise la cinquième mise en prose, ainsi qu'une vision où s'unissent l'Orient latin et l'Italie au nom d'une unité méditerranéenne qui semble s'adapter parfaitement aux ambitions angevines.

109. Il faudra donc nuancer les affirmations sur l'absence des dieux païens de Croizy-Naquet 2002/2003, p. 186.

110. Voir Tanniou 2010 et Tanniou 2014.

111. Le § 464 en particulier est beaucoup plus élaboré que dans les autres versions et le compilateur y ajoute des phrases entières. Sur les réécritures de *Landomata*, voir Tanniou 2012.

*4.2.7. L'attitude «mémorialiste»: les précisions historiques, géographiques, numériques et onomastiques*

Dans son approche encyclopédique visant à réunir tout le matériel disponible sur la légende troyenne, le compilateur de *Prose 5* se distingue par une attention particulière à la cohérence de son récit et à la précision de ses informations. La prévalence d'une option narrative n'implique pas l'élimination de la dimension historique dans un texte qui demeure, il ne faut pas l'oublier, une section de l'*Histoire ancienne*. Bien au contraire, par rapport aux autres versions, le texte de *Prose 5* insère des indications chronologiques, vérifie les informations numériques qu'il propose et se montre attentif à l'identification claire des personnages. Les indications géographiques, en particulier, sont précisées et développées, sans pourtant qu'on puisse parler d'une véritable posture d'historien. Dans le texte de *Prose 5*, l'histoire, le mythe et l'actualisation idéologique sont entremêlés d'une manière très personnelle qui échappe à une définition simpliste.

Au § 1.14, la reprise de la généalogie correcte de la source latine qui fait de Tros un descendant de Japhet, récupérée à partir du § 517 de l'*Histoire ancienne*, comme nous l'avons dit, pourrait donner l'impression que dans la vision du compilateur de *Prose 5*, le respect de la vérité historique est plus important que l'interprétation idéologique défavorable aux Troyens. En réalité, la collation des sources de la matière troyenne et le choix, dans les limites du possible, des versions les plus complètes et correctes semble être une attitude générale du compilateur qui ne trahit pas nécessairement une attention marquée pour l'interprétation historique. Ainsi, la description de la localisation géographique de la ville de Troie aux §§ 2-4, dérivée de *Prose 1*, en précise l'identification avec Constantinople<sup>112</sup> et montre que *Prose 5* alterne entre une dimension historique et une vision idéologique sans faire un choix définitif. Pour cette raison, je dirais plutôt que le compilateur se travestit en historien pour mêler les plans de la guerre de l'Antiquité et de l'actualité médiévale.

Le § 5 de *Prose 5* interrompt le récit dérivé de *Prose 1* pour donner une chronologie des âges du monde qui comprend également une datation relative de la fondation et de la destruction de Troie. J'ai déjà dit que le compilateur a probablement trouvé ces données

<sup>112</sup> Comme nous l'avons dit, l'identification de Troie à Constantinople est confirmée par l'enluminure à pleine page du f. 26v du ms. Royal.

dans la première rédaction de l'*Histoire ancienne*; si elles appartiennent de toute façon à la tradition des histoires universelles, *Prose 5* est la seule mise en prose du *Roman de Troie* à proposer une datation de ce type. Anne Rochebouet et Florence Tanniou interprètent ce détail comme une manifestation importante d'une préoccupation historiographique.<sup>113</sup> Dans le paragraphe suivant, le compilateur affiche également une attention aux détails de la géographie angevine, traités toutefois avec une ambiguïté probablement recherchée, afin de créer une convergence, voire une coïncidence, avec les intérêts des Anjou en Italie et dans l'Orient latin. Il précise en effet que la ville dont il parle se trouve «en Grece» et l'appelle «Naples du principat», définition qui pourrait s'adapter à Nauplie dans la principauté de Morée, mais aussi à Naples en Italie, puisque le Principat était également un district administratif du royaume de Sicile. Par ailleurs, la mention de la «terre de Labour» présente dans *Prose 1* semblerait orienter plutôt vers la ville italienne de Naples; le compilateur de *Prose 5* précise que cette ville s'appelait anciennement *Partonopé*, ce qui abonde dans ce sens.

L'une des caractéristiques propres à *Prose 5* est la mise en valeur des possessions angevines dans la Méditerranée orientale. En effet, une bonne partie de ces précisions géographiques servent à mettre en évidences les terres orientales qui suscitent l'intérêt des Anjou et à identifier l'ennemi avec l'empire de Constantinople, comme je l'ai déjà montré. On peut mentionner les nombreuses références à l'île de Céphalonie, à Argos, à la Thessalie, au Despotat d'Épire, tandis que la référence à Constantinople ajoutée à la fin du § 63 rentre dans la stratégie d'identification de Troie avec la ville du Bosphore.<sup>114</sup> Au § 98.4, le compilateur insère la distance précise entre Ténédos et Troie («·xv· lieues»), là où *Prose 3* propose l'indication plus générique «*a une journee*». Au § 100.5, la précision «*qui sunt a Tenedon*» est encore une fois un ajout du compilateur à *Prose 1*. La référence au port d'Athènes du § 112 est ajoutée par le compilateur de *Prose 5*, qui se montre cohérent avec ce qu'il avait dit dans le § 110.1.

Au § 417.3, le nom *Corcire Manalan* désigne l'île croate de Korčula, dont le nom grec était *Korkyra Melaina* (Corfou Noire). La leçon de *Prose 5* est conforme à celle de *Prose 3* § 384 et de *RTroie 27527*, tandis que la première rédaction de l'*Histoire ancien-*

113. Rochebouet-Tanniou 2008, p. 107.

114. Voir les pp. 69-74.

*ne* (§ 587.5) et *Prose 1* (§ 330) remplacent Korčula par la ville de Venise. Comme d'habitude, la description de la région (§ 416.3) contient quelques aspects mythiques (la référence au fleuve du paradis terrestre), mais aussi un bon degré de réalisme, bien que le détail de la falaise qui surplombe la mer, ainsi que sa forme péninsulaire, fassent plutôt penser à Raguse qu'à Korčula.

Au § 457.1, la phrase sur la ville de Krani après la mention de l'île de Céphalonie est probablement un ajout du compilateur. Si la lacune matérielle présente à cet endroit dans le manuscrit de Rouen nous empêche de déterminer si cette phrase se trouvait déjà dans *Prose 3*, cela paraît peu probable, puisqu'elle n'est attestée dans aucune des sources, mais correspond par contre aux habitudes du compilateur de *Prose 5*: Krani est en effet la localité la plus importante de l'île de Céphalonie.

Passons aux chiffres. Au § 119, le compilateur refait le calcul des princes et de rois grecs suite aux modifications qu'il a apportées au paragraphe précédent. Le nombre ·LXIII·, sur rature, est suivi d'une barre rouge horizontale, sur laquelle le copiste a écrit *fure(n)t* effacé suite à une deuxième rature; le texte de *Prose 1* § 76, 4 avait en effet un nombre différent (*trente et sis*). Le compilateur de *Prose 5* s'est de toute évidence aperçu qu'après toutes ses modifications, le nombre des personnages était différent et a voulu refaire le calcul d'après son texte, qui compte en effet soixante-trois noms.<sup>115</sup> Le mot *furent* effacé après le chiffre ·LXIII· correspond au texte de *Prose 1*, et cette correction manifeste renforce l'impression que le compilateur du ms. Royal écrit son texte directement à partir des sources ou d'un brouillon, ou du moins qu'il révise soigneusement le texte de son modèle.<sup>116</sup> Le nombre des navires diffère également (1210 dans *Prose 1* § 76, 4-5), mais encore une fois, le calcul du compilateur de *Prose 5* correspond parfaitement au total des navires mentionnés dans son texte, qui en compte 1679. Ni ce nombre ni le précédent ne correspondent à ceux du *Roman de Troie*, qui parle de 49 personnes (v. 5699) et de 1130 navires (v. 5701). Le texte qui se trouve entre les nombres des personnes et des navires est un ajout du compilateur de *Prose 5*. La *Bouche d'Ave* est déjà évoquée

115. En réalité soixante-quatre, mais il faut rappeler que le ms. Royal n'a pas la conjonction entre *Linus* et *Trochos* et que le copiste pourrait les avoir considérés comme une seule personne, ou, plus probablement, qu'il faut tenir compte de la répétition de *Crenneus*.

116. Signalons encore un fois les analogies avec le comportement du compilateur du ms. Paris, BnF, fr. 688 (voir Kujawiński 2013b).

au § 2; alors que ce nom désigne d'habitude le détroit des Dardanelles, dans *Prose 5*, il se réfère en général à la mer de Marmara, voire au Bosphore. Dans ce cas-ci, le contexte dit clairement qu'il s'agit d'une localité de terre,<sup>117</sup> ce qui confirmerait l'identification avec le Bosphore, qui rentrerait donc dans la stratégie du compilateur d'identifier la ville de Troie avec Constantinople. En outre, le compilateur de *Prose 5* veut probablement nous informer par cet ajout que les habitants des terres proches de la *Bouche d'Ave* étaient alliés des Troyens.

Au § 133.1, le nombre des guerriers qui participent à la bataille («*deuls cens mille homes*») est un ajout du compilateur absent du *Roman de Troie*. La phrase suivante, qui contient les indications exagérées mais tout de même précises sur l'extension de la ville de Troie et le temps nécessaire pour la circumnaviguer, est aussi un ajout du compilateur, qui reprend et précise les indications fournies au § 63 d'après *Prose 3*. Au § 309.7, le compilateur élimine le chiffre progressif de la bataille (*Prose 3* a la leçon «*en ceste saiziesme bataille*», mais il s'agit de la treizième dans *Prose 5*) suite à la réorganisation de son texte, qui modifie la numérotation des batailles. Le décompte des victimes de la guerre de Troie (§ 414.2), absent de *Prose 3*, est ajouté à partir de la traduction française de la chronique de Darès.<sup>118</sup>

D'autres exemples ponctuels illustrent l'attention apportée par le compilateur à la cohérence de son texte, malgré les quelques contradictions signalées précédemment. Au § 397.6, le compilateur introduit le nom de Polydamas, qui ne se trouve ni dans *Prose 3* ni dans le *Roman de Troie*, probablement parce qu'il s'est rappelé l'avoir mentionné une fois parmi les traîtres d'après *Prose 3* (cf. § 372.1). Au § 410.3, le compilateur modifie la leçon de *Prose 3* § 374 (*Oylés Ayaus*) qui correspond à *RTroie* 27209, en retenant seulement *Oylés*, par cohérence avec son interprétation qui fait d'Ajax fils d'Oïlée le personnage qui meurt après avoir tué Pâris au § 345.<sup>119</sup>

On peut enfin assimiler à cette attitude «didactique» du compilateur la tendance à toujours expliciter les noms des personnages, là où les sources se servent de pronoms, de périphrases ou de

<sup>117</sup> Robert de Clari § 40 désigne par le nom *Bouke d'Ave* un port, certainement Abydos, à l'embouchure des Dardanelles, et précise qu'il se trouve près du lieu où se trouvent les ruines de Troie.

<sup>118</sup> *HA1*, *Troie* § 582, 23-24.

<sup>119</sup> Sur la confusion entre les deux Ajax dans le *Roman de Troie* et ses dérivés, voir Barbieri 2005b, pp. 323-39.

patronymes. Le phénomène est assez systématique, surtout dans la traduction des *Héroïdes*, et je me limiterai à en donner quelques exemples: *sa feme* (*Prose 1* § 66, 6) → *Helaine sa fame* (*Prose 5* § 102.1), *cest home* (*Prose 1* § 118, 25) → *Hector* (*Prose 5* § 189.7), *une suer* (*Prose 1* § 112, 4) → *une sereur qui Esyna fu appellee* (*Prose 5* § 176.1), *celui de Boëtès* (*Prose 1* § 117, 31) → *Prothenor, li roys de Boece* (*Prose 5* § 188.6), *a un des Bastars* (*Prose 1* § 117, 36) → *au roy Docalus* (*Prose 5* § 188.9), *la roïne* (*Prose 1* § 138, 28) → *li roine Ecuba* (*Prose 5* § 218.8), *li fiz Tydeüs* (*RTroie* 14269) → *Dyomedés* (*Prose 5* § 228.7), *il* (*Prose 1* § 194, 2) → *Achilles* (*Prose 5* § 276.1), *Menestauz* (*Prose 3* § 263.1) → *Menesteus, li dus d'Athenes* (*Prose 5* § 344.1), *leur dame* (*Prose 3* § 294.1) → *leur dame Panthasilee* (*Prose 5* § 364.6), *le damoisel* (*Prose 3* § 444.2) → *Thelogonus* (*Prose 5* § 459.1), *cilz* (*Prose 3* § 444.3) → *Ulixés* (*Prose 5* § 459.2).

#### 4.2.8. *Les traits distinctifs et le style de Prose 5*

L'analyse systématique des traits qui manifestent l'intention de l'auteur et qui ne respectent pas le texte des sources, destinée à déterminer s'il existe une clé stylistique unitaire qui caractérise le texte d'un bout à l'autre, indépendamment des sources utilisées, n'est pas envisageable dans le contexte de cette édition, étant donné le travail de collation qu'elle demanderait. Je renverrai donc à l'analyse linguistique pour les particularités syntaxiques et lexicales typiques de la dernière mise en prose du *Roman de Troie* et me contenterai ici de signaler quelques éléments généraux qui semblent correspondre à l'expression stylistique du compilateur. J'ai déjà analysé dans les paragraphes précédents certains d'entre eux: la multiplication et la répétition rythmique de certains motifs, comme celui des alliés des Grecs qui se rendent à Troie par voie terrestre, l'insistance sur Palamède qui conteste l'autorité d'Agamemnon et les échanges d'injures qui précèdent les combats (§ 4.2.4); les anticipations de quelques événements importants et le traitement particulier réservé aux histoires d'amour (§ 4.2.6).

On peut ajouter à cette liste la présence d'expressions et de formules récurrentes grâce auxquelles le compilateur se distingue de ses sources.

Ainsi, dans la description des batailles, le compilateur de *Prose 5* semble se comporter avec une grande liberté, en employant une langue formulaire qui ne respecte pas strictement le texte du *Roman de Troie*. Au § 155.3, l'expression *s'embati en la prese* est conventionnelle, mais ne se trouve pas dans le passage correspon-

dant du *Roman de Troie*. Au § 163.1, l'expression *et traioient si espes-  
sement que ce sembloit pluie qui chaist du ciel* est une image reprise plus-  
ieurs fois par le compilateur (voir §§ 133.3 et 188.5), mais qui n'a  
pas d'équivalent dans le *Roman de Troie*. Au § 171.1, l'expression  
*bien montés et bien adoubés* est formulaire et fréquente dans le texte  
de *Prose 5* (voir §§ 84.2, 128.11, 138.2, 158.1). Au § 448.4, l'ex-  
pression *tendrement pleurant* est ajoutée par le compilateur, qui la  
chérît manifestement (voir §§ 178.4, 218.10, 222.6, 252.1, 262.2,  
283.1, 300.2, 305.2, 308.2, 310.2, 343.1, 358.1, 370.5, 374.3, 378.9,  
379.1, 397.1, 447.1, 448.4, 460.1).

Ailleurs, les phrases choisies par le compilateur ne sont pas habi-  
tuelles, mais demeurent néanmoins stéréotypées et synthétiques, et  
se détachent du texte des sources. On peut voir par exemple la  
conclusion du § 167: «La fu l'estour aspres et forment mellés et  
encombeus» et la description du § 230.3: «Achillés estoit enmi la  
bataille, qui si durement enchaussoit les Troiens que a maint en a  
fait la sele vuidier et perdre la vie»; pour l'expression *vuidier la sele /  
les archons*, voir en particulier les §§ 162.4, 195.26, 315.1 et 3.

Par contre, on remarque qu'en règle générale, les discours directs  
sont rapportés d'une manière plus fidèle à la source que le reste, et  
on peut en trouver des exemples significatifs aux §§ 160.3 et 171.7.

Une autre caractéristique de *Prose 5* qui mérite d'être signalée est  
la présence de traces d'octosyllabes à rime plate à l'intérieur de la  
prose. Il s'agit d'un phénomène bien connu dans la pratique des  
mises en prose, particulièrement fréquent lorsque le dérimage est  
fait rapidement et sans aucune ambition littéraire.<sup>120</sup> Mais la particu-  
larité de *Prose 5* est que les vers qu'on parvient à isoler n'ont aucun  
équivalent dans le texte du *Roman de Troie* tel que nous le connais-  
sons. Le premier exemple, qui est aussi le plus développé, se trouve  
au § 68.2. Dans un contexte qui dérive de *Prose 1*, le compilateur  
ajoute une phrase concernant Hector: «La li fu faite grant honneur,  
et pour sa bonté et sa valeur li firent la gent du païs grant honneur  
et se offrirent tous a faire sa volenté. Et quant il furent tuit assem-  
blé...»; moyennant quelques petits ajustements, cette phrase peut  
être séparée en une série de six octosyllabes à rime plate:

la li fu faite grant honneur  
et pour sa bonté et sa valeur

<sup>120</sup> Le phénomène est déjà signalé dans le premier travail systématique sur les mises en prose de Doutrepont 1939, par exemple aux pp. 104-5, 123-  
4, 248, 332-6, 348-51.

[et] / la gent du païs / li firent  
 grant honneur et se offrirent  
 tous a faire sa volenté  
 et quant il furent assemblé

Seul le dernier «vers» trouve un équivalent dans le texte de *Prose 1* (§ 39, 7-8), mais la partie ajoutée ne dérive pas du *Roman de Troie*, comme on aurait pu s'y attendre. Dans l'édition critique de Constans, les vers qui correspondent au passage en question ont la leçon suivante:

Jor a asis de parlement:  
 le mieuz i manda de sa gent.  
 Si fil i furent tuit fors un:  
 bon chevalier ot en chascun.  
 Hector ot tramis senz essoine  
 es granz parties de Pannoine  
 lor grant afaire porchacier  
 e a eus le regne aleier.  
 O les autres qu'ot assemblé,  
 qui sage furent e sené,  
 se conseilla, come il dut faire. (*RTroie* 3197-3207)

La tradition manuscrite, toujours d'après l'apparat de la même édition, ne nous donne pas d'indication sur les éventuelles variantes qui auraient pu inspirer le compilateur de *Prose 5*. Il reste bien évidemment possible qu'il ait trouvé ces vers dans son modèle du roman en vers, mais en l'état actuel la source de cet ajout nous est inconnue.

Autre exemple au § 460.1-2, où on lit la phrase suivante: «si en pleure tendrement et veult que on l'occie. *Si rompt ses cheveus et sa face et chiet pasmés en mi la place;* après dist a son pere...». Dans ce cas, il n'y a besoin d'aucun ajustement textuel pour obtenir deux octosyllabes à rime plate parfaits:

si rompt ses cheveus et sa face  
 et chiet pasmés en mi la place

La phrase correspond assez bien à la leçon de *Prose 3*, qui est ici la source du compilateur:

si en ploure tendrement et veult que on l'occie. *Si rompt ses cheveux et sa chiere et chiet pasmez enmy la place,* et puis dist a Ulixés... (*Prose 3* § 445.1-2)

à cela près qu'à la place du «mot-rime» *face*, on trouve la leçon *chie-re*. On pourrait évidemment penser à une variante typique du manuscrit de Rouen, mais en réalité, le mot *chiere* se trouve aussi dans le passage correspondant du roman en vers, où il n'est d'ailleurs pas à la rime:

Plore des ieuz e brait e crie,  
requiert e vueut que l'om l'ocie.  
Ses cheveus blonz ront e detrait,  
tote la *chiere* se desfait;  
en mi la *place* chiet pasmez:  
onques nus hom de mere nez  
si doloros duel mais ne fist.  
A Ulixés parla e dist (*RTroie* 30193-30200)

Puisque, encore une fois, aucune variante de la tradition du roman en vers ne nous permet de justifier la leçon de *Prose 5*, il faudra en tirer la conclusion qu'il s'agit d'une affectation stylistique du compilateur. Il pourrait s'agir d'une tendance rhétorique à enrichir les phrases de la prose avec des correspondances rimiques, ou bien de l'habitude des auteurs à «penser en rime», y compris lorsqu'ils composent un texte en prose. En tout cas, ce phénomène n'est pas inconnu à la prose française médiévale, et on en trouve d'autres exemples dans l'*Histoire ancienne*, ainsi que dans des textes antérieurs ou contemporains.<sup>121</sup>

Une autre caractéristique qui permet de distinguer *Prose 5* de ses sources concerne la présence de l'auteur dans le récit: contrairement à ses prédecesseurs, l'auteur de *Prose 5* se met rarement au premier plan. Si on peut trouver, comme nous l'avons dit, quelques anticipations qui préparent et introduisent les événements futurs, les commentaires, principalement moraux, n'abondent pas dans le texte de *Prose 5*. Les interventions directes du narrateur dans le texte sont réduites à l'essentiel, et celles qui se trouvaient dans les sources sont dans la plupart des cas éliminées. Benoît de Sainte-Maure n'hésitait pas à partager avec les lecteurs ses choix de gestion de la matière, en particulier lorsqu'il devait les avertir de certains abrègements et autres coupures. Ces interventions directes ne sont en principe pas conservées par le compilateur de *Prose 5*.<sup>122</sup> Le

121. Voir sur ce point Rachetta 2021, pp. 57-60.

122. Voir l'analyse et les exemples de Rochebouet 2022, pp. 442-6. Je signale quelques exceptions pour lesquelles le compilateur choisit de conserver les annonces d'abrègement; § 115.16: «Autres grans gens out assés a Troie

même traitement est réservé aux formules de régie qui abondent dans le texte de *Prose 1*. Comme nous l'avons vu, le compilateur de *Prose 5* ne pratique pas la technique de l'entrelacement, à laquelle il préfère la linéarité narrative; pour cette raison, il élimine les formules de transition de *Prose 1*. Il est intéressant d'observer les exceptions à cette norme signalées par Anne Rochebouet<sup>123</sup> pour essayer d'en comprendre la raison:

Mes ci vous lairon un poi de Paris et de Helene et de le compagnie qui sunt a Thenedon, et retournerons au roy Menelaus qui out sa fame perdue, et a ceuls du chastel de Citri, qui si malement furent domagé (*Prose 5*, § 100.5)

Et sus ce pourroit on assés dire, mes orendroit n'est pas temps, si retournerons a nostre matiere (*Prose 5*, § 218.19)

Si laiserons a parler de ce et retournerons a nostre matire (*Prose 5*, § 280.7)

Seul le premier cas marque un véritable changement de scène, où l'on passe des Troyens aux Grecs. Nous avons montré que le compilateur a été attentif à réorganiser la matière de façon à maintenir la linéarité chronologique; les deux scènes, en effet, sont simultanées dans *Prose 5*, et la phrase de régie de *Prose 1* est conservée pour signaler cette caractéristique. À cela s'ajoute le fait que dans *Prose 5*, le changement de scène coïncide avec un changement de source, ce qui rend encore plus utile aux yeux du compilateur le maintien de la phrase de transition. Dans les deux autres cas, par contre, il ne s'agit pas d'un véritable changement de scène, mais plutôt d'un retour à la matière principale après une digression, ce qui explique le maintien des phrases de transition. Il est également important de souligner que les deux digressions en question partagent un jugement négatif sur l'amour-folie, et il s'agit de deux passages de *Prose 1* dont le compilateur de *Prose 5* conserve exceptionnellement le jugement moral.

et par dehors dont li livre ne fet mention, car asés i a d'autres choses a retraire»; § 131.2: «mes n'a mestier de retraire le conseil de chascun»; § 218.19: «Et sus ce pourroit on assés dire, mes orendroit n'est pas temps, si retournerons a nostre matiere»; § 437.3: «Et qui vouldroit conter tout ce qui i fu fet trop i aroit a retraire»; § 456.1: «Deormés vil retraire ma matiere». Dans les deux premiers cas, le compilateur suit le texte de *Prose 1*; dans les deux derniers, celui de *Prose 3*.

<sup>123</sup>. Voir Rochebouet 2022, pp. 447-8.

D'autres prises de parole du compilateur à la première personne sont concentrées dans la partie finale du texte, où l'unité du récit s'affaiblit et donne lieu à plusieurs lignes narratives qui suivent le destin de quelques protagonistes de la guerre:

tout ce vuil ge continuer et retraire, car onques n'avint a gent ce que a euls avint (*Prose 5*, § 417.9)

com vous m'orrés conter et retraire (*Prose 5*, § 421.1)

Mes la vengiance qui puis en fu fete vous dirai bien ains que li livres soit finez, et comment la chose ala (*Prose 5*, § 427.4)

Deormés vuil retraire ma matiere; si pourrés oïr quelle fin out Ulixés (*Prose 5*, § 456.1)

La première phrase introduit la section des retours des Grecs et précède l'annonce du passage du témoignage de Darès à celui de Dictys; la deuxième introduit le récit du piège tendu par Ulysse à Palamède (§§ 422-423) et sert à faire comprendre au lecteur les raisons de la vengeance de Nauplios, père de Palamède, qui sera racontée aux §§ 424-425; la troisième introduit le récit de la vengeance d'Oreste suite à la mort de son père Agamemnon; la quatrième introduit le récit de la mort d'Ulysse. D'autres interventions mineures du même type se trouvent dans cette partie finale, et leur présence est largement justifiée par le souci de l'auteur d'aider le lecteur à s'orienter dans un contexte où les changements de scène sont nombreux et rapides. Enfin, on peut signaler la présence assez fréquente de la formule «*et que vos diroie (je) (plus)?*»,<sup>124</sup> qui relève plutôt d'une ponctuation rythmique que d'une fonction structurelle ou d'une véritable mise en avant de l'auteur.

Concernant les références aux sources présentes dans les versions en prose précédentes et parfois aussi dans le roman en vers, le compilateur rejette la forme *conte* employée régulièrement dans *Prose 1* et ne retient que dans quelques cas la forme *estoire*, qui indiquait déjà dans le *Roman de Troie* en vers un texte qui fait autorité, notamment les chroniques de Darès et Dictys.<sup>125</sup>

<sup>124</sup>. Voir par exemple les §§ 94.10, 115.16, 265.2, 361.4, 395.3, 402.14.; dans un autre cas, le compilateur utilise la formule «que vous ferooie je lonc conte?» (§ 372.2).

<sup>125</sup>. Voir les §§ 63.1, 84.3, 91.7, 133.1, 349.1, 359.1, 365.1; à trois reprises, la question de l'autorité est soulignée par l'emploi de l'adjectif *droite* ou *vraie*. Sur l'emploi de la forme *estoire* pour renvoyer aux chroniques de

Il n'est pas facile d'interpréter de manière univoque cet ensemble de données qui illustrent l'effacement partiel de la figure de l'auteur opéré par le compilateur de *Prose 5*, par opposition à ses sources. S'agit-il d'une volonté de faire prévaloir une intention historique ou, au contraire, de l'affirmation d'une option narrative plus moderne? L'attention aux données numériques, géographiques et onomastiques, un autre élément distinctif de *Prose 5* que nous avons déjà évoqué, a été souvent associée à une dimension historique et semblerait confirmer la première hypothèse. Mais quoi qu'il en soit, l'effet est celui d'une «objectivisation» du récit qui le différencie de ceux de ces prédécesseurs.

À partir de ce dernier élément, une fois mis en évidence quelques éléments distinctifs qui caractérisent le texte de *Prose 5*, tentons de proposer une synthèse raisonnée de la personnalité du compilateur et de la qualité littéraire de son œuvre, tout en rappelant qu'il s'agit d'une compilation de sources préexistantes exploitées d'une manière généralement assez fidèle.

Assez récemment, la critique a insisté sur le caractère historique de *Prose 5*. Catherine Croizy-Naquet a ainsi écrit que «vidée du merveilleux, la fable mythologique s'inscrit dans le registre de la généalogie et sert le projet d'une histoire totalisante»;<sup>126</sup> Anne Rochebouet et Florence Tanniou ont souligné que *Prose 5* «est la seule mise en prose à proposer une datation, préoccupation caractéristique des textes historiques».<sup>127</sup> On ne peut nier l'intention de l'auteur d'attribuer une valeur historique à *Prose 5*, une intention facilitée par le fait que le projet de Benoît de Sainte-Maure, illustré dans son *Roman de Troie*, allait exactement dans la même direction; il s'agit d'ailleurs d'une opération nécessaire et inévitable, si l'on se souvient que *Prose 5* est insérée à l'intérieur d'une vaste compilation qui se veut éminemment historique: l'*Histoire ancienne jusqu'à César*. On peut reconnaître, toujours suivant Catherine Croizy-Naquet, que ces mêmes ajouts mythologiques «traduisent une

Darès et Dictys, voir surtout *R Troie* 24400, *Prose 3* § 296.1 et *Prose 5* § 365.1. Sur l'emploi de *conte* dans *Prose 1*, voir notamment les §§ 37, 2; 64, 3; 64, 15; 65, 50; 66, 3; 90, 20; 128, 27. On remarquera que si le compilateur de *Prose 5* se sert de la forme *estoire* pour désigner la source originale, il emploie la forme *livre* pour se référer à son propre texte (§§ 7.5, 115.16, 427.4, 472.1).

126. Croizy-Naquet 2002/2003, p. 189.

127. Rochebouet-Tanniou 2008, p. 107; sur la dimension historique de *Prose 5*, voir aussi Croizy-Naquet 2016, pp. 60-5.

appropriation totale du passé troyen, et concourent à l'inscrire de plein pied dans l'histoire universelle et à le couler dans le cycle de naissance, vie et mort qui meut les civilisations»,<sup>128</sup> se prêtant ainsi à une interprétation historique qui en ferait des insertions biographiques, généalogiques ou étiologiques. À la rigueur, on pourrait même étendre cette interprétation aux *Héroïdes*, qui, malgré le langage et le ton adoptés, pourraient également avoir une valeur documentaire relative aux personnages du récit.<sup>129</sup> Cela dit, malgré tout, je ne crois pas que cette dimension historique soit la caractéristique qui distingue véritablement *Prose 5* des autres versions en prose du *Roman de Troie*. Anne Rochebouet a affirmé à propos de *Prose 5* que «son caractère historique est d'abord nettement prouvé par son insertion dans un ensemble textuel plus vaste»,<sup>130</sup> mais cette observation pourrait facilement être renversée. L'*Histoire ancienne jusqu'à César* existait déjà avant *Prose 5*, et la dimension historique de la section troyenne était garantie par l'emploi du texte qui était perçu comme un récit réaliste des événements raconté par un témoin oculaire: la chronique de Darès le Phrygien. Lorsqu'un compilateur décide de renoncer à ce texte pour le remplacer par une mise en prose du *Roman de Troie*, enrichie de surcroît d'insertions mythologiques et élégiaques, pouvons-nous dire qu'il le fait pour renforcer le caractère historique de sa compilation? On pourrait répondre que Guido delle Colonne dans l'*Historia destructionis Troiae* se sert aussi du *Roman de Troie* comme source principale, tout en revendiquant le caractère historique de son texte en faisant siens les arguments du prologue de la chronique de Darès. Il faut toutefois rappeler que, contrairement au cas de *Prose 5*, Guido étaye sa revendication historique en écourtant les histoires d'amour et en ajoutant une interprétation morale analogue à celle de *Prose 1*. Bien entendu, l'*Historia destructionis Troiae* se présente comme un ouvrage historiographique et, plus encore, est considéré comme tel, si l'on considère sa fortune et le fait qu'elle constituera la version officielle de l'histoire de la guerre de Troie pendant deux siècles.<sup>131</sup> Mais je pense qu'il serait réducteur

128. Croizy-Naquet 2016, p. 47.

129. Nous avons déjà dit, toutefois, que cette interprétation ne peut pas s'appliquer au cas de *Prose 5* (voir pp. 184-5).

130. Rochebouet-Tanniou 2008, p. 107.

131. Sur l'identification de l'auteur de l'*Historia destructionis Troiae* voir maintenant Brunetti 2019, pp. 55-8; sur la nature historiographique de l'*HDT*, voir Grévin 2020, pp. 246-7 et Croizy-Naquet 2024; sur la difficulté

de simplement considérer *Prose 5* comme la réponse française et angevine au succès de l'ouvrage de Guido, d'autant plus que, contrairement au texte de Guido, *Prose 5* présente une dimension didactique très réduite et, du moins, toujours subordonnée à l'option narrative.<sup>132</sup> Il est vrai que les mythes, comme on l'a dit, sont souvent évoqués pour compléter les histoires des personnages, mais ils sont pleinement assumés en tant que tels et n'impliquent que rarement une explication évhémériste. *Prose 5* réécrit l'histoire troyenne en la basant sur le mythe: son compilateur en est parfaitement conscient et ne fait rien pour démythifier son récit, que du contraire. En définitive, la dimension historique de *Prose 5* pourrait s'expliquer comme un tribut à payer à une époque dans laquelle pratiquement n'importe quel roman chevaleresque se présente comme un récit historique, qui entretient des liens avec l'histoire universelle.

Je crois que, pour mettre en avant les véritables éléments novateurs de *Prose 5*, il faut regarder ailleurs: vers la récupération de la dimension épique et héroïque des batailles typique du *Roman de Troie* en vers, par exemple, qui avait été négligée par les auteurs de *Prose 1* et de *Prose 3* et qui n'est plus vraiment à la mode au moment de la compilation de *Prose 5*; vers cette approche culturelle de type «pré-humaniste», déjà en partie perceptible dans *Prose 3*, qui redonne partiellement au mythe la place qu'il occupait dans l'Antiquité; vers l'attention à la dimension dramatique des dialogues, qui fait de *Prose 1* la source privilégiée pour la première partie de l'œuvre; vers la volonté de constituer une *summa* de la légende troyenne; vers la tentative de rétablir une linéarité narrative autour de deux axes majeurs, à savoir la chronologie des événements et la biographie des personnages; ou encore vers l'intention d'«explorer à loisir [...] les abymes de l'âme humaine»:<sup>133</sup> l'orgueil, la démesure, la tromperie, l'infidélité, l'amour, la folie. Le compilateur fait appel à un récit légendaire et aux sentiments humains pour instruire et divertir son public, tout en soutenant par la même occasion le projet «politique» angevin que j'ai essayé de mettre en évidence.

Par son travail de compilation, l'auteur de *Prose 5* risque évidemment de reprendre en même temps les qualités et les défauts

de distinguer histoire et fiction dans la littérature du Moyen Âge, voir les observations de Rochebouet 2019, p. 453.

<sup>132</sup>. C'est également l'avis de Rochebouet 2022, p. 441.

<sup>133</sup>. Croizy-Naquet 2016, p. 46.

de ses sources; s'il essaye de remédier à ces derniers, surtout en ce qui concerne la structure et la cohérence du récit, l'extension de la matière comporte inévitablement quelques duplications et contradictions. Le compilateur semble hériter de toutes les caractéristiques propres à ses modèles, parfois très différents l'un de l'autre, sans se soucier de proposer une interprétation unitaire. Il apprécie les dialogues dramatiques de *Prose 1* et les descriptions détaillées de *Prose 3*. Les commentaires moraux typiques de *Prose 1* se mêlent à l'évhémérisme de Benoît et à l'attention accordée aux personnages par *Prose 3*. Toutes ces composantes sont tantôt conservées, tantôt réduites et tantôt éliminées. Nous avons déjà analysé le résultat de cette attitude apparemment incohérente en particulier pour ce qui concerne la considération de l'amour et l'espace réservé aux divinités païennes et au mythe. La lecture évhémériste du roman en vers et de *Prose 1* cohabite avec la vision plus «humaniste» de l'auteur de *Prose 3*: c'est sous l'autorité de Venus, par exemple, que les prêtres troyens approuvent le mariage de Pâris et Hélène.<sup>134</sup> Dans ce dernier cas en particulier nous avons vu que même les ajouts propres au compilateur concernant la mythologie peuvent présenter des caractéristiques différentes: parfois, ils sont soumis à une interprétation évhémériste stricte; ailleurs, les dieux reprennent la place qui leur était réservée dans l'Antiquité.<sup>135</sup>

L'examen du traitement que le compilateur de *Prose 5* réserve aux moralisations typiques de *Prose 1* permet de dégager des informations utiles pour comprendre son approche. L'interprétation morale du texte ne fait évidemment pas partie des intérêts spécifiques du compilateur, puisqu'on ne trouve aucune insertion textuelle dotée de ces caractéristiques. Il n'est donc pas surprenant de constater que dans quelques cas, lorsque la source principale est *Prose 1*, le compilateur de *Prose 5* élimine les commentaires moraux de l'auteur de sa source. Ainsi, au § 220, il ôte le commentaire moral sur l'amour de *Prose 1* § 127, 11–16, pour passer directement au texte du *Roman de Troie* dont il insère une partie absente de

<sup>134</sup> Voir le § 106.3, qui correspond à *Prose 3* § 68.3.

<sup>135</sup> L'attitude évhémériste est particulièrement évidente dans l'ajout du § 91, qui raconte la dispute entre Saturne et Jupiter et la naissance d'Hélène; cet ajout suit immédiatement le passage tiré de *Prose 3* où est soulignée la dévotion particulière qu'Hélène avait envers Venus (§ 90.2). L'ajout sur le don divinatoire de Cassandre au § 56.1–4, par contre, met à nouveau en scène le dieu Jupiter, sans pour autant suggérer une interprétation évhémériste.

*Prose 1 (R Troie 11913-11930)*. À la fin du § 222, il omet une phrase à valeur morale qui clôt le discours de Briséida dans *Prose 1* § 144, 28-29. Au § 273.4, il conserve un passage de *Prose 1* relatif à la physiologie de l'amour, mais réduit drastiquement le commentaire moral du § 189, 16-23 de sa source. Au § 280.6, il synthétise la première partie du commentaire sur la folie amoureuse d'Achille (*Prose 1* § 198, 28-30) et élimine complètement la seconde (*Prose 1* § 198, 31-35).

Dans d'autres cas, par contre, ces moralisations sont conservées et il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un choix volontaire du compilateur ou d'un automatisme dans la phase de transcription du modèle. Au § 37, le compilateur conserve intégralement le paragraphe moral de *Prose 1* qui suit le récit de la première destruction de Troie (*Prose 1* § 36). Au § 122, il conserve également, bien que dans une version très synthétique, le paragraphe de *Prose 1* sur l'inutilité de la confiance accordée aux oracles, tout en éliminant la longue digression «théologique» qui l'accompagne (*Prose 1* § 80). Au § 224.5, il maintient la sentence morale misogyne qui commente le comportement de Briséida (*Prose 1* § 146, 12-15).<sup>136</sup> La première partie du § 264 est un commentaire moral typique de *Prose 1* (§ 177) absent du roman en vers; contrairement à ses habitudes, le compilateur de *Prose 5* le conserve dans son intégralité. Au § 274.3, la phrase d'Achille sur l'attraction du péché est un ajout de *Prose 1* § 190, 8-10 préservé par le compilateur de *Prose 5*. Enfin, au § 280, le compilateur maintient l'amplification morale typique de *Prose 1* (§ 198), probablement parce qu'elle est explicitement placée sous l'autorité de Darès.

Les contradictions que nous avons mises en évidence semblent indiquer qu'il n'existe pas de véritable travail de réinterprétation de la part du compilateur de *Prose 5*, puisqu'elles en arrivent même à toucher le rapport texte et apparat iconographique. Les illustrations affichent une vision philo-grecque, puisque les guerriers grecs portent souvent les armes des Anjou et des familles qui leur sont proches, et réalisent probablement un projet qui vise à préparer l'expédition en Morée de Catherine de Valois-Courtenay. Le texte, par contre, conserve au moins en partie le caractère philo-troyen qui remonte au *Roman de Troie*, bien que quelques retouches du compilateur contribuent à confirmer le projet «politique» angevin.

<sup>136</sup> Dans le ms. Royal, f. 103r, ce passage est même signalé par une marque d'attention, mais il s'agit probablement de l'initiative d'un lecteur.

Quelles seraient donc les caractéristiques spécifiques de *Prose 5*? Le trait le plus évident semble être une ambition encyclopédique et une tension à l'exhaustivité, accompagnées d'un éclectisme stylistique qui amène le compilateur à consulter plusieurs sources pour regrouper tout le matériel disponible sur la matière troyenne, sans s'imposer sur les caractéristiques propres à chaque texte. *Prose 5* récupère toutes les parties omises par les autres versions en puisant directement dans le *Roman de Troie*;<sup>137</sup> de surcroit, il exploite un recueil mythographique pour compléter l'histoire de certains personnages et pourvoit à l'insertion des *Héroïdes* ovidiennes, introduites en tant que pauses élégiaques entre une bataille et l'autre.

Si les ajouts mythologiques et l'insertion des *Héroïdes* sont sans doute les traits distinctifs de *Prose 5* qui s'imposent au premier regard, il ne s'agit toutefois pas de textes composés par le compilateur lui-même, mais d'interpolations qui partagent le statut des autres sources et devaient faire partie du matériel dont le compilateur disposait, au même titre que ses sources principales. L'intérêt pour la mythologie était déjà une caractéristique de *Prose 3* qui a sans doute influencé le compilateur de *Prose 5*.<sup>138</sup> Ce n'est probablement pas un hasard si la plupart des ajouts mythologiques opérés par le compilateur de *Prose 5* sont concentrés dans une portion du texte dérivée de *Prose 3*. Même le lien avec les *Héroïdes* est déjà présent dans le texte de *Prose 3*: le nom du roi *Larnesius* n'est inséré dans la nouvelle interprétation de l'épisode de l'expédition en Mysie que parce que ce roi est le père de Briséis;<sup>139</sup> les noms de quelques protagonistes des *Héroïdes* sont ajoutés à une liste de guerriers grecs.<sup>140</sup> La tradition actuelle de *Prose 3* ne contient pas les épîtres ovidiennes, mais le témoignage de la version italienne du ms. Gaddi rel. 71 montre bien ce que devait être le modèle utilisé par le compilateur de *Prose 5*: un manuscrit où le texte de *Prose 3* est accompagné des *Héroïdes* abondamment glosées avec de longues insertions mythologiques. Par ailleurs, tous les ajouts mythologiques de *Prose 5* entretiennent un lien direct ou indirect avec les *Héroïdes* et peuvent dériver de quelques gloses aux épîtres.

Les sections textuelles issues de la plume du compilateur, nous l'avons dit, sont rares, brèves et en général liées à la linéarité nar-

137. Voir Barbieri 2014a, pp. 41-2.

138. Qu'il suffise de penser à la version de *Prose 3* du jugement de Pâris, reprise par le compilateur de *Prose 5* aux §§ 47-51.

139. *Prose 3* § 69 et *Prose 5* § 107.

140. *Prose 3* § 74 et *Prose 5* § 113.

rative ou au projet politique angevin. Les indications géographiques sur les localités de l'Orient latin ou de l'Italie du Sud font sans doute partie de cette dernière catégorie; à la première, on peut rattacher les ajouts sur les guerriers qui arrivent à Troie par voie terrestre, le cliché des injures qui précèdent les combats, l'insistance sur la déloyauté d'Achille et sur le rôle du cheval de bois, ainsi que d'autres ajouts de transition et de reprise qui facilitent la lecture.<sup>141</sup> Au-delà de ces deux intérêts, le compilateur ne semble pas avoir d'idées interprétatives, esthétiques et stylistiques particulièrement marquées, et son texte se caractérise par un éclectisme qui dérive du matériel hétérogène dont il dispose et qu'il met à contribution. *Prose 5* est un texte narratif mais aussi historique, évhémériciste mais aussi attentif au mythe, intéressé par l'amour mais aussi par son interprétation morale, rythmé par l'action mais aussi ponctué de longues descriptions et digressions.

Finalement, si l'on veut résumer en quelques lignes la singularité de *Prose 5*, on pourrait dire que le but de son auteur est triple: réunir tout le matériel disponible sur la légende troyenne, avec ses perspectives différentes et parfois contradictoires, le disposer suivant une linéarité narrative agréable et claire et, enfin, l'exploiter pour raconter l'histoire illustre des possessions angevines dans la Méditerranée orientale. Grâce à l'alliance du texte et de l'illustration, la compilation du ms. Royal suggère en outre une identification des héros mythologiques à leurs héritiers contemporains, qui sont ainsi investis d'une fonction presque divine et soutenus par l'anticipation d'un destin glorieux. Le conflit entre les angevins de Naples et les empereurs byzantins est représenté à travers la plus grande guerre de l'Antiquité, et si les Anjou s'identifient avec les Grecs, c'est parce qu'ainsi faisant, ils peuvent affirmer leur confiance dans un aboutissement connu et assuré.

<sup>141</sup>. Demeure le mystère du long ajout sur l'Amazone Ortie. Si la tendance générale de *Prose 5* fait penser que cet épisode devait déjà se trouver sous une forme quelconque dans le matériel à disposition du compilateur, il est impossible en l'état actuel d'établir la nature de cette source.